

Revue Antiquitas N° 4, Août 2024

ISSN : 2788-9858

http : // revueantiquitas.online



La revue spécialisée en Archéologie, en Égyptologie, en Histoire ancienne, en Histoire Médiévale, et en Histoire de l'Afrique précoloniale.

# “ANTTIQUITAS”



Image de la couverture : Mukudji Réalisation : Prospère EKORE

Volume 4

Août 2024

Revue électronique et physique

ISSN : 2788-9858

Site internet : [www.revueantiquitas.online](http://www.revueantiquitas.online)

Courriel : [antiquitas@gmail.com](mailto:antiquitas@gmail.com)

Adresse : Université Omar Bongo BP 17004/ Tel : 0241 77 96 74 81

Revue Antiquitas N° 4, Août 2024  
ISSN : 2788-9858  
[http : // revueantiquitas.online](http://revueantiquitas.online)

# ‘ANTIQUE’

*La revue spécialisée en Archéologie, en Égyptologie, en Histoire ancienne,  
en Histoire Médiévale, et en Histoire de l'Afrique précoloniale.*



**Numéro spécial en hommage au Pr. Hugues MOUCKAGA**

**Professeur Titulaire CAMES en Histoire Ancienne**

**Université Omar BONGO**

**N°04  
Second semestre/ Août 2024**

**ISSN : 2788-9858**

**La revue spécialisée en Archéologie, en Egyptologie, en Histoire ancienne et Médiévale  
et en histoire de l’Afrique précoloniale**

Site : [www.revueantiquitas.online](http://www.revueantiquitas.online)

**ADMINISTRATION ET GESTION DE LA REVUE**

Directeur de Publication :

Pr. Alexis MENGUE M’OYE (Université Omar Bongo)

Directeur de la Rédaction :

Pr. Dominique NGOÏE-NGALLA (Université Marien Ngouabi)

Rédacteur en chef :

Pr. Virginie WANYAKA BONGUEN OYONGMEN (Université de Yaoundé 1)

**Secrétaire de rédaction :**

Pr. Monique MAVOUNGOU BOUYOU (Université Omar Bongo)

Secrétaire adjoint de rédaction :

Pr. Abraham Zéphyrin NYAMA (Université Omar Bongo)

Directeur technique chargé de la publicité :

Pr. David MOKAM (Université de Ngaoundere)

Directeur technique adjoint chargé de la publicité :

Pr. Alexis TAGUE KAKEU (Université de Yaoundé I)

Directeur Administratif et financier :

Pr. Eliane BOUENDJA (Université Omar Bongo)

Directeurs Administratifs et financiers adjoints :

Pr. Noël Christian Bernard OBIANG N’NANG et

Dr. Gladys Roseline NOMEWA (Université Omar Bongo)

Responsable de la diffusion :

Dr. Mariole KOMBILA YEBE (Université Omar Bongo),

Responsables adjoints de la diffusion

Dr. Guy Christian MESSA (Université Omar BONGO)

M. Omer Arsène IVORA MOUANGOYE, Doctorant (Université Omar Bongo),

Dr. Drissa KONE (Université Félix Houphouët Boigny).

Web Master :

Pr Désiré Kouakou M’BRAH (Université Alassane Ouattara)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Pr. Simon Pierre EKANZA, Professeur titulaire, Doyen honoraire (Université Félix Houphouët Boigny)

Pr. Théodore Nicoué Lodjou GAYIBOR, Président honoraire (Université de Lomé)

Pr. Koffi TCHAM BADJOW (Université de Lomé)

Pr. Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr. Alexis MENGUE M’OYE (Université Omar Bongo)

Pr. Abraham Constant NDINGA MBO (Université Marien Ngouabi)

Pr. Dominique NGOÏE -NGALLA (Université Marien NGouabi)

Pr. Jean Pierre MARTIN, Professeur émérite, (Université Sorbonne, Paris4)

Pr. Scholastique DIANZINGA (Université Mariën

Ngouabi)

Pr. Yvon Norbert GAMBEG (Université Mariën Ngouabi)

**COMITÉ DE LECTURE**

Pr. Moussa LAM ABOUBAKRY

Pr Ousseynou FAYE

Pr. Virginie WANYAKA BONGUEN OYONGMEN

Pr. David MOKAM

Pr. Alexis TAGUE KAKEU

Pr. Abraham Zéphyrin NYAMA

Pr. Moussa Willy BANTENGA

Pr. Moustapha GOMGNIMBOU

Pr. Souleymane SANGARE

Pr. Maurice BAZEMO

Pr. Moussa PARE

Pr. Séverin KONIN

Pr. Mathieu Newson Kassy Mian ASSANVO

Pr. Essohanam BATCHANA

Pr. Rogatien TOSSOU

Pr. Romuald TCHIBOZO

## ANTIQUITAS, N°04, Août 2024

*La revue spécialisée en Archéologie, en Egyptologie, en Histoire ancienne et Médiévale  
et en histoire de l'Afrique précoloniale*

**ISSN : 2788-9858**

**Site : [www.revueantiquitas.online](http://www.revueantiquitas.online)**

### RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les Universités d'Afrique Centrale et de l'Ouest (Université Omar Bongo, Université Alassane Ouattara, Université Marien NGouabi, Université Yaoundé 1, Université de N'Gaoundéré, Université de Lomé, Université Félix Houphouët Boigny, Université d'Abomey-Calavi) publient une nouvelle revue scientifique intitulée "Antiquitas". Cette revue, à la fois électronique et physique, sollicite des articles sur l'archéologie, l'Egypte ancienne, la Rome Ancienne, le Moyen-Age et l'Afrique précoloniale. Il s'agit d'une revue régionale à vocation internationale dont les objectifs sont :

- Permettre une large diffusion des savoirs savants et profanes sur l'Afrique profonde en privilégiant la longue durée,
- Assurer une plus grande proximité entre l'Afrique et l'Occident européen par un passage au tamis de tout ce qui fonde leur existence,
- Partir du passé le plus lointain pour remonter au présent afin de mieux comprendre les ressorts des sociétés dont il est question,
- Comblent une grave lacune au plan heuristique en dotant tous ceux intéressés par l'antiquité, d'un important outil de vulgarisation de tous les savoirs disponibles,
- Être un outil de croisement des connaissances pour et par les Africains,
- Être un instrument de décloisonnement des connaissances et de faire office de pont entre des universitaires de deux espaces, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'ouest pour un échange plus pratique de connaissances, d'expériences et d'expertise.

Les langues de publication de la revue sont le français et l'anglais.

#### • Condition de publication

La revue n'accepte que des articles originaux qui n'ont pas été publiés dans une autre revue, qui ne comportent pas des emprunts de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d'engager la responsabilité du département. Les articles sont soumis au comité de lecture qui décide de leur publication ou non. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Aucun manuscrit ne sera rendu. Les auteurs conserveront donc un double de leur article. Les normes qui suivent, ont été révisées pour être conforme aux nouveaux textes adoptés par le CTS Lettres et sciences humaines lors de sa 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016.

#### • Présentation des manuscrits

Les auteurs sont invités à soumettre par voie électronique des manuscrits de 3000 à 8000 mots (au maximum 16 pages) saisis sous logiciel, **format Word (Arial Narrow 12 pour le texte et 10 pour les notes de bas de page, Interligne simple)**.

Un projet de texte, soumis à évaluation, doit comporter un titre, la signature (Prénom(s) et NOM

(s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Les noms scientifiques et les termes locaux dans le texte devront être mis en italique (*Adansonia digitata*). Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. **Les références de citation sont intégrées au texte citant**, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;  
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples :

-En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) »

-Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

-Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105). Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

### **Bibliographie**

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

**Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).**

Les envois dans le texte se feront en notes en bas de page. Les notes en bas de page se présenteront en numérotation continue.

Les illustrations (tableaux, graphiques, schémas, cartes, photos) doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

**Le non-respect des normes éditoriales peut entraîner le rejet d'un projet d'article.**

• **Correspondance**

Toute correspondance sera adressée à l'administration de la revue "Antiquitas" au département d'histoire de l'Université Omar Bongo aux adresses suivantes :

E-mail :

[bouendja@yahoo.fr](mailto:bouendja@yahoo.fr)

[yebemariole@gmail.com](mailto:yebemariole@gmail.com)

[messaguychristian@gmail.com](mailto:messaguychristian@gmail.com)

Chaque envoi de texte doit être accompagné de la somme de trente-cinq mille francs CFA à faire parvenir à la responsable financière. Pour tous les auteurs dont l'envoi est hors du Gabon, il est conseillé le paiement par voie électronique.

Un abonnement à la revue est possible à hauteur de quinze mille francs CFA (15 000F CFA) par chèque, par numéraire ou par voie électronique au nom madame Eliane BOUENDJA.

## SOMMAIRE

A nos illustres disparus .....p. 8-9

### Histoire ancienne

BAMBA Hans-Romy, Carthage et les agressions contre l'ambassade romaine en 203 av. J.-C. :  
remarques sur les origines d'une dérive inédite .....p.11-23

MBOUMBA MBINA Roger et IVORA MOUANGOYE Omer Arsène, Les rumeurs dans l'Athènes  
classique : caractéristiques, milieux de propagation et usages dans les milieux politisés (V<sup>e</sup> -IV<sup>e</sup> s. av.  
J.-C.) .....p. 24-47

SY Moussa Aleyri Salam, Les raisons de l'assassinat de César et ses conséquences .....p. 48-65

### Histoire médiévale

MEMBOUROU MOIMECHEME Clarck Junior, Le *ḥaǧǧ* sous tension : La *fitna* dans la ville sainte de La  
Mecque (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) .....p. 67-92

### Histoire précoloniale

MOKAM David, L'allégorie du *nkem La'ngou* à Batié (Ouest-Cameroun) : quels enseignements tirés de  
la conception de l'esclave dans une ancienne société africaine ? .....p. 94-103

### Archéologie

MOUNDOUBOU Magloire, Réflexion préliminaire sur un itinéraire d'une approche scientifique à  
vocation contrastée dans le contexte camerounais : Cas de l'Archéologie .....p. 105-131

### À nos illustres disparus

*Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris*

(Homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière)  
Gen., 3, 19).



Hugues Mouckaga  
Professeur Titulaire Cames



**\* + Joseph Ambouroué Avaro**  
- Maître-Assistant d'Histoire à l'U.O.B. ;  
- Ancien Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (F.L.S.H.).



**\* + Gilbert Ondimba Epigat**  
- Assistant d'Histoire à l'U.O.B.,



**\*+ Dr Ignace Patinon**  
- Docteur 3<sup>e</sup> cycle en Histoire Médiévale ;  
- Maître-Assistant d'Histoire Médiévale à l'U.O.B.



**\*+ PrPierre Solina N'dombi**  
- Professeur d'Histoire Economique et Sociale à l'U.O.B.

**+Pr Sékéné Mody Cissoko**

Professeur Titulaire en Histoire Africaine à l'UOB

**+Pr Joseph-Marie Essomba**

Professeur d'Archéologie à l'Université de Yaoundé I

**+Felix Iroko**

Professeur Titulaire à l'Université d'Abomey-Calavi

**+Xavier Lorient**

Professeur Titulaire à Sorbonne Université

*In memoriam*

*SVTL (Sit vobis terra levis !)*

(Que la terre vous soit légère !)

Revue Antiquitas N° 4, Août 2024

ISSN : 2788-9858

[http : // revueantiquitas.online](http://revueantiquitas.online)

**Histoire ancienne**

**CARTHAGE ET LES AGRESSIONS CONTRE L'AMBASSADE ROMAINE EN 203 AV. J.-C. :  
REMARQUES SUR LES ORIGINES D'UNE DÉRIVE INÉDITE**

**Hans-Romy BAMBA**

Doctorant à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales (CRISES E. A. 4424)

[hansromy219@gmail.com](mailto:hansromy219@gmail.com)

**Résumé :**

Il existait certes des négociations directes entre généraux, pourtant c'est essentiellement par le truchement des délégations de divers niveaux que sont effectués les échanges diplomatiques romano-carthaginois dont on a connaissance. Les messagers et les ambassadeurs ont donc occupé une place de premier choix dans ces échanges qui se sont étendus sur près de quatre siècles (C.509-149 av. J.-C.). Si ces délégations jouissaient d'un certain prestige et bénéficiaient d'une inviolabilité, il n'en demeure pas moins qu'elles aient parfois été victimes d'agressions, aussi bien au sein de la métropole punique que dans l'*Urbs*.

**Mots clés : Agressions – Ambassadeurs – Assassinat – Inviolabilité – Transgression.**

**CARTHAGE AND THE ATTACKS ON THE ROMAN EMBASSY IN 203 BC: REMARKS ON THE  
ORIGINS OF AN UNPRECEDENTED DRIFT**

**Abstract:**

There were certainly direct negotiations between generals, yet it was essentially through delegations at various levels that the Romano-Carthaginian diplomatic exchanges of which we are aware were carried out. Messengers and ambassadors therefore occupied a prime place in these exchanges which extended over nearly four centuries (C.509-149 BC). If these delegations enjoyed a certain prestige and benefited from inviolability, the fact remains that they were sometimes victims of attacks, both within the Punic metropolis and in the *Urbs*.

**Keywords : Agressions – Ambassadors – Assassination – Inviolability – Transgression.**

## Introduction

Comme l'indique Polybe, les contacts diplomatiques entre Carthage et Rome remontent au moins à la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, pourtant l'envoi d'une délégation diplomatique romaine auprès des instances carthagoises n'est attestée, pour la première fois, qu'en 267 av. J.-C.<sup>2</sup>. Il faut rappeler que nous restons tributaire d'une documentation fragmentaire qui passe sous silence certains échanges. Sur la base des indications issues d'un corpus hétérogène, ont été recensées près d'une quinzaine de délégations diplomatiques envoyées par les Romains auprès des Carthagoises entre 267 et 203 av. J.-C.

Parmi elles, les commentateurs modernes se sont particulièrement intéressés à celles reçues à la veille de la deuxième guerre romano-carthagoise. Mais c'est sur leur nombre exact (G. Summer, 1972, p. 469-480 ; K.-H. Schwarte, 1983, p. 1-4) et la chronologie des faits (G. Summer, 1966, p. 5-30 ; A. Eckstein, 1983, p. 255-272) qu'ils se sont essentiellement penchés. Bien qu'elles soient parfois bien documentées, les conditions dans lesquelles elles ont été reçues et leur traitement n'ont bénéficié que de très peu d'attention.

Envoyés par Scipion afin de demander des explications suite à la capture des cargos romains<sup>3</sup> et faire savoir que la trêve demandée par les Carthagoises avait été ratifiée par Rome, Lucius Sergius, Lucius Baebius et Lucius Fabius<sup>4</sup>, furent non seulement victimes d'une bousculade, mais aussi d'une tentative d'assassinat orchestrée par les Carthagoises. Bien que lors du siège de Sagonte, Hannibal Barca refusa de recevoir des ambassadeurs romains<sup>5</sup>, jamais, avant 203 av. J.-C., les Carthagoises n'avaient posé un tel acte vis-à-vis d'une délégation romaine.

---

<sup>1</sup> Selon Polybe (*Histoires*, III, 22-23) le premier traité d'amitié Romano-carthagoise fut conclu en 509 av. J.-C. Sur cette datation qui a fait l'objet de débats voir B. Scardigli (1991, p. 26-28).

<sup>2</sup> Orose (*Histoires*, IV, 5, 2) fait savoir qu'une ambassade romaine s'était rendue à Carthage pour se plaindre du soutien que les Carthagoises auraient porté aux Tarentins : « à cette époque, comme les Carthagoises, qui avaient portés secours aux Tarentins contre mes Romains, recevaient les reproches du Sénat par l'intermédiaire d'ambassadeurs... ». *Eo tempore Carthaginienses dato aduersum Romanos auxilio Tarentinis, cum a senatu per legatos arguerentur...*

<sup>3</sup> Sur cet acte, voir Polybe, *Hist.*, XIV, 10, 2-12 ; Tite-Live, *Histoire romaine*, XXIV, 11-12 ; Appien, *Libyque*, 34, 143.

<sup>4</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 1, 1-3 ; Tite-Live, XXX, 25, 1-2 ; Dion Cassius, *Histoire romaine*, XVII, Fr. 57, 75.

<sup>5</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXI, 9, 3 ; Appien, *Ibérique*, 11, 41.

La présente étude vise à examiner les facteurs qui ont favorisé cette dérive inédite. Pour ce faire, après avoir décrit le déroulement de cette forfaiture, nous allons présenter l'ambiance qui régnait dans la métropole punique au moment où les ambassadeurs romains y furent reçus. D'autre part, nous nous pencherons sur le discours desdits ambassadeurs, mais aussi les tractations entreprises par une frange de l'aristocratie carthaginoise, afin de voir comment ils ont favorisé les agressions qui furent commises.

## 1. D'un projet de séquestration à une tentative d'assassinat

Avant d'examiner les facteurs qui ont favorisé ces actes, il faut commencer par présenter les faits tel qu'ils sont rapportés par les différentes sources dont nous disposons.

S'il est vrai que certains points demeurent obscurs, les indications données par les sources permettent de retracer les grandes lignes du périple de ces trois ambassadeurs, de leur arrivée dans la métropole punique à leur retour auprès de Scipion. Nous notons toutefois, d'un témoignage à un autre, quelques différences.

Après leur arrivée dans la métropole punique, tout s'était relativement bien déroulé. C'est au moment de leur départ qu'émergèrent les premiers heurts qui sont spécialement rapportés par Tite-Live et Appien. En effet, soulignant que la foule s'était montrée violente, ils n'ont pas manqué de préciser que les ambassadeurs s'en étaient sortis grâce à la protection de quelques notables carthaginois : « pris dans un attroupement, les ambassadeurs faillirent être mis à mal et demandèrent aux magistrats qui avaient pris leur défense de mettre à leur disposition des navires pour les escorter »<sup>6</sup>.

Appien va d'ailleurs plus loin en affirmant qu'il ne s'agissait pas qu'une simple bousculade mais plutôt d'un projet de séquestration orchestré par le peuple : « [...] de son côté le peuple s'était mis en tête de se saisir de ses ambassadeurs, jusqu'à ce que ceux de Carthage fussent revenus de Rome »<sup>7</sup>.

Si les premiers écarts peuvent s'inscrire dans le cadre d'une dérive collective, la tentative d'assassinat qui s'ensuivit, résultait d'une machination dont l'élaboration a été mise en exergue par les sources. Polybe indique que ce complot avait été fomenté par quelques dirigeants qui se mirent d'accord sur le plan suivant :

---

<sup>6</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXX, 25, 3 : *Qui cum multitudinis concursu prope violati essent, nec reditum tutiorem futurum cernerent, petierunt a magistratibus quorum auxilio vis prohibita erat ut naves mitterent quae se prosequerentur.* Voir, d'autre part, la version d'Appien (*Lib.*, 34, 145) : « Mais [H] Annon le Grand et [H] Asdrubal le Chevreau les arrachèrent à la foule et les firent escorter par deux trières ». Ἀλλὰ τοῦσδε μὲν Ἄννων τε ὁ Μέγας καὶ Ἀσρούβας ὁ Ἐριφος ἐξείλοντο τοῦ πλήθους καὶ προύπεμπον δύο.

<sup>7</sup> Appien, *Lib.*, 34, 144 : οἱ δὲ καὶ τοὺς πρέσβεις αὐτοῦ κρατεῖν ἐπενόουν, ἕως ἀφίκοιντο αὐτοῖς οἱ ἀπὸ Ἰώμης.

Ils dirent qu'il fallait prendre des mesures pour que les ambassadeurs regagnent leur camp en sécurité. Et sans attendre, ils se mirent à leur préparer deux trières d'escorte et ils mandèrent à leur amiral Hasdrubal de tenir les bateaux prêts non loin du camp romain ; ainsi lorsque les navires d'escorte auraient quitté les Romains, ces bateaux sortiraient et couleraient les ambassadeurs<sup>8</sup>.

Le plan ayant été élaboré, les ambassadeurs furent escortés. Tout se déroula comme prévu, bien qu'au final, les ambassadeurs parvinrent à s'en sortir sains et saufs. Voici comment Polybe rapporte le déroulement de l'attaque carthaginoise :

Mais dès qu'ils se retrouvèrent seuls en mer, les Carthaginois sortirent de leur embuscade avec trois trières et abordèrent la *pentère* romaine sans arriver à l'éperonner, parce qu'elle se dérobait, ni à monter sur le pont du fait de la vaillante résistance de ses gens ; mais en l'attaquant bord à bord et tout autour, ils couvraient de blessures les soldats embarqués et ils en tuaient beaucoup, jusqu'au moment où les Romains aperçurent les hommes de leur propre camp en mission de fourrageurs sur le littoral, qui accouraient à la rescousse vers le rivage ; alors ils jetèrent leur navire à la côte. Si la plupart des soldats embarqués avaient été tués, les ambassadeurs s'en étaient tirés, contre toute attente<sup>9</sup>.

Comme l'attestent les sources dont nous disposons, les ambassadeurs furent victimes de deux agressions qui avaient respectivement eu lieu dans la métropole punique puis hors de ses murs. Bien

---

<sup>8</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 2, 5-6 : "Εφασαν δεῖν πρόνοιαν ποιήσασθαι τῶν πρεσβευτῶν, ἵνα μετ' ἀσφαλείας ἀνακομισθῶσιν εἰς τὴν ἰδίαν παρεμβολήν. Καὶ παραυτίκα τούτοις μὲν ἠτοίμαζον δύο τριήρεις παραπόμπους, πρὸς δὲ τὸν ναύαρχον Ἀσδροῦβαν διεπέμψαντο παρακαλοῦντες ἐτοιμάσαι πλοῖα μὴ μακρὰν τῆς τῶν Ῥωμαίων παρεμβολῆς, ἵν' ἐπειδὴν αἱ παραπέμπουσαι νῆες ἀπολίπωσι τοὺς Ῥωμαίους, ἐπαναχθέντα ταῦτα καταποντίσῃ τοὺς πρεσβευτάς. Voir aussi Dion Cassius, *Hist.*, XVII, Fr. 57, 74.

<sup>9</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 2, 12-15 : Ἄμα δὲ τῷ μονωθέντας αὐτοὺς πλεῖν ἐπανάγονται τρισὶ τριήρεσιν ἐξ ὑποβολῆς οἱ Καρχηδόνιοι, καὶ παραβαλόντες τῇ Ῥωμαϊκῇ πεντήρει τρώσαι μὲν οὐχ οἰοί τ' ἦσαν, ὑποχωρούσης τῆς νεώς, οὐδὲ τοῦ καταστρώματος ἐπιβῆναι διὰ τὸ γενναίως ἀμύνεσθαι τοὺς ἄνδρας· ἐκ πραβολῆς δὲ καὶ πέριξ προσμαχόμενοι κατετίτρωσκον τοὺς ἐπιβάτας καὶ διέφθειρον πολλοὺς αὐτῶν, ἕως οὗ κατιδόντες οἱ Ῥωμαῖοι τοὺς προνομεύοντας τὴν παραλίαν ἀπὸ τῆς ἰδίας στρατοπεδείας παραβοηθούντας ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν ἐξέβαλον τὴν ναῦν εἰς τὴν γῆν. Τῶν μὲν οὖν ἐπιβατῶν οἱ πλεῖστοι διεφθάρησαν, οἱ δὲ πρεσβευταὶ παραδόξως ἐξεσώθησαν. Voir aussi Tite-Live, *Hist.*, XXX, 25, 5-8: « Trois trirèmes de la flotte carthaginoise surgirent soudain de la haute mer et foncèrent sur la quinquérème romaine, au moment où elle doublait le cap, mais sans pouvoir l'éperonner car elle filait plus vite. Les ennemis se trouvaient à un niveau inférieur et ne pouvaient sauter sur le pont de la quinquérème qui était au-dessus d'eux. La quinquérème se défendit remarquablement tant qu'il eut des armes ; quand elles vinrent à manquer, les Romains réalisèrent que leur seule chance d'échapper à leurs poursuivants était à proximité de la côte et la présence des soldats qui étaient sortis en foule du camp et s'étaient répandu le long du rivage : on lança le bateau de toute la force des rames contre le bord ; le bâtiment fut perdu mais les passagers furent sauvés ». *Ex ea tres quadriemes, seu clam misso a Carthagine nuntio ut id fieret, seu Hasdrubale qui classi praeerat sine publica fraude auso facinus, quinqueremem Romanam superantem promunturium ex alto repente adgressae sunt. sed neque rostro ferire celeritate subterlabentem poterant, neque transilire armati ex humilioribus in altio rem navem ; et defendebatur egregie quoad tela suppeditarunt. Quibus deficientibus iam nulla alia res eam quam propinquitas terrae multitudoque a castris in litus effusa tueri potuisset. concitatam enim remis quanto maximo impetu poterant in terram cum immisissent, navis tantum iactura facta incolumes ipsi evaserunt.* Aussi se référer au bref passage de Dion Cassius, *Hist.*, XVII, Fr. 57, 74.

qu'une de ces agressions était plus grave, aux yeux des Romains, elles représentaient toutes des transgressions du *ius gentium*<sup>10</sup>, mais surtout du *ius legationis*<sup>11</sup>.

## 2. Une métropole en ébullition : un climat favorable aux dérives

En 203 av. J.-C., lorsque Scipion décida d'envoyer trois membres de son état-major auprès des Carthaginois, les succès fulgurants d'Hannibal Barca et ses troupes n'étaient plus que de vieux souvenirs. En effet, on était bien loin des victoires communément appelées les « quatre glorieuses » (Y. Le Bohec 2021, p. 46-47) et de l'enthousiasme qui régnait à Carthage au moment de la réception de Magon Barca en 216 av. J.-C., après la victoire de Cannes<sup>12</sup>.

Il faut dire que depuis 212 av. J.-C. au moins, les Romains avaient progressivement repris du poil de la bête (Y. Le Bohec, 2014, p. 218-224). Mais, c'est l'entrée en scène de Scipion qui avait totalement fait basculer les choses : en 210, il offrit à Rome une grande victoire en prenant le contrôle de Carthagène, le bastion de Carthage en Ibérie (J.-P. Brisson, 1973, p. 249-254 ; S. Lancel, 1995, p. 225-228). Pourtant, si Tite-Live insiste sur l'écho retentissant qu'a eu cette victoire<sup>13</sup>, il faut reconnaître qu'elle n'avait pas suscité une grosse frayeur au sein de la métropole punique.

C'est dès l'année 204 av. J.-C. que les Carthaginois se sont, pour la première fois, sentis en danger. S'il en était ainsi, c'est parce que c'était au cours de cette année que Scipion débarqua en Afrique (St. Gsell, 1920, p. 209-211 ; W. Huss, 1985, p. 406-407). L'impressionnant dispositif militaire romain avait causé une migration des populations vers la métropole punique qui la plongea davantage dans l'agitation<sup>14</sup>. N'ayant plus confiance aux qualités militaires d'Hasdrubal fils de Giscon qui, à ce moment,

---

<sup>10</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXX, 25, 10.

<sup>11</sup> Sur le droit des ambassadeurs chez les Romains, voir G. Stouder (2019, p. 393-418).

<sup>12</sup> Sur sa réception, voir essentiellement Tite-Live, *Hist.*, XXIII, 11, 7 ; 13.

<sup>13</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXVI, 51, 11-14.

<sup>14</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXIX, 28, 3 : « Déjà la vue de la flotte, en un premier temps, puis l'agitation causée par le débarquement avaient apporté, non seulement dans les campagnes littorales, mais jusque dans les villes, l'anxiété et l'effroi. Et en effet, à une foule humaine mêlée de files de femmes et d'enfants, qui avait couvert un peu partout l'ensemble des routes, s'ajoutaient les troupeaux poussés par les paysans, de sorte qu'on eût dit que l'Afrique soudain abandonnée. Dans les villes mêmes, les réfugiés provoquaient plus d'effroi qu'ils n'en éprouvaient en y arrivant ; Carthage tout particulièrement connut une agitation presque aussi importante que si elle avait été prise ». *Iam non in maritimos modo agros conspectu primum classis, dein tumulti egredientium in terram pavor terrorque pervenerat, sed in ipsas urbes. Neque enim hominum modo turba, mulierum puerorumque agminibus immixta, omnes passim compleverat vias, sed pecora quoque prae se agrestes agebant, ut relinqui subito Africam diceres. urbibus vero ipsis maiorem quam quem secum attulerant terrorem inferebant ; praecipue Carthagini prope ut captae tumultus fuit.*

se trouvait en Afrique, les Carthaginois durent prendre certaines dispositions dans l'espoir de faire face à une attaque romaine<sup>15</sup>.

Si les efforts d'Hasdrubal fils de Giscon et le soutien de Syphax avaient fini par redonner un peu d'espoir aux Carthaginois, l'année 203 av. J.-C. fut marquée par deux événements qui ont davantage plongé la métropole punique dans la détresse. Après avoir recueilli des informations lors d'échanges diplomatiques, Scipion parvint à incendier les camps de Syphax et d'Hasdrubal fils de Giscon (S. Crouzet 2011, p. 337-356). En plus, bien que les deux hommes eussent mobilisé des nouvelles forces, après la bataille des grandes plaines, Hasdrubal fils de Giscon s'était enfuit<sup>16</sup> tandis que Syphax fut capturé<sup>17</sup>. Après cette nouvelle défaite, la métropole punique fut davantage horrifiée. Ainsi dit Polybe : « [à] Carthage, où régnait déjà antérieurement un grand désarroi, l'émoi redoubla, car, après ce deuxième désastre, tout espoir semblait désormais perdu »<sup>18</sup>.

Si on en croit Appien, la situation était telle que même Hannibal Barca, qui disposait pourtant du soutien du peuple, rejoignit la métropole punique ayant quelques inquiétudes. En effet, l'historien alexandrin fait remarquer qu'étant sur le chemin du retour pour Carthage, le général était « [...] rempli d'appréhension quand il songeait à la défiance du peuple à l'égard des magistrats et à l'impulsivité de ses actions »<sup>19</sup>.

En réalité, il n'était pas le seul à avoir pris conscience du danger lié au climat délétère qui régnait au sein de la métropole punique : après ce désastre, même ayant été amnistié, Hasdrubal fils de Giscon appréhendait vraisemblablement de se faire agresser par le peuple. Appien rapporte qu'« [...] il n'avait pas le courage de se montrer aux Carthaginois, mais se terrait dans la ville »<sup>20</sup>. Il savait que le climat était favorable à toute forme d'agressions. La suite des événements, telle que rapportée par Appien, confirme d'ailleurs que ses inquiétudes étaient fondées :

Une clameur accueillit ces propos et l'agitation s'empara de l'assistance. Certains, désertant l'assemblée, faisaient le tour de la ville à la recherche d'[H]asdrubal. Mais lui se dépêcha d'aller se

---

<sup>15</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXIX, 28, 7-10.

<sup>16</sup> Polybe, *Hist.*, XIV, 8, 14; Appien, *Lib.*, 22, 92.

<sup>17</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 9, 3; Tite-Live, XXX, 12, 1; Appien, *Lib.*, 26, 107-108.

<sup>18</sup> Polybe, *Hist.*, XIV, 9, 6: Ἐν δὲ τῇ Καρχηδῶνι μεγάλης καὶ πρότερον ὑπαρχούσης ἀκαταστασίας, ἔτι μείζω τότε συνέβαινε γίνεσθαι τὴν ταραχὴν, ὡς ἂν ἐκ δευτέρου τηλικαύτη πληγῆ <περι>πεπτωκότων ἤδη καὶ ἀπειπόντων τὰς ἐν αὐτοῖς ἐλπίδας.

<sup>19</sup> Appien, *Lib.*, 33, 138: Ἀννίβας ἄκων ἐς Καρχηδῶνα ἔπλει, τὴν ἐς τοὺς ἄρχοντας ἀπιστίαν τοῦ δήμου καὶ ταχυεργίαν ὑφορώμενος.

<sup>20</sup> Appien, *Lib.*, 36, 151: καὶ οὐδ' ὧς ἐπιφαίνεσθαι τοῖς Καρχηδονίοις ἐθάρρει, ἀλλ' ἐκρύπτετο ἐν τῇ πόλει.

réfugier près de la tombe de son père et de s'y donner la mort par le poison. Même de ce lieu, ils arrachèrent son cadavre et lui coupèrent la tête qu'ils promenèrent par la ville au bout d'une pique<sup>21</sup>.

Au regard de ce qui précède, nous constatons que le climat qui prévalait, au moment où cette ambassade fut reçue, pouvait laisser place à tous types d'écarts. Les sources évoquent non seulement une agitation particulière, mais aussi quelques violences parfois extrêmes. Ce climat favorable aux dérives collectives avait joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la bousculade des ambassadeurs romains.

### 3. Entre des paroles frustrantes et des exigences fâcheuses

S'il est vrai que le climat favorisait tous types de dérives, il faut dire que l'attitude des ambassadeurs romains semble davantage avoir cristallisé les tensions et favorisé les deux agressions dont ils furent victime.

Successivement introduits devant le Sénat, puis devant l'Assemblée du peuple, les ambassadeurs choisirent de s'exprimer avec sincérité, mais aussi avec arrogance. Polybe résume la première partie de leur allocution comme suit :

Ils parlèrent de la situation avec franchise, d'abord en rappelant que les ambassadeurs carthaginois qui étaient venus les trouver à Tunis et s'étaient présentés devant le Conseil, ne s'étaient pas bornés à saluer les dieux et adorer la terre, ce qui est une coutume répandue ; sans aucune dignité, ils s'étaient prosternés et avaient baisé les pieds des membres du Conseil...<sup>22</sup>

Poursuivant leur discours, ils n'hésitèrent pas à tenir des propos davantage dénigrants. En effet, soulignant les faibles probabilités qu'avaient les Carthaginois de les vaincre, ils n'ont pas manqué de rappeler à ces derniers la piètre condition dans laquelle ils se trouvaient désormais, tout en pointant du doigt leur perfidie :

D'ailleurs, même si elles étaient arrivées qu'après avoir battu leurs adversaires de là-bas, pour, nous affronter nous, qui avons battus déjà dans deux batailles successives, il faudrait bien tenir l'avenir

---

<sup>21</sup> Appien, *Lib.*, 38, 159: βοῆς δ' ἐπὶ τούτῳ καὶ θορύβου γενομένου τὴν ἐκκλησίαν τινὲς καταλιπόντες ἐζήτουν Ἀσρούβαν περιόντες. Ὁ δ' ἔφθασε μὲν ἐς τὸν τοῦ πατρὸς τάφον καταφυγῶν καὶ φαρμάκῳ διαχρησάμενος αὐτόν· οἱ δὲ κάκειθεν αὐτοῦ τὸν νέκυν ἐξελόντες καὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ ἀποτεμόντες περιέφερον ἐπὶ δόρατος ἀνά τὴν πόλιν.

<sup>22</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 1, 5-7: μετὰ δὲ ταῦτα πάλιν ἐπὶ τοὺς πολλοὺς παραχθέντες, ἔλεγον ὑπὲρ τῶν θένεστῶτων μετὰ παρησίας, πρῶτον μὲν ἀναμνησκόντες ὡς οἱ παρ' ἐκείνων πρεσβευταί, παραγεννηθέντες εἰς Τύνητα πρὸς σφᾶς καὶ παρελθόντες εἰς τὸ συνέδριον, οὐ μόνον τοὺς θεοὺς ἀσπάσαιντο καὶ τὴν γῆν προσκυνήσαιεν, καθάπερ ἔστιν ἔθος τοῖς ἄλλοις ἀνθρώποις, ἀλλὰ καὶ πεσόντες ἐπὶ τὴν γῆν ἀγεννώως τοὺς πόδας καταφιλοῦεν τῶν ἐν τῷ συνεδρίῳ...

pour douteux, et de ne pas considérer seulement l'hypothèse d'une victoire, mais aussi celle d'une défaite. Et si celle-ci se produit, dit l'orateur, quels dieux appellerez-vous, pour susciter la pitié des vainqueurs devant votre détresse ? Il sera normal que vous soyez privés de toute espérance, tant du côté des dieux que du côté des hommes, en raison de votre perfidie<sup>23</sup>.

Ces propos n'ont pas été sans conséquence. Polybe fait remarquer qu'après le départ de la délégation, les aristocrates se sentaient majoritairement frustrés et « [...] en voulaient aux ambassadeurs de leur franchise »<sup>24</sup>. En faisant montre d'autant de sincérité, mais aussi de mépris, ils attisèrent encore plus les tensions en accentuant l'animosité des membres de l'aristocratie qui étaient favorables à la guerre.

Il ne faut pas oublier de souligner que si Polybe n'insiste que sur le mécontentement de la majorité des dirigeants et du « Conseil », il est évident qu'une partie du peuple était également mécontente. Il ne faut pas perdre de vue que c'est sous la pression du peuple que l'acte qui entraîna la députation des trois ambassadeurs fut posé. En effet, ayant remarqué que les navires romains avaient été entraînés non loin de la métropole punique par une tempête, le peuple se mit à manifester afin qu'ils soient capturés<sup>25</sup>.

Bien au-delà des paroles outrageantes, c'était, semble-t-il, les recommandations des ambassadeurs qui exaspérèrent le peuple. Scipion, dit Appien, « ne jugeait pas convenable d'ouvrir les hostilités après la conclusion d'un traité, mais il demandait réparation, comme à des amis en faute »<sup>26</sup>. Les ambassadeurs exigèrent donc la restitution des navires capturés, mais cette exigence ne pouvait pas convenir au peuple. S'il en était ainsi, c'est parce que les bateaux transportaient des vivres, or les Carthagoins étaient frappés par la famine<sup>27</sup>.

#### 4. Une manœuvre politique pour relancer la guerre contre Rome

---

<sup>23</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 1, 12-14 : «Οὐ μὴν ἀλλ' εἰ καὶ νενικηκότες τοὺς ἐκεῖ παρήσαν, καὶ πρὸς ἡμᾶς ἔμελλον διακινδυνεύειν τοὺς δυοὶ μάχαις ἐξῆς ὑμᾶς ἤδη νενικηκότας, ὅμως ἀμφιδόξους ἔχειν <ἔ>δει τὰς ἐλπίδας ὑπὲρ τοῦ μέλλοντος, καὶ μὴ μόνον τοῦ νικᾶν ἔννοιαν λαμβάνειν, ἀλλὰ καὶ τοῦ σφαλῆναι πάλιν. Οὗ συμβάντος ποίους ἐπικαλέσεσθε" ἔφη "θεοῦς; ποίοις δὲ χρώμενοι λόγοις τὸν ἐκ τῶν κρατούντων ἔλεον ἐπισπάσεσθε πρὸς τὰς ἑαυτῶν συμφοράς; πάσης εἰκὸς ὑμᾶς ἐλπίδος ἀποκλεισθήσεσθαι καὶ παρὰ θεῶν καὶ παρ' ἀνθρώπων διὰ τὴν ἀθεσίαν καὶ τὴν ἀβουλίαν.»

<sup>24</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 2, 1 : δυσχερῶς δ' ἀνείχοντο τὴν τῶν πρεσβευτῶν παρρησίαν.

<sup>25</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXX, 24, 9-12 : Mais les bateaux de transport furent pour la plupart entraînés vers l'île d'Egimure qui ferme le golfe du côté de la pleine mer, à quarante-cinq kilomètres de Carthage ; d'autres arrivèrent au lieu-dit les Eaux-Chaudes, en face de Carthage: de Carthage on voyait tout. Toute la population s'était donc rassemblée au forum et les magistrats convoquèrent le Sénat. Le peuple manifestait à l'entrée de la curie, demandant qu'on ne laisse pas échapper une si belle proie, qui se trouvait sous leurs yeux ». Appien (*Lib.*, 34, 143) attribue aussi la responsabilité de cet acte au peuple.

<sup>26</sup> Appien, *Lib.*, 34, 144 : Σκιπίων μὲν οὖν οὐκ ἤξιου πολέμου κατάρχειν μετὰ σπονδάς, ἀλλ' ἦται δίκας ὡς φίλους ἀμαρτόντας·

<sup>27</sup> Appien, *Lib.*, 34, 143 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XXVII, 14.

Dès le début de la deuxième guerre romano-carthaginoise, deux principales factions s'opposaient à Carthage. La première, favorable à Hannibal Barca, soutenait la guerre, tandis que la deuxième, dirigée par Hannon le *Rab*, s'y opposait fermement (K. Melliti, 2021, p. 290 ; M. Ben Mansour, 2022, p. 436-440). En 203 av. J.-C., lorsque les ambassadeurs de Scipion vinrent à Carthage, cette opposition existait encore.

Lorsque la nouvelle de la capture de Syphax parvint à Carthage, une frange de l'aristocratie continuait à soutenir la guerre, pourtant le Sénat prit la résolution d'ouvrir les négociations afin d'obtenir une trêve<sup>28</sup>. Nous constatons qu'à ce moment, le Sénat semble être majoritairement favorable à la paix, or, au début de cette guerre, c'était plutôt le contraire. En effet, en 218 av. J.-C., tandis que les Romains envoyèrent des ambassadeurs pour tenter d'éviter la guerre, Tite-live fait remarquer qu'« [...] Hannon [le *Rab*] fut le seul à plaider devant le sénat la cause du traité »<sup>29</sup>. Mais surtout, il n'a pas manqué de rappeler que cette institution était en grande partie favorable à Hannibal Barca et à son entreprise : « [q]uand Hannon eut fini de parler, il n'eut personne dans toute l'assemblée pour le contredire pour juger nécessaire d'exposer une opinion contraire, tant le sénat était, presque dans sa totalité, acquis à Hannibal »<sup>30</sup>.

Cette situation n'est pas sans conséquence : bien qu'ayant perdu la majorité dont ils disposaient au Sénat, les bellicistes souhaitaient absolument voir la guerre perdurer. C'est donc grâce à d'autres leviers qu'ils ont tenté d'influencer le cours des événements. Il faut souligner que des tentatives d'instrumentalisations, datant de l'année 202 av. J.-C., sont rapportées par certaines sources. En effet, en 202 av. J.-C., après avoir édicté les conditions de paix aux ambassadeurs carthaginois qu'il avait reçus, Scipion leur demanda d'aller les exposer à leurs concitoyens<sup>31</sup>. Alors que les ambassadeurs faisaient le compte-rendu de leur mission, Giscon, vraisemblablement un sénateur (K. Geus, 1992, p. 191), monta sur la tribune puis se mit à inciter la foule à s'opposer à la paix<sup>32</sup>. Si cet événement est postérieur aux agressions des ambassadeurs de Scipion, tout porte à croire que ce jeu de manipulation remontait au moins à l'année 203 av. J.-C.

Ces manœuvres subtiles permettent déjà d'établir un premier lien entre la volonté d'une frange de l'aristocratie et la bousculade dont les ambassadeurs furent victimes. Ces derniers attisèrent la colère du

---

<sup>28</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXX, 16, 3.

<sup>29</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXI, 10, 2: *Hanno unus adversus senatum causam foederis...*

<sup>30</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXI, 11, 1: *Cum Hanno perorasset, nemini omnium certare oratione cum eo necesse fuit ; adeo prope omnis senatus Hannibalis erat*

<sup>31</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 19, 1; Tite-Live, *Hist.*, XXX, 3-, 7.

<sup>32</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 19, 2; Tite-Live, *Hist.*, XXX, 37, 7-8.

peuple afin de favoriser cette première dérive. Nous en voulons pour preuve, les mots qu'Appien attribue à Hasdrubal le Chevreau<sup>33</sup>, l'ambassadeur qui s'exprima devant Scipion, après la défaite d'Hannibal Barca à Zama. En effet, pour justifier l'agression de la délégation déléguée par Scipion, il évoqua, entre autres, les manipulations orchestrées par les va-t-en-guerre, bien qu'il se soit essentiellement limité à la première agression :

Vous ne devez pas non plus condamner en bloc les Carthaginois, eux qui par le passé ont demandé la paix et qui, l'ayant obtenue, se sont empressés de prêter serment. Mais les cités se laissent facilement détourner vers le pire, et c'est toujours ce qui vise à plaire qui l'emporte auprès des foules. Nous aussi en avons fait l'expérience, puisque nous avons été incapables de convaincre la foule et de la retenir, à cause de ceux qui, là-bas, nous calomniaient, mais qui, près de vous, ont perdu leur excessive liberté d'expression. Gardez-vous donc, Romains, de juger ce qui se passe chez nous en fonction de votre sens de la discipline et de votre prudence ; mais, si l'on estime que céder aux pressions des agitateurs constitue un crime, considérez la famine et la nécessité où la souffrance nous avait placés<sup>34</sup>.

Mais c'est surtout sur la tentative d'assassinat qu'il faut davantage insister : si Tite-Live semble ne pas avoir des informations fiables sur les instigateurs de cette action<sup>35</sup>, Polybe est formel. Contrairement au Padouan, l'historien mégalo-politain identifie les partisans de la guerre comme les instigateurs de cette forfaiture. Ainsi dit-il : « [...] mais certains dirigeants, dont l'objectif était de rallumer la guerre par tous les moyens, tinrent conseil et montèrent l'opération que voici »<sup>36</sup>.

En rassemblant toutes les pièces du puzzle, les choses deviennent on ne peut plus claires : les membres de l'aristocratie qui désiraient voir la guerre se poursuivre, élaborèrent ce stratagème dans l'optique de précipiter la reprise des hostilités. Pour comprendre cette démarche, il ne faut pas perdre de vue que cet acte suffisait, comme l'a fait remarquer G. Stouder (2019, p. 395), à provoquer une guerre : « [...] l'infraction au *ius legatium* était considéré comme une *iusta causa belli*, c'est-à-dire une cause suffisante pour que la guerre soit un *bellum iustum* ».

---

<sup>33</sup> Il est vrai que, depuis E. Hannak (1869, p.135-191) au moins, les uns et les autres admettent que les discours d'Appien sont des constructions, pourtant on reconnaît qu'ils sont basés sur des faits historiques.

<sup>34</sup> Appien, *Lib.*, 50, 217-218 : Εἰσὶ δ' αἱ πόλεις ἐπὶ τὸ χεῖρον εὐεπίστρεπτοι, καὶ τὸ πρὸς χάριν αἰεὶ παρὰ τοῖς πλήθεσιν ἐπικρατεῖ. Ἄ καὶ ἡμεῖς ἐπάθομεν, οὐτε πείσαι δυνηθέντες τὸ πλῆθος οὐτ' ἐπισχεῖν διὰ τοὺς ἐκεῖ μὲν διαβάλλοντας ἡμᾶς, παρὰ δ' ὑμῖν τὴν παρρησίαν ἀφηρημένους. Μὴ δὴ ἀπὸ τῆς ὑμετέρας εὐπειθείας ἢ εὐβουλίας, ὡς Ῥωμαῖοι, τὰ παρ' ἡμῖν κρίνετε, ἀλλ' εἴ τω καὶ τὸ πεισθῆναι τοῖς ἐπιτριβουσὶν ἀδίκημα εἶναι δοκεῖ, τὸν λιμὸν ὑπίδεσθε καὶ τὴν ἀνάγκην, ἣ γέγονεν ἡμῖν ὑπὸ τοῦ πάθους.

<sup>35</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXX, 25, 6 : « Y eut-il un ordre secret de Carthage ou Hasdrubal, commandant de la flotte, prit-il cette initiative de lui-même et sans obéir à une instruction officielle » ? *Seu clam misso a Carthagine nuntio ut id fieret, seu Hasdrubale qui classi praeerat sine publica fraude auso facinus.*

<sup>36</sup> Polybe, *Hist.*, XV, 2, 4 : Τῶν δὲ πολιτευομένων οἷς ἦν προκειμένον ἐκ παντὸς τρόπου συγχέαι πάλιν τὸν πόλεμον, οὗτοι συνεδρεύσαντες μηχανῶνται τι τοιοῦτον.

## Conclusion

Comme l'a rappelé H. Dridi (2009, p. 111), nous ne connaissons que très peu de choses sur le droit carthaginois. Nous ne disposons malheureusement d'aucune trace de réglementation encadrant la réception et le traitement des délégations étrangères à Carthage, pourtant tout porte à croire que le principe d'inviolabilité desdites délégations y était reconnu, mais surtout appliqué. C'est l'une des raisons pour lesquelles Hasdrubal le Chevreau et Hannon le *Rab*, deux des membres les plus éminents de la société carthaginoise, avaient assuré la protection des ambassadeurs lorsque le peuple tenta de les prendre à partie<sup>37</sup>. Bien que les Carthaginois aient longtemps respecté ce principe dans le cadre des échanges avec Rome, en 203 av. J.-C., ils n'hésitèrent pas de déroger à cette règle. Cette transgression inédite trouve d'abord ses fondements dans la crise sociopolitique et militaire qui avait pris une dimension importante au cours de l'année 203 av. J.-C., mais elle était surtout le fruit d'une manipulation orchestrée par une frange de l'aristocratie prête à tout pour annuler la trêve conclue entre Scipion et les ambassadeurs carthaginois au cours de la même année.

Rappelant les dangers auxquels les délégations diplomatiques déléguées en période de guerre ont pu faire face, cette dérive montre également toute la complexité de ces missions. Il faut surtout retenir que, si le principe d'inviolabilité des ambassades pouvait laisser croire aux membres de ces délégations que leur sécurité était garantie, rien n'excluait une quelconque dérive.

## Sources :

APPIEN, 1997, *Histoire romaine*, tome II, livre VI, *l'Ibérie*, texte établi et traduit par GOUKOWSKY Paul, Paris, Les Belles Lettres.

APPIEN, 2001, *Histoire romaine*, tome IV, livre VIII, *Le livre africain*, texte établi et traduit par GOUKOWSKY Paul, Paris, Les Belles Lettres.

---

<sup>37</sup> Tite-Live, *Hist.*, XXX, 25, 3, *loc.cit.* ; Appien, *Lib.*, 34, 144, *loc.cit.*

DIODORE DE SICILE, 2012, *Bibliothèque historique*, Fragments, tome III, livres XXVII-XXXII, texte établi, traduit et commenté par GOUKOWSKY Paul, Paris, Les Belles Lettres.

DION CASSIUS, 1961, *Roman History*, T. II, Books XII-XXXV, Traduit en Anglais par CARY Earnest, sur la base de la version de FOSTER (Herbet Baldwin), Cambridge-Londres, The Loeb Classical Library, Harvard University Press.

OROSE, 1991, *Histoires*, tome II, livres IV-VI, texte établi et traduit par ARNAUD-LINDET Marie-Pierre, Paris, Les Belles Lettres.

POLYBE, 1995, *Histoires*, tome X, livres XIII-XVI, texte établi et traduit par WEIL Raymond, Paris, Les Belles Lettres.

TITE-LIVE, 1991, *Histoire romaine*, tome XI, livre XXI, texte établi et traduit Par JAL Paul, Paris, Les Belles Lettres.

TITE-LIVE, 2003, *Histoire romaine*, tome XIII, livre XXIII, texte établi et traduit Par JAL Paul, Paris, Les Belles Lettres.

TITE-LIVE, 1994, *Histoire romaine*, tome XIX, livre XXIX, Texte établi et traduit par FRANÇOIS Paul, Paris, Les Belles Lettres.

TITE-LIVE, 1994, *Histoire Romaine*, livres XXVI à XXX, présentation et traduction par FLOBERT Annette, Paris, Garnier Flammarion.

## **Biographie**

BEN MENSOUR Manel, 2002, *Rites et coutumes de guerre chez les Carthaginois*, Tunis, Latrach Édition.

BRISSON Jean-Paul, 1973, *Carthage ou Rome*, Fayard.

CROUZET Sandrine, 2011, « L'incendie du camp de Syphax ou comment la ruse vint aux Romains », dans COUVENHES Jean-Christophe, CROUZET Sandrine, PÉRE-NOGUÈS Sandra (dir.), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du Monde méditerranéen, Hellenistic Warfare 3. Actes du colloque tenu à Tours, les 23 et 24 mars 2007*, Bordeaux, p. 337-356.

- DRIDI Hédi, 2009, *Carthage et la civilisation punique*, Paris, Les Belles Lettres.
- ECKSTEIN Arthur M., 1983, « Two Notes on The Chronology of the Outbreak of the Hannibalic War », *RMP* 126<sup>3</sup>, p. 255-272.
- GEUS Karl, 1992, « Giscon » dans LIPÍŃSKI Edward (dir.), *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Turnhout, Brepols.
- GSELL Stéphane, 1920, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, tome III, Paris, Librairie Hachette.
- HANNAK Emannel, 1869, *Appian und Seine Quellen*, Vienne, Beck'sche.
- HUSS Werner, 1985, *Geschichte der Karthager*, Munich, C. H. Beck'sche.
- LANCEL Serge, 1995, *Hannibal*, Paris Fayard.
- LE BOHEC Yann, 2021, « La guerre des Mondes », *Le Figaro Histoire* 55, p.40-49.
- LE BOHEC Yann, 2014, *Histoire militaires des guerres puniques : 264-146 av. J.-C.*, Paris, Tallandier.
- MELLITI Khaled, 2021, « Personnages », dans HILALI Arbia, MELLITI Khaled, AMARA Ouiza Ait et Al., *Rome et Carthage, Ve-Ier siècle av. J.-C.*, Neuilly, Atlante, p. 269-315.
- SCARDIGLI Barbara, 1991, *I Trattati Romano-cartaginesi*, Piza, Scuola Normale Superiore.
- SCHWARTE Karl-Heinz, 1983, *Der Ausbruch der zweiten Punischen Krieges Rechtsfrage und Überlieferung*, Steiner.
- STOUDER Ghislaine 2019, « Le droit des ambassadeurs : particularismes romains et universalité des pratiques », dans LEGRAS Bernard (dir.), *Transfert culturel et droits dans le monde grec et hellénistique*, Paris, Édition de la Sorbonne.
- SUMMER Graham Vincent, 1966, « The Chronology of the Outbreak of Second Punic War », *PACA* 9, p. 5-30.
- SUMMER Graham Vincent, 1972, « Rome, Spain and the Outbreak of the Second Punic War: Some Clarification », *Latomus* 31, p. 469-480.

**LES RUMEURS DANS L'ATHÈNES CLASSIQUE : CARACTÉRISTIQUES, MILIEUX DE  
PROPAGATION ET USAGES DANS LES MILIEUX POLITISÉS**

**(V<sup>e</sup> -IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

**Roger Mboumba Mbina**

Maître-Assistant en Histoire ancienne  
Ecole Normale Supérieure de Libreville

**Omer Arsène IVORA MOUANGOYE**

Doctorant en Histoire ancienne  
Département d'histoire et archéologie  
Université Omar Bongo de Libreville  
[ivora.omer@gmail.com](mailto:ivora.omer@gmail.com)

« Tous les Athéniens en effet, et les étrangers qui séjournent-là n'emploient leur temps qu'à dire ou écouter quelque chose de nouveau »

*Actes des apôtres, 17 : 19.*

**Résumé**

La rumeur, phénomène social très courant dans les sociétés contemporaines, a bien existé en Grèce ancienne. À Athènes, elle faisait partie des nombreux modes de communication que les Athéniens avaient développée depuis la période archaïque. Elle servait ainsi à s'informer, à faire de la propagande ou à discréditer un individu. Ce dernier aspect de la rumeur fut d'ailleurs très présent dans les milieux politiques et judiciaires où les rivalités politiques battaient leur plein. Ainsi, les hommes politiques les plus en vue de la cité et leurs proches se sont souvent vu porter atteinte à leurs images par le biais des rumeurs infamantes. Le fort développement de la rumeur dans la cité d'Athènes fut surtout favorisé par une organisation spéciale et une démographie denses et centralisées. Les lieux publics très fréquentés par les habitants d'Athènes constituaient les principaux foyers des rumeurs. Dans une société politique où la vie publique de chaque individu était primordiale, les rumeurs ont très souvent constitué des armes de manipulation du *dèmos*. Et si la société athénienne n'accordait pas le bénéfice du droit civique à toutes les couches sociales, les rumeurs, elles, pouvaient émerger et être diffusées par tous, sans distinction de statut.

**Mots clés** : Athènes – Opinion - Rumeurs –Période classique.

**POPULAR RUMORS AND MANIPULATION OF OPINION  
IN CLASSICAL ATHENS  
(5th-4th c. BC)**

**Summary**

Rumour, a very common social phenomenon in contemporary societies, did exist in ancient Greece. In Athens, it was one of many modes of communication that Athenians had developed since the Archaic period. It was thus used to inform oneself, to make propaganda or to discredit an individual. This last aspect of the rumor was also very present in political and judicial circles where political rivalries were in full swing. Thus, the most prominent politicians of the city and their relatives have often seen their images damaged by infamous rumours. The strong development of rumor in the city of Athens was especially favored by a special organization and a danced and centralized demography. Public places frequented by the inhabitants of Athens were the main sources of the rumors. In a political society where the public life of each individual was paramount, rumors very often constituted weapons of manipulation of the demos. And if Athenian society did not grant the benefit of civil rights to all social strata, rumors could emerge and be disseminated by all, without distinction of status. This article aims to highlight the factors that favored the development of rumor in classical Athens, as well as the uses that the Athenians made of it. To do this, we will rely on data from modern and ancient literary and cartographic sources.

**Keywords:** Athens – Opinion - Rumors – Classic period.

**Introduction**

Le mot « rumeur » vient du latin « *rumor* » qui, selon la définition que nous propose le *Littré*, désigne « une nouvelle d'origine incertaine ou douteuse qui se répand dans le public par le bouche à oreille ». Pour G. Ferréol (2012, p.268), la rumeur est « une nouvelle ou un récit d'origine anonyme, porté par un sentiment d'évidence qui l'impose et rend inutile toute vérification ». C'est également, souligne Ph. Aldrin, « l'échange rapide au sein d'un groupe social d'une nouvelle dont la transmission, du fait de sa véracité encore incertaine ou douteuse, s'opère par des moyens formels et selon des préventions énonciatives

distinctes »<sup>38</sup>. Athènes était une cité où l'on aimait discuter de tout. La parole était au cœur de la vie associative et communautaire de la cité. La démocratie directe, modèle politique en vigueur à Athènes, poussait les Athéniens à s'informer sur le fonctionnement de la cité. Aucune nouvelle n'était sans intérêt. Durant la période classique, la parole devint à Athènes un bien de tous. Les citoyens, les femmes, les enfants, les métèques et les esclaves pouvaient parler, bien que dans la plupart des cas, le crédit était accordé aux Athéniens mâles. Comme nombre de civilisations du bassin méditerranéen de l'Antiquité, l'oralité est une des caractéristiques culturelles de la Grèce. À une époque où les nouvelles technologies de l'information et de la communication que nous connaissons aujourd'hui sont loin de voir le jour, les Grecs ont développé des formes de communication, notamment la rumeur. À Athènes, la rumeur était un fait courant. Elle était favorisée par une structure sociale ponctuée par un système de communication traditionnelle qui reposait sur l'oralité. Pour M. Mayo (2017, p.17), la rumeur est souvent utilisée dans la vie politique comme un instrument de discrédit entre des rivaux politiques. Toutefois, à côté de cette fonction que le politique donnait à la rumeur dans l'Antiquité, la rumeur était aussi utilisée dans la société athénienne comme un moyen de communiquer, de divertir, de propager, etc.

La question de la rumeur dans le monde grec a fait l'objet de bon nombre de publications dans les espaces anglophones et francophones. Mais deux auteurs, dont la proximité des travaux avec la période de l'histoire grecque à laquelle nous consacrons la présente étude, méritent d'être cités. S. Gotteland, qui est le premier des deux auteurs, a publié en 1997 un article intitulé « La rumeur chez les orateurs attiques : vérité ou vraisemblance ? ». En substance, elle analyse avec brio la rumeur chez les orateurs Grecs entre la période archaïque et la période hellénistique. Un autre travail intitulé « Rumeur et politique dans la cité grecque à l'époque classique », publié en 2001, montre comment la rumeur peut être utilisée comme un instrument politique, mais aussi comme un instrument économique. Fr. Larran, qui est le second auteur, consacre une récente thèse (2011) publiée ensuite sous le titre *Le bruit qui vole. Histoire de la rumeur et de la renommée en Grèce ancienne*, mène bien plus une étude terminologique de la rumeur chez les auteurs anciens, en survolant les périodes archaïque, classique et hellénistique. Notre étude, qui se veut complémentaire aux travaux précités, étudie les caractéristiques des rumeurs, leurs mécanismes, leurs modes de diffusion, leurs lieux de propagation et leur usage dans les milieux politiques. Elle s'appuie sur des données archéologiques, cartographiques et littéraires, vise à mettre en

---

<sup>38</sup> Ph. Aldrin, « L'impensé social des rumeurs politiques : sur l'approche domino centrique du phénomène et son dépassement », (en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00512308>, posté le 29 octobre 2015, consulté le 16 janvier 2022).

relief les éléments favorables du développement des rumeurs ainsi que les usages dont les Grecs de la période classique en faisaient.

## **1. L'organisation spatiale d'Athènes, une organisation favorable à la diffusion et à la circulation des rumeurs**

L'organisation spatiale d'Athènes a fortement contribué à la diffusion et à la circulation des rumeurs.

### **1.1. L'agora et le Pirée : deux pôles de forte concentration humaine, favorables à l'émergence et à la circulation des rumeurs**

Au V<sup>e</sup> siècle, Athènes est constituée de nombreux édifices publics (Cl. Weber-Pallez, 2007, p.34-37). Son organisation spatiale ne déroge pas du modèle hellénique (N. Chicher, 2017, p.30). Les cités sont pour la plupart situées près de la méditerranée et dotées d'un port, d'une grande place centrale, l'*agora* (une vaste place publique située dans la ville basse amenée autour des lieux de cultes anciens), d'une colline sacrée avec ses temples, l'Acropole, et parfois de remparts. P. Brulé (1998, p.82) complète cette description en ajoutant :

La ville occupe dans le paysage une position dominante. Cela n'empêche pas que quelques-uns de ses éléments constitutifs puissent se situer hors de la ligne de fortification comme certains sanctuaires ou nécropole. À l'intérieur, la ville s'organise dans une position et une complémentarité des quartiers d'habitation et des zones publiques à fonction diverses : politique, religieuse ou militaire. En son cœur des points nodaux : l'acropole et l'agora.

Loin de la période archaïque où l'agora abritait la majorité des institutions politiques auxquelles s'attachait une fonction religieuse, l'agora athénienne des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère est essentiellement une place commerciale (E.D. Nelson & S.K. Nelson, 2004, p.206). À cet effet, A. et F. Queyrel font remarquer sur l'agora de la période classique :

[On y trouvait sur l'agora] les paysans des environs, qui y apportaient leurs denrées, et les artisans, qui viennent écouler leurs produits, se regroupant par quartiers spécialisés : c'est sur l'agora que les hommes viennent faire leurs emplettes, faner de boutique en boutique, s'informer, rencontrer des amis.

Dans un documentaire qu'elle consacre à *Athènes, vérité sur la démocratie : la conquête du pouvoir*, Bettany Hughes (2016) décrit l'agora athénienne de la période classique comme étant « le cœur de la cité où les Athéniens venaient acheter, vendre, parler et débattre. C'est l'épicentre de la vie civique athénienne, l'un des endroits les plus bruyant du monde grec ». Cette description se rapproche de celle que donne V. Saux (2014, p.32-33) :

L'agora est d'abord un grand marché, une sorte de « *souk* » à l'antique. Elle est envahie des boutiques (des tréteaux posés sous un *vélum*, des baraques légères en planche...), où marchands et artisans, plus ou moins groupés par spécialité, proposent leurs produits : parfums, chaussures, poteries, ustensiles de cuisine et de ménage, articles de toilettes, vin primeurs, pain, poisson, gibier fleurs (...) plus largement, l'agora est pour les habitants un lieu de flatterie et de rencontre, où circule l'information, où l'on discute politique ou philosophie à l'abri d'une *stoa* ou d'un arbre.

**Image 1** : L'agora d'Athènes (Reconstitution 3D)



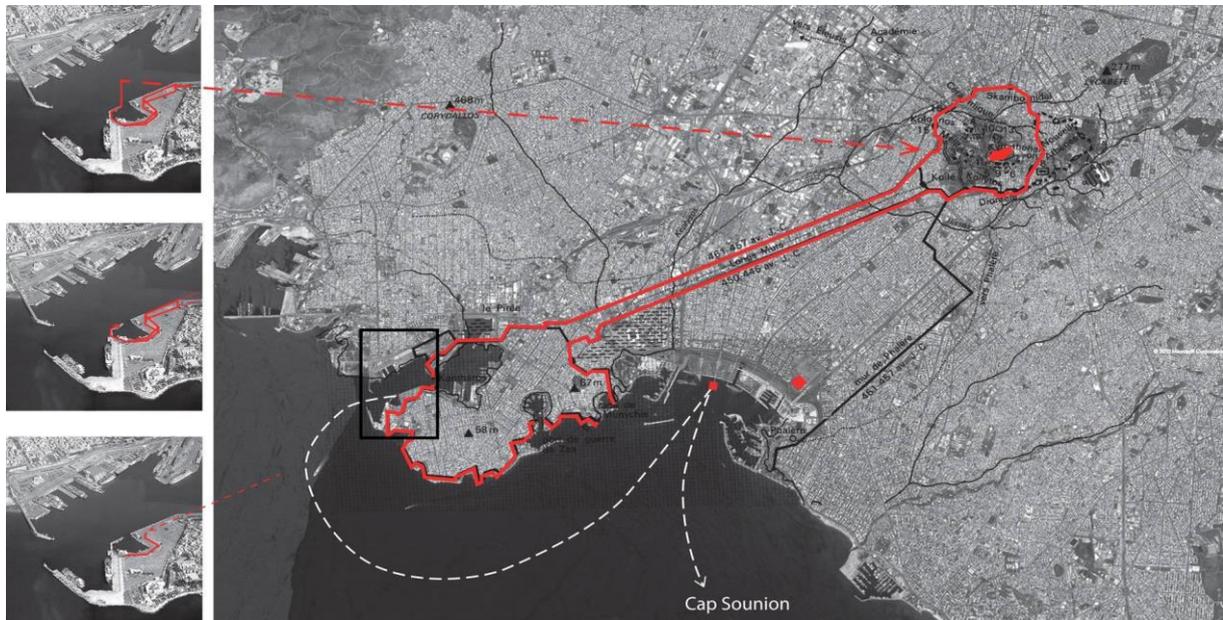
**Source** : R. Mboumba Mbina et O.A. Ivora Mouangoye

Comme on peut l'observer dans la reconstitution ci-dessus, l'agora abritait une diversité d'activités commerciales. Dès - 478, l'agora d'Athènes connut un fort accroissement démographique. Celui-ci fut favorisé par le libéralisme socioéconomique généré par la démocratie, qui permit à de nombreux étrangers de s'installer à Athènes pour y mener leurs activités commerciales. Dans le discours que Thucydide prête à Périclès dans sa *Guerre du Péloponnèse*, le Stratège ne manque d'ailleurs pas d'évoquer l'ouverture d'Athènes aux peuples étrangers : « notre ville est ouverte à tous : jamais nous n'usons

de la *Xénélasie*<sup>39</sup> pour écarter qui que ce soit d'une connaissance ou d'un spectacle, dont la révélation pourrait être profitable à nos ennemis<sup>40</sup> ». Ces propos qui vantent les libertés en vigueur dans l'Athènes péricléenne justifient bien la montée démographique que connaît la cité au début du Ve siècle, ainsi que le statut de « centre commercial » dont bénéficie la cité d'Attique.

Outre l'agora, l'ambiance qui prévalait au port du Pirée n'était pas moins intense. En effet, le port du Pirée abritait plusieurs activités, notamment sur le quai de *Kanthoras*, « partie commerciale du port, grouillante et cosmopolite, l'activité est bien plus intense que sur l'agora » (V. Saux, 2014, p.60-61). À chaque départ d'un navire de guerre, avaient lieu des festivités populaires. Les habitants de la ville, préalablement informés de l'événement, prenaient part aux festivités. Ce brassage occasionnel favorisait la circulation de l'information. Des propos de Platon repris par Cl. Mossé font d'ailleurs remarquer que le Pirée était constitué « d'une population bruyante et active » (1999, p.402).

**Image2** : Le port du Pirée (reconstitution par satellite)



**Source** : R. Mboumba Mbina et O.A. Ivora Mouangoye

<sup>39</sup> Autorisation de séjourner à Athènes.

<sup>40</sup> Thucydide, *Histoire de la Guerre de Péloponnèse*, II : Η πόλη μας είναι ανοιχτή σε όλους: δεν χρησιμοποιούμε ποτέ την Ξενελασία για να αποκλείσουμε κανέναν από τη γνώση ή ένα θέαμα, η αποκάλυψη των οποίων θα μπορούσε να είναι ευεργετική για τους εχθρούς μας.

À s'en tenir à cette reconstitution, on peut observer que le Pirée était de dimension assez importante. Cet espace qui abritait une forte activité économique et une population nombreuse et bigarrée n'était pas moins un lieu où la rumeur battait son plein. Dans *Le banquet* en l'honneur d'Agathon que Platon consacre essentiellement à l'éloge de l'amour, on trouve dans une allocution qu'Apollodore adresse à Socrate un passage faisant état de la circulation d'une rumeur au Pirée :

Je crois n'être pas mal placé pour satisfaire votre curiosité. L'autre jour en effet, je me trouvais monter de ma maison de Phalère à la ville quand j'entends, loin derrière moi, un plaisantin de mes amis qui sans doute m'avait reconnu – Hé toi ! Apollodore, citoyen de Phalère, ne vas-tu pas m'attendre ? Je m'arrêtai, et lui : figure-toi, Apollodore, que j'étais en train de te chercher pour te soutirer quelques détails sur cette soirée où Socrate, Alcibiade et quelques amis se réunissent chez Agathon, et sur les discours qu'on va consacrer à l'amour. Quelqu'un m'a bien rapporté ce que lui en avait dit Phenix, fils de Philippe, et ce quelqu'un te prétendait informer toi aussi. Mais tout cela était si vague que je compte désormais sur toi, d'autant que personne n'y a plus droits qu'un aussi grand ami de Socrate<sup>41</sup>.

Dans ce texte, on peut remarquer que le contenu d'une rumeur pouvait être confus, douteux, même lorsqu'il était transmis entre des individus d'une même communauté. Dans l'extrait de texte ci-dessus, l'interlocuteur d'Apollodore l'identifie sous l'appellation de « citoyen de Phalère ». Cette précision est capitale, car elle apporte des détails sur le statut d'Apollodore et donc de circonscrire la circulation des rumeurs entre les hommes de premier ordre, c'est-à-dire les citoyens. Ici, le lieu où Apollodore est interpellé n'est pas clairement défini. Mais tout laisse à penser qu'une fois sorti de sa maison, Apollodore se trouvait dans une rue où il aurait été reconnu par son interlocuteur.

L'agora et le Pirée d'Athènes étaient donc des milieux où la configuration spatiale et démographique favorisait la circulation des rumeurs.

## 2. Les principales fonctions des rumeurs

---

<sup>41</sup> Platon, *Le Banquet*, 172a, b : Δεν νομίζω ότι είμαι σε κακή θέση να ικανοποιήσω την περιέργειά σου. Τις προάλλες, μάλιστα, έτυχε να ανέβω από το σπίτι μου στο Φάληρο στην πόλη, όταν άκουσα, πολύ πίσω μου, έναν φίλο μου τζόκερ που αναμφίβολα με είχε αναγνωρίσει – Γεια σου! Απολλόδωρε, πολίτη Φάληρο, δεν θα με περιμένεις; Σταμάτησα και εκείνος; φαντάσου Απολλόδωρε ότι σε έψαχνα για να σου αποσπάσω κάποιες λεπτομέρειες για το απόγευμα που ο Σωκράτης, ο Αλκιβιάδης και κάποιοι φίλοι συναντιόντουσαν στο σπίτι του Αγάθωνα και για τις ομιλίες που θα αφιερώνονταν στην αγάπη. Κάποιος μου είπε τι του είχε πει ο Φένιξ, γιος του Φιλίππου, και αυτός ισχυρίστηκε ότι ενημέρωσε και εσάς. Αλλά όλα αυτά ήταν τόσο ασαφή που τώρα βασίζομαι σε σένα, ειδικά επειδή κανείς δεν έχει περισσότερα δικαιώματα σε αυτό από έναν τόσο μεγάλο φίλο του Σωκράτη.

Il existe dans l'Athènes classique de nombreuses rumeurs ayant chacune une fonction précise.

### 2.1. La rumeur comme moyen d'information

L'Athènes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère ne disposait pas d'un journal d'information quotidien, de téléphone ou de réseau Internet pouvant, comme au XXI<sup>e</sup> siècle, permettre à l'information de circuler et d'être relayée. Cet état de fait permit au phénomène rumoral de jouer le rôle de transmission d'information. Dans la biographie que Plutarque consacre à Alcibiade, apparaît un passage dans lequel la rumeur remplit la fonction informatrice :

« La flûte est bonne, disait-il (Alcibiade), pour les fils de Thébains, car ils ne savent pas discourir : nous, Athéniens, nous avons, comme disent nos pères, Athéna pour fondatrice et Apollon pour protecteur : la première jeta loin d'elle la flûte et le second alla jusqu'à écorcher celui qui en jouait ». C'est par ces propos, mi- plaisants, mi- sérieux, qu'Alcibiade se délivra de cet exercice et en délivra tous les autres : car le bruit se fut bientôt rependu, parmi les enfants, qu'Alcibiade avait raison de dénigrer la flûte et de railler ceux qui apprenaient à en jouer. La flûte fut depuis ce temps, exclue des études libérales et totalement déconsidérée<sup>42</sup>.

Le texte du biographe est révélateur. En effet, il met en relief la fonction informatrice de la rumeur. À cet égard, il est à observer qu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle, tout comme dans les siècles précédents, l'enseignement du jeu de flûte ne se fit pas en un lieu commun à tous les enfants d'Athènes, ce qui laisse croire que l'hostilité manifestée par Alcibiade se fit dans un lieu privé. Mais Plutarque nous apprend que la rumeur de l'attitude d'Alcibiade, manifestée en ce lieu privé, s'était répandue chez tous les enfants. Si dans le texte du biographe le transmetteur de la rumeur sur l'hostilité d'Alcibiade à l'égard du jeu de flûte n'est pas clairement défini, cette information était bien partie du lieu où s'était produite l'action pour se répandre chez les autres enfants de la cité qui jusque-là apprenaient à jouer de la flûte.

Dans l'apologie que Platon consacre à Socrate, apparaît de même un passage où la rumeur joue le rôle de moyen d'information : « Et si quelqu'un vient dire qu'il n'a jamais appris ou entendu de moi, en particulier, quelque chose que tous les autres n'aient pas également entendu, sachez bien qu'il ne dit pas la

---

<sup>42</sup> Plutarque, *Alcibiade*, II : « Ο αυλός είναι καλός, είπε (ο Αλκιβιάδης), για τους γιους των Θηβαίων, γιατί δεν ξέρουν να μιλούν : εμείς οι Αθηναίοι έχουμε, όπως λένε οι πατέρες μας, την Αθηνά για ιδρυτή και τον Απόλλωνα για προστάτη : ο πρώτος πέταξε. μακριά της το φλάουτο και το δεύτερο έφτασε στο σημείο να ξεφλουδίσει αυτόν που το έπαιζε». Με αυτές τις παρατηρήσεις, μισοαστειές, μισοσοβαρές, ο Αλκιβιάδης απελευθερώθηκε από αυτήν την άσκηση και απελευθέρωσε όλους τους άλλους από αυτήν: γιατί σύντομα είχε διαδοθεί η φήμη στα παιδιά ότι ο Αλκιβιάδης είχε δίκιο να δυσφημεί το φλάουτο και να τους κοροϊδεύει. που μάθαιναν να το παίζουν. Το φλάουτο έκτοτε έχει αποκλειστεί από τις φιλελεύθερες σπουδές και έχει απαξιωθεί πλήρως.

vérité<sup>43</sup> ». Ces propos mettent donc une fois de plus en relief le caractère informationnel de la rumeur, et révèlent que les informations contenues dans les rumeurs pouvaient être fausses.

La rumeur pouvait donc servir comme moyen d'information. Cependant, cette fonction n'était pas la seule.

## 2.2. La rumeur comme instrument de propagande

Les rumeurs contribuaient également à faire la renommée des individus. Dans une biographie qu'il consacre à Alcibiade, Plutarque mentionne que :

Le bruit courait partout que des chevaux qu'élevait Alcibiade et du grand nombre de ses chars<sup>44</sup>. Nul autre avant lui, qu'il fût simple particulier ou roi, n'avait envoyé sept chars à la fois aux jeux Olympiques ; et, en y remportant le premier, le second et le quatrième prix, selon Thucydide, ou, selon Euripide, le troisième, il surpassa tout ce qu'on peut rêver de plus éclatant et glorieux en ce domaine<sup>45</sup>.

Ici, la rumeur remplit deux (2) fonctions. En effet, dans ce passage de la biographie d'Alcibiade, la rumeur informe les Athéniens sur quelques aspects positifs de la vie d'Alcibiade et permet d'asseoir sa réputation, ce qui contribue pleinement à la bonne image que les Athéniens pouvaient se faire de lui. Cette fonction de la rumeur est encore perceptible dans la biographie que Plutarque consacre à Périclès :

L'aîné des fils légitimes de Périclès, Xanthippe, naturellement dépensier et marié à une femme jeune et prodigue, supportait impatiemment la stricte économie de son père, qui lui mesurait chichement les subsides et lui donnait peu à la fois. Aussi envoya-t-il <sup>46</sup> un jour demander de l'argent à un de ses amis, en lui faisant croire que c'était Périclès qui l'en priait. Quand, par la suite, l'ami redemanda son argent, au lieu de payer, Périclès lui intenta un procès. Exaspéré, le jeune Xanthippe se mit à décrier son père. Il essayait d'abord de ridiculiser en colportant au dehors les conversations qu'il avait chez lui, surtout ses entretiens avec les Sophistes<sup>47</sup>.

---

<sup>43</sup> Platon, *Apologie de Socrate*, 109c-113b : Και αν έρθει κάποιος να πει ότι δεν έμαθε ποτέ ούτε άκουσε από εμένα, συγκεκριμένα, κάτι που δεν έχουν ακούσει και όλοι οι άλλοι, να ξέρετε ότι δεν λείπει την αλήθεια.

<sup>44</sup> Platon, *Apologie de Socrate*, 109c-113b.

<sup>45</sup> Plutarque, *Alcibiade*, XI : Παντού ακουγόταν θόρυβος μόνο των αλόγων που εκτρέφει ο Αλκιβιάδης και του μεγάλου αριθμού των αρμάτων του. Κανένας άλλος πριν από αυτόν, είτε ήταν ιδιώτης είτε βασιλιάς, δεν είχε στείλει επτά άρματα κάθε φορά στους Ολυμπιακούς Αγώνες. Και, κερδίζοντας το πρώτο, το δεύτερο και το τέταρτο βραβείο, σύμφωνα με τον Θουκυδίδη, ή, σύμφωνα με τον Ευριπίδη, το τρίτο, ξεπέρασε όλα όσα μπορεί κανείς να ονειρευτεί πιο λαμπρά και ένδοξα σε αυτόν τον τομέα.

<sup>46</sup> Plutarque, *Alcibiade*, XI.

<sup>47</sup> Plutarque, *Périclès*, 36-2-6 : Ο μεγαλύτερος από τους νόμιμους γιους του Περικλή, η Ξανθίππη, φύσει σπάταλη και παντρεμένη με νεαρή και άσωτη σύζυγο, υποστήριζε ανυπόμονα την αυστηρή οικονομία του πατέρα του, ο

Telles sont donc deux fonctions que pouvaient remplir les rumeurs dans l'Athènes classique. Mais Athènes est à cette même période la cité de la démocratie où la politique bat son plein. Comment le phénomène rumorale s'est-il alors manifesté dans l'arène politique ?

### 3. Les rumeurs dans l'arène politique : victimes et instigateurs

Dans l'arène politique, deux principales catégories de personne furent visées par les rumeurs. Il s'agit des hommes politiques et leurs proches.

#### 3.1. Les personnalités politiques comme cibles de rumeurs infamantes

À Athènes, la politique est souvent rattachée à bien d'autres domaines de la société comme la religion, l'économie et l'armée. Ce rattachement s'explique par le fait que l'accession à certaines charges publiques donne automatiquement l'accès à des charges auxiliaires. C'est notamment le cas de la stratégie qui donnaient aux citoyens athéniens la possibilité d'être des chefs militaires en cas de guerre. La *stratégie* donnait également le droit au titulaire de cette magistrature de faire des sacrifices pour les dieux, comme nous le montre Aristote dans la *Constitution d'Athènes* :

Toutes les fonctions militaires sont données à l'élection à main levée : d'abord dix stratèges. Autrefois, on en prenait un par tribu ; aujourd'hui, on les prend parmi tous les citoyens athéniens. Le peuple leur assigne par son vote leurs attributions : l'un, le stratège des hoplites, a le commandement des hoplites quand ils font campagne hors du territoire ; un autre, le stratège du territoire, est chargé de garder et, si la guerre a lieu en Attique, c'est lui qui conduit ; deux pour le Pirée, un pour Munichie, l'autre pour l'Acté, veillent à la garde des arsenaux du Pirée ; un autre, le stratège des Symmories, dresse le rôle de citoyens tenus d'équiper une trière ( triérarques), procède, sur leur demande, aux échanges de fortune et introduit au tribunal les contestations qui les concernent ; les autres stratèges sont détachés au dehors suivant les besoins du moment.

---

οποῖος μέτρησε τις επιδοτήσεις του με φειδώ και του ἔδινε ελάχιστα ταυτόχρονα. Ἐτσι μια μέρα ἔστειλε να ζητήσει χρήματα ἀπὸ ἕναν φίλο του, κάνοντας τον να πιστέψει ὅτι ἦταν ὁ Περικλῆς που τον παρακαλοῦσε. Ὅταν ἀργότερα ὁ φίλος ζήτησε τα χρήματά του, ἀντὶ να πληρώσει, ὁ Περικλῆς του μῆνυσε. Εξοργισμένος, ὁ νεαρός Ξανθίππη ἀρχισε να αποδοκιμάζει τον πατέρα του. Πρώτα προσπάθησε να γελοιοποιήσει κάνοντας μπαζάρ ἐξω ἀπὸ τις συζητήσεις που εἶχε στο σπίτι, εἰδικά τις συνεντεύξεις του με τους Σοφιστές.

Dans ce texte Aristote nous montre que la stratégie est une fonction politique qui s'arme de responsabilités militaires et religieuses. Pendant les assemblées délibératives, le stratège athénien jouait un rôle politique. Mais à la veille des expéditions, il se devait de remplir un devoir religieux pour s'attirer les faveurs des dieux en sacrifiant et en consultant des oracles. Le lien étroit qui existait entre la politique, la religion et l'armée constituait un point de vulnérabilité dans les rivalités politiques du V<sup>e</sup> siècle, car un stratège pouvait être accusé d'avoir commis une faute religieuse. Ce qui pouvait avoir un impact politique puisque ce dernier pouvait être démis de ses fonctions politiques pour impiété ou pour profanation des symboles religieux. De la même manière, un stratège pouvait être démis de ses charges politiques pour avoir pris une décision qui avait conduit à la perte de la cité.

L'usage que les Athéniens avaient fait de la rumeur s'appuyait sur ce rapport étroit qui existait entre la politique et les autres domaines de société. Ainsi, comme le décrit Plutarque, en - 415, Alcibiade, stratège Athénien de premier plan, avait été victime des remueurs qui portaient sur un fait religieux mais dont les vrais enjeux furent politiques :

Sur ces entrefaites, le démagogue Androclès produisit des esclaves et des métèques qui accusèrent Alcibiade et ses amis d'avoir déjà une autre fois mutilé des statues consacrées et, dans une partie de débauche, parodié les mystères. Un certain Théodore y faisait, disaient-ils, office de héraut ; Polytion de porte-flambeau et Alcibiade d'hiérophante ; les autres membres de l'hétairie assistaient au spectacle et portaient le nom de mystes. Ce sont là les griefs allégués dans l'action publique que Thessalos, fils de Cimon intenta contre Alcibiade pour impiété envers les deux déesses<sup>48</sup>.

En nous fiant aux propos du biographe, Alcibiade avait été accusé d'être impliqué dans l'affaire de la parodie des Hermès qui avait eu lieu à la veille de l'expédition de Sicile. Mais cette accusation reposait sur les témoignages de femmes, d'esclaves et de métèques. Or, à Athènes les femmes, les métèques et les esclaves souffraient d'une infériorité statutaire qui faisait en sorte que dans ce genre d'affaire leurs témoignages étaient pris avec beaucoup de recul, puisque n'ayant pas la même considération qu'un témoignage fourni par un citoyen. Là encore le statut d'un individu impactait sur la crédibilité des propos qu'un témoin pouvait apporter.

---

<sup>48</sup> Εν τω μεταξύ, ο δημαγωγός Ανδροκλής παρήγαγε σκλάβους και μέτικους που κατηγορήσαν τον Αλκιβιάδη και τους φίλους του ότι είχαν ήδη ακρωτηριάσει για άλλη μια φορά αγιασμένα αγάλματα και, σε ένα παιχνίδι ακολασίας, παρωδίασαν τα μυστήρια. Κάποιος Θεωδωρής έδρασε εκεί, είπαν, όπως προανήγγειλε· Πολύτιον Λαμπαδηδρόμου και Αλκιβιάδη Ιεροφάντη. τα άλλα μέλη του εταΐριου παρακολούθησαν το θέαμα και έφεραν το όνομα των μυστών. Αυτά είναι τα παράπονα που ισχυρίζονται στη δημόσια αγωγή που άσκησε ο Θεσσαλός, γιος του Κίμωνα κατά του Αλκιβιάδη για ασέβεια προς τις δύο θεές.

D'ailleurs, au biographe d'ajouter :

On avait d'abord contre lui, comme il a été dit, que de vagues soupçons et obscures dépositions d'esclave et métèques. Mais, en son absence, ses ennemis ils suivirent l'affaire avec plus de chaleur, où la mutilation des Hermès. Ils rattachèrent intimement la parodie des mystères, insinuant que ces deux crimes procédaient d'une même conspiration révolutionnaire<sup>49</sup>.

Le texte révèle bien cette difficulté qui existait à Athènes au sujet du statut social d'un témoin. Si au Ve siècle la justice athénienne, la *diké*, rompue avec les formules rituelles classiques, définies par la coutume ou la religion, et rendait les jugements au nom de la cité tout entière, elle privilégiait de plus en plus une démarche rationnelle prenant appui sur des règles impersonnelles et systématiques telle que la collectes des faits, le recours au témoignage, l'administration de la preuve, la recherche d'une solution argumentée elle tenait tout de même compte du statut des témoins sans pour autant balayer d'une main leurs dépositions. Dans le cas de l'accusation portée contre Alcibiade, les esclaves ont été fournis par Androclès, un adversaire d'Alcibiade, qui fournit les témoins. Et si le biographe ne nous donne pas de détails sur les témoins, il n'est point exclu qu'il s'agit des témoins proches des adversaires d'Alcibiade. Sinon pourquoi un esclave fournirait un témoignage contre son maître et un métèque contre son *prostatès* ? La société athénienne de la période classique est organisée de sorte que, en justice, l'esclave et le métèque n'aient pas de droit à la parole. Ils sont représentés par un citoyen qui se charge de parler en leur nom.

Si Alcibiade fut bien victime d'une accusation fondée sur des dires et des rumeurs sans preuves, il fut lui-même l'instigateur d'une accusation contre le stratège Nicias. À ce sujet le biographe nous rapport que :

D'abord, sentant que les Argiens, qui haïssaient et craignaient les Spartiates, ne cherchaient qu'une occasion de défection, il leur fit secrètement espérer l'alliance d'Athènes et prit des contacts par des émissaires avec les chefs du peuple pour les encourager à ne rien craindre, à ne pas céder aux Lacédémoniens, mais à se tourner vers les Athéniens, et attendre qu'un repentir, qui ne tarderait guère leur

---

<sup>49</sup> Είχαμε απέναντί του στην αρχή, όπως ειπώθηκε, μόνο αόριστες υποψίες και σκοτεινές καταθέσεις σκλάβων και βογκών. Όμως, ερήμην του, οι εχθροί του ακολούθησαν με περισσότερη ζέση την υπόθεση ή τον ακρωτηριασμό του Ερμή. Συνέδεσαν στενά την παρωδία των μυστηρίων, υπονοώντας ότι αυτά τα δύο εγκλήματα προήλθαν από την ίδια επαναστατική συνωμοσία.

fit rompre la paix. Lorsque, ensuite, les Lacédémoniens eurent fait alliance avec les Béotiens et remis aux Athéniens le fort de Panacton, non point en bon état, comme ils le devaient mais démantelé, Alcibiade, voyant les Athéniens irrités, travailla à les aigrir encore davantage. En même temps il ameutait le peuple contre Nicias, par des accusations qui n'étaient pas sans vraisemblance : il lui imputait de n'avoir pas voulu, pendant qu'il commandait l'armée, faire prisonniers de guerre les Spartiates qu'on avait laissé dans l'île de Sphactérie.

Ici, Plutarque nous rapporte un épisode des menées qu'Alcibiade avait entreprises contre Nicias pour obtenir l'aval des Athéniens afin de conclure un accord avec les peuples d'Argos, de Mantinée et d'Élide. Bien que les arguments d'Alcibiade se basent sur des faits militaires, ils masquaient bien des enjeux politiques puisque dans la plupart du temps ses décisions et celles de Nicias ne convergeaient pas toujours. Les deux hommes semblaient perpétuer un paysage politique qui existait à Athènes depuis plusieurs décennies, et où l'on assistait souvent à un bras de fer entre deux figures phares de la vie politique athénienne. Ici, Alcibiade révèle des faits qui semblent vrais puisque les sources dont nous disposons ne mentionnent pas que Nicias s'était défendu en voulant démentir les chefs d'accusation de son adversaire. Ce qui semble confirmer l'hypothèse selon laquelle « en réalité c'est parce qu'elle peut se révéler exacte que la rumeur gêne ». Périclès, l'homme politique qui a dominé la vie politique d'Athènes par sa longévité à la Stratégie et par les grands travaux entrepris à Athènes sous son égide, n'a pas échappé aux attaques de ses adversaires politiques qui réussirent à répandre des rumeurs qui mirent en cause l'image crédible qu'il s'était bâtie depuis plus de dix (10) ans. En effet, à la mort d'Éphialtès (P. Brûlé, p.67-68) le chef de file du parti démocratique, Périclès fut cité dans la liste des présumés assassins.

Les hommes politiques représentaient la principale cible des rumeurs infâmantes, car celles-ci visaient surtout à ruiner leurs réputations. Cependant, ils ne sont pas les seuls à avoir été victimes des rumeurs à charge. Il y a en effet leurs collatéraux.

### 3.2. Les collatéraux des hommes politiques

« D'une façon générale, tous les propos qui forment notre réputation d'homme public ont leur source dans notre entourage familial »<sup>50</sup> soulignait Quintus Cicéro, dans sa *Lettre à mon frère pour réussir en politique*. Si ces propos trouvent leur sens dans un contexte propre à la Rome républicaine, ils peuvent être tout aussi valables pour l'Athènes démocratique. En effet, les luttes politiques qui marquaient le siècle

---

<sup>50</sup> V16 : Γενικά, όλες οι παρατηρήσεις που διαμορφώνουν τη φήμη μας ως δημόσιου ανθρώπου έχουν την πηγή τους στο οικείο μας περιβάλλον.

de la démocratie athénienne ne se réduisaient pas à mettre en exergue les hommes politiques. Elles n'épargnaient pas l'entourage de ces deniers. Elle incluait aussi bien ces hommes politiques que leurs proches. Dans la politique athénienne de la période classique, on attaque l'adversaire et son allié. C'est ainsi que vont être nommés, dans de nombreuses rumeurs infâmantes, les femmes, les enfants et les amis des hommes politiques à la renommée duquel ils voulaient porter un coup.

De façon succincte, les noms et les réputations des hommes politiques les plus en vue de la cité vont être souvent associés à ceux de leurs proches. C'est ainsi que le stratège Périclès avait vu sa réputation entachée à cause de la renommée d'Aspasie, une Milésienne qu'il avait préféré à sa femme légitime, et dont la renommée traversait les frontières d'Athènes comme le montre le biographe : « On dit qu'Aspasie fut tant célèbre et tant renommée que Cyrus, celui qui combattait contre le roi Artaxerxès son frère pour l'empire perse, appela d'Aspasie celle de ses concubines qu'il aimait le plus, laquelle auparavant s'appelait Miltô<sup>51</sup> ». Comme décrit dans le texte ci-dessus, Aspasie était connue hors des frontières de l'Attique et de Milet. Les talents qu'elle présentait poussaient des grands hommes comme Cyrus à appeler leurs femmes ou leurs concubines sous le nom d'Aspasie (J. Malye, 2008 ; p.63). Aspasie ne devait pas sa renommée à son aspect physique, mais plutôt à sa culture et à son art de satisfaire les désirs sexuels des hommes. À ce propos, le biographe nous apprend d'ailleurs que « cette femme avait bruit d'être hanté par plusieurs Athéniens pour apprendre d'elle l'art de rhétorique »<sup>52</sup>.

Aspasie était donc une femme cultivée comme le montre le texte. Et cette culture fait sans doute partie des valeurs qui ont suscité chez Périclès une grande admiration pour la Milésienne. Le biographe de la vie de Périclès nous apprend d'ailleurs que « quant à Aspasie, les uns disent que Périclès la hanta comme femme savante et bien entendu en matière de gouvernement d'État »<sup>53</sup>.

Mais la culture d'Aspasie n'a pas suffi pour s'attirer les faveurs des adversaires de Périclès. Son statut de courtisane l'emportait largement sur celui de femme cultivée. Les attaques que va subir la Milésienne lors de sa relation avec Périclès ne sont nullement des reproches que les Athéniens lui faisaient sur sa pratique de la prostitution, puisque Athènes est une cité où l'on reconnaît légalement

---

<sup>51</sup> Plutarque, *Périclès*, XLVII : Λέγεται ότι η Ασπασία ήταν τόσο διάσημη και διάσημη που ο Κύρος, αυτός που πολέμησε εναντίον του βασιλιά Αρταξέρξη, ο αδελφός του για την Περσική Αυτοκρατορία, κάλεσε από την Ασπασία εκείνη από τις παλλακίδες του που αγαπούσε περισσότερο, που πριν ονομαζόταν Μιλτό.

<sup>52</sup> Plutarque, *Périclès*, XLVI : αυτή η γυναίκα είχε μια φήμη ότι την στοιχειώνουν αρκετοί Αθηναίοι για να μάθουν από αυτήν την τέχνη της ρητορικής.

<sup>53</sup> Id. *Ibid* : Όσο για την Ασπασία, κάποιοι λένε ότι ο Περικλής την στοιχειώσε ως λόγιο και φυσικά σε θέματα κρατικής διακυβέρνησης.

la prostitution. Ces attaques furent en réalité indirectement adressées à Périclès. Car, comme le souligne F. Chatelêt (1982, p.28) :

Mais pour trouver les faiblesses d'un homme qui prenait soin des moindres gestes qu'il posait, « on choisit, comme c'est la coutume, la vie privée. Et il faut bien dire que dans la carrière lumineuse de Périclès, la vie privée constitue la partie sombre ». De cette partie sombre, Aspasia en est l'épigraphe.

La tradition grecque décrit Aspasia de Milet comme une étrangère qui tirait ses revenus d'une maison close « où les hommes venaient passer du bon temps en sa compagnie et en la compagnie des filles qu'elle formait. Hétaïre, elle-même elle a commencé par là- elle est devenue proxénète ». C'est une femme « belle, intelligente et habile... » (P. Brulé, 1994, p.36). Mais elle est également décrite comme celle qui, à un moment de sa vie, était devenue celle qui gouvernait la politique d'Athènes en étant la maîtresse de Périclès. Et de nombreuses rumeurs avaient même fait d'elle le principal initiateur de l'offensive que les Athéniens avaient menée contre la cité de Samos. Ce qu'Aristophane ne manqua pas de souligner dans ses *Acharniens* :

« .. Mais il y'a la gourgandine Simaitha : de jeunes fêtards dénichés font une virée à Mégare, et l'enlèvent. Les Mégariens prennent ça très mal, la moutarde leur monte à la tête, et ils enlèvent, en représailles, pensionnaires de la maison d'Aspasia. Et alors, c 1 de la guerre elle a éclaté entre tous les Grecs à cause de trois catins. Et alors courroux de Périclès. Notre olympien lance éclair et tonnerres, me/ la Grèce en marmelade, fulmine des décrets rédigés en style de chansons à boire.

Interdit de séjour

Sont les gens de Mégare,

Sur terre et au marché,

Sur mer et sous le ciel<sup>54</sup>.

---

<sup>54</sup> Aristophane, *Les Acharniens*, v514 -540 : Αλλά υπάρχει η αναιδής Simaitha : ανακαλυφμένοι νεαροί γλεντζέδες κάνουν ένα ταξίδι στο Μέγαρε και την απαγάγουν. Οι Μεγαρείς το παίρνουν πολύ άσχημα, τους πάει η μουστάρδα στο κεφάλι, και απαγάγουν, για αντίποινα, κατοίκους του σπιτιού της Ασπασίας. Και τότε, γ 1 του πολέμου ξέσπασε μεταξύ όλων των Ελλήνων εξαιτίας τριών πόρνων. Και μετά η οργή του Περικλή. Ο Ολυμπιονίκης μας εκσφενδονίζει αστραπές και βροντές, εγώ/Ελλάδα στη μαρμελάδα, εξουδετερώνει διατάγματα γραμμένα σε ύφος ποτών.

Απαγορεύεται η παραμονή

Είναι οι Μεγαρείς,

Στη γη και στην αγορά,

Πάνω από τη θάλασσα και κάτω από τον ουρανό.

Le texte d'Aristophane traduit les rumeurs qui circulaient et animaient la cité au sujet de l'influence que la Milésienne avait sur les décisions politiques et militaires de l'Alcméonides. Des rumeurs vraies ? Quoi qu'il en soit, aucune source n'évoque un moment où le stratège athénien avait tenté de démentir ces dires. Un silence qui avait sans doute contribué à susciter des réactions irritantes chez les citoyens athéniens qui vivaient dans une perpétuelle crainte de voir des étrangers gouverner la cité à leur place (Cl. Mossé, 2003, p.223).

Reprendre l'information selon laquelle les décisions de Périclès étaient inspirées d'Aspasie constituait une accusation lourde contre le stratège. Car, comme le souligne Fr. Granier : « La chose était rare à cette époque qu'une femme s'occupât des affaires publiques et c'est sans doute cette liberté et cette culture qui suscitèrent la haine des traditionalistes » (Fr. Châtelet, 1982, 130).

Le Biographe Plutarque ajoute que les mœurs débridées de la Milésienne n'étaient pas les seules charges qui paissaient sur elle :

Environ ce même temps fut aussi Aspasie accusée de ne croire point aux dieux, étant l'accusateur Hermippe faiseur de comédies, qui la chargea davantage qu'elle servait de maquerelle à Périclès, recevant en sa maison les bourgeoises de la ville, dont Périclès jouissait. Diopithe au même temps mis en avant un décret, que l'on fit inquisition des mécréants qui n'ajoutaient point de foi aux choses divines, et qui enseignaient certains propos nouveaux touchant les effets qui se font en l'air et au ciel, tournant la suspicion sur Périclès à cause d'Anaxagoras. Le peuple reçut et approuva cette inquisition.

Comme nous le décrit le texte, Aspasie était également accusée de ne point croire aux dieux de la cité, ce qui renforçait les premières accusations. Aspasie était un métèque. Et selon que le décrit Xénophon, elle constituait une source de revenus à cause du *Métoikion* que son statut devait payer. Elle constituait une source de plaisir pour les hommes qui trouvaient du bonheur à ses côtés et à celui de ses filles, d'où l'idée de penser que les accusations portées contre Aspasie s'inscrivaient dans un vaste projet qui consistait non seulement à défaire le stratège de tous ses conseillers, de ruiner sa réputation et de fragiliser la confiance que les citoyens athéniens avaient à son égard.

Plutarque souligne que :

[...] Aspasie fut sauvée par Périclès, qui prit sa défense à l'assemblée avec une véhémence inhabituelle chez un homme peu connu pour ses épanchements. Pour la première fois, en public, la statue avait vacillé.

Et en - 430, après treize réélections consécutives, Périclès est privé de son mandat de stratège et déchu de ses droits civiques<sup>55</sup>.

Le texte de Plutarque nous permet de voir que les attaques des adversaires de Périclès avaient eu les effets escomptés. Car, le vaste projet de l'aristocratie qui avait écarté Damon et Phidias (J. Malye, 2008, p.47-48) entre - 443 et - 440 avait porté ses fruits en - 430. Depuis son entrée en scène dans la vie politique de la cité, jamais Périclès n'avait pris autant de risques que lorsqu'il était l'amant d'Aspasie. Le rôle que les poètes ont joué dans les accusations politiques des proches de Périclès est non négligeable, et « le procès intenté contre Aspasie semble quant à lui une simple divagation fondée sur les attaques du poète comique Hermippos » (P. Ismard, 2013, p.145).

Mais comment la diffusion des rumeurs trouvait-elle l'écho souhaité par ses instigateurs ?

### **3.3. Les instigateurs des rumeurs infamantes et les méthodes utilisées pour les répandre**

Comme il était de coutume, la politique athénienne s'appuyait sur les éléments traditionnels de la société. Entre autres, il y avait les différentes fractions qui s'organisaient souvent autour d'un groupe d'amis regroupés autour d'un leader politique. Ces factions qui sont souvent décrites comme des simples groupes communautaires jouaient également le rôle de cercle de réflexion des stratégies politiques. De ce fait, ces cercles d'individus ne sont-ils pas ceux qui définissaient également les moyens par lesquels une rumeur pouvait fragiliser un adversaire politique ? Des rumeurs peuvent-elles être répandues par n'importe quel individu ?

#### **3.3.1. Les *hétairies*, cercles stratégiques de réflexion politique**

Les *hétairies* étaient, « ces groupes de compagnons rassemblés autour d'un chef et sans lesquels la vie politique à Athènes n'existait pas » (P. Ismard, 2013, p.124). Plus que des cercles de communauté, les *hétairies* comptaient dans leurs rangs les figures politiques les plus en vue de la cité. C'est d'ailleurs ce que souligne Cl. Mossé (1986, p.104) lorsqu'elle définit les *hétairies* comme étant des « groupements qui unissaient des compagnons (*hétairioi*), souvent appartenant à une même classe d'âge, rassemblée autour d'un leader politique ». Elle ajoute d'ailleurs que « c'est là, en effet, un des traits caractéristiques

---

<sup>55</sup> Plutarque, *Périclès*, LX : Η Ασπασία σώθηκε από τον Περικλή, ο οποίος ήρθε στην υπεράσπισή της στη συνέλευση με μια οργή ασυνήθιστη σε έναν άνθρωπο που ήταν ελάχιστα γνωστός για τις εκρήξεις του. Για πρώτη φορά, δημόσια, το άγαλμα είχε ταλαντευτεί. Και το - 430, μετά από δεκατρείς συνεχόμενες επανεκλογές, ο Περικλής στερείται την εντολή του ως στρατηγός και αφαιρείται τα πολιτικά του δικαιώματα.

du fonctionnement de la démocratie athénienne : les hommes politiques influents avaient autour d'eux des compagnons prêts à défendre leur politique devant l'Assemblée, où à les assister devant les tribunaux (E. Gilardeau, 2015, p.47) ». C'est en leur sein que les concertations sur les orientations à donner à la gouvernance de la cité se faisaient. Les hétairies avaient penché soit pour le parti du peuple soit pour celui des aristocrates. Les hétairies étaient en quelque sorte les quartiers généraux des leaders politiques. Si on ne peut pas affirmer que leur caractère politique était similaire à celui que prennent les partis politiques modernes lors de leurs Congrès, il n'est pas exclu que c'est dans les hétairies que les intérêts d'une minorité se décidaient. Il n'est pas non plus exclu que ce soit en leur sein que les leaders politiques trouvaient leurs soutiens stratégiques. Outre le caractère culturel, les hétairies étaient des cercles de réflexions des stratégies politiques. C'est aussi au sein des hétairies que l'on réfléchit sur les stratégies à mettre en œuvre pour porter un coup à un rival politique. Ce sont les membres d'une hétairie qui produisent les faux témoins lors des procès politiques.

L'image de certains hommes politiques, comme ce fut le cas pour le stratège Périclès, tend souvent à se démarquer des structures traditionnelles comme les hétairies ou les banquetts. Or, dans une cité où il fallait susciter l'adhésion de la majorité pour faire adopter une proposition de loi, que pouvait être un homme politique athénien sans un soutien de quelques proches ?

Dans l'Athènes classique, la corruption, si elle était réprimée par la loi, existait pourtant. Et corrompre les citoyens autres que ceux qu'on connaissait était un risque en ce sens que presque chaque citoyen pouvait ou non détester un homme politique, d'où le recours à un cercle très fermé de proches de confiance pour préparer une stratégie contre un adversaire.

Quelques événements de la vie politique d'Athènes nous permettent de mesurer l'action des hétairies dans les complots politiques. À cet égard, P. Ismard (2013, p.124) nous livre des informations cruciales :

On identifie environ six factions dans la cité du IV<sup>e</sup> siècle qui se seraient affrontées au sein d'un jeu politique ouvert, puisqu'aucune d'entre elles ne parvint à établir durablement sa prééminence. Quelques figures s'imposent au premier rang de notre documentation, tels Thrasybule, le libérateur d'Athènes, Archinos, qui fut sans doute à l'origine de l'amnistie, ou Cephalos et Epicratès, qui incarneraient plutôt le champ de « démocrates radicaux ».

Si les sources dont nous disposons ne nous donnent pas d'informations précises sur le fonctionnement des hétairies, il n'est pas exclu que ce soit en leur sein que les stratégies de Thrasybule,

d'Archinos ou de Céphalos et Epicratès aient été définis avant que le leader ne vienne l'appliquer publiquement, et parfois accompagné des membres de son hétéairie.

Au sujet de Thrasybule, Aristote nous apprend que :

On identifie environ six factions dans la cité du IV<sup>e</sup> siècle qui se seraient affrontées au sein d'un jeu politique ouvert, puisqu'aucune d'entre elles ne parvint à établir durablement sa prééminence. Quelques figures s'imposent au premier rang de notre documentation, tels Thrasybule, le libérateur d'Athènes, Archinos, qui fut sans doute à l'origine de l'amnistie, ou Céphalos et Epicratès, qui incarneraient plutôt le champ de « démocrates radicaux ».

### 3.4. Les principaux thèmes des rumeurs populaires infâmes dans l'Athènes classique

Thèmes à caractère religieux	Thèmes à caractère diplomatiques	Thèmes à caractère politiques	Thèmes à caractère civiques
L'introduction des nouvelles divinités (A.Q. Bottineau, 2014, p.14)	La corruption <sup>56</sup> .	Le retour à la tyrannie <sup>57</sup> .	L'usurpation de la citoyenneté <sup>58</sup> .
La profanation des symboles religieux de la cité <sup>59</sup> .	Entretenir des amitiés avec un individu d'une cité déclarée ennemie de la cité <sup>60</sup> .	Le mauvais commandement d'une expédition militaire <sup>61</sup> .	La prostitution d'un citoyen adulte (E. Gilardeau, 2015, p.122) ou l'inceste (J. Malye, 2008, p.35).

<sup>56</sup> Cf. Plutarque, *Cimon*, XXVI.

<sup>57</sup> Cf. Plutarque, *Thémistocle*, XLIIXLIII.

<sup>58</sup> Cf. Denys d'Halicarnasse, *Opuscules rhétorique Les orateurs antiques*, Isée, IV, 17,9.

<sup>59</sup> Cf. Plutarque, *Alcibiade*, XXXVI

<sup>60</sup> Cf. A. Daubré, 2014, « Périclès, l'homme le plus puissant d'Athènes », *Géohistoire*, n°17, p.30.

<sup>61</sup> Plutarque, *Alcibiade*, XLI.

La divulgation des informations sur les mystères <sup>62</sup> .		L'Utilisation des fonds du trésor public à des fins personnelles (P. Brulé, 1994, p.122)	Le refus volontaire de prendre part aux assemblées délibératives (V. Azoulay, 2018, p.122).
La remise en cause de l'existence des dieux de la cité (V. Azoulay et P. Boucheron (dir.), 2009, p.303-304).		L'abandon du corps d'un compatriote tombé pendant une bataille en terre étrangère (E. Formoso, 2014, p.29).	Le non-respect des lois en vigueur de la cité.

**Source** : Réalisé par l'auteur à partir d'informations diverses

Au regard de ce tableau, nous pouvons faire plusieurs observations. D'abord, il nous montre que les grands thèmes des rumeurs populaires concernent principalement quatre (4) compartiments de la vie quotidienne des Athéniens. En effet, il ressort que ces rumeurs étaient celles qui étaient en rapport avec les domaines de la société dans lesquels seuls les individus qui jouissaient du statut de citoyen jouaient des rôles importants. Notamment dans les domaines religieux, diplomatique, politique et civique.

Le choix de ces quatre (4) domaines de la société n'est pas sans intérêt en ce qui concerne la circonscription de la catégorie de personnes dont le statut social permet d'accéder aux plus hautes fonctions de la cité.

Puis, la majorité de ces thèmes sont ceux qui ont un impact psychologique dans la conscience collective des Athéniens et qui sont souvent en rapport avec un événement tragique qu'aurait connu la cité dans le passé avant l'affermissement de la démocratie. Cet état de fait renforce la thèse d'A. Michel, A. C. Soudet et E. Moraillon qui soutiennent que « de nombreuses rumeurs ont pour source un événement troublant », que « la rumeur est une mobilisation de l'attention du groupe ». Ainsi, dans l'Athènes classique, une rumeur sur le retour éminent de la tyrannie suscite immédiatement une crainte chez le peuple athénien qui gardait le mauvais souvenir des Pisistratides à la période archaïque ; une rumeur sur la profanation des symboles religieux ramène la crainte de revivre la dure période où la peste avait frappé lorsque vers – 631, Mégaclês, partisan du peuple, était monté sur l'acropole pour éliminer de ses propres

<sup>62</sup> Plutarque, *Thémistocle*, XLIIXLIII.

mains le tyran *Cylon* qui y avait trouvé refuge (E. Homa, 1966, p.80). D'ailleurs, cet événement tragique sera souvent repris par les adversaires de Périclès pour monter le peuple contre lui.

Un événement contemporain aux marathonomaches<sup>63</sup> avait marqué les esprits des Athéniens. Il s'agit de la trahison diplomatique qui s'était déroulée à la bataille de Marathon en -490, lorsqu'un citoyen que la rumeur identifiait à un *Alcméonide* avait failli conduire à la perte d'Athènes. *Hérodote d'Halicarnasse* qui constitue notre source principale à ce sujet nous en rapporte les faits :

Sept vaisseaux Perses furent de la sorte capturés par les Athéniens ; avec le reste de la flotte, les Barbares regagnèrent le large ; ils reprirent dans l'île où ils avaient laissé les esclaves faits à Erétrie, et contournèrent Sounion : leur intention était d'arriver à Athènes en devançant les Athéniens. On prétendit à Athènes qu'ils avaient songé à cela à l'instigation des Alcméonides, qui s'étaient entendus avec les Perses, leur auraient fait signe en élevant en l'air un bouclier quand ils étaient déjà sur leurs vaisseaux. Les barbares firent donc le tour de Sounion ; mais les Athéniens se portèrent de toute la vitesse de leurs jambes à la défense de la ville<sup>64</sup>.

S'il y'a bien eu trahison à Marathon, le texte d'*Hérodote d'Halicarnasse* n'évoque pas la moindre preuve ayant pour valeur de preuve de l'implication des *Alcméonides*. Pourtant, cette rumeur populaire qui a subsisté dans la mémoire collective des Athéniens semble avoir été un fait dont les adversaires des *Alcméonides* avaient en fait un argument de nuisance pour monter le *démós* contre la famille de Périclès. *Hérodote d'Halicarnasse* lui-même ne manque d'ailleurs pas de laisser transparaître sa prudence quant à la véracité de cette rumeur :

J'admire et puis admettre cette allégation que les Alcméonides, après entente avec les Perses, ne leur aient jamais fait signe, en levant un bouclier parce qu'ils auraient voulu que les Athéniens fussent soumis aux Barbares et à Hippias, eux chez qui, autant sinon plus que chez Callias fils de Phainippos et père d'Hiponicos, on aperçoit clairement la grande haine de la tyrannie<sup>65</sup>.

---

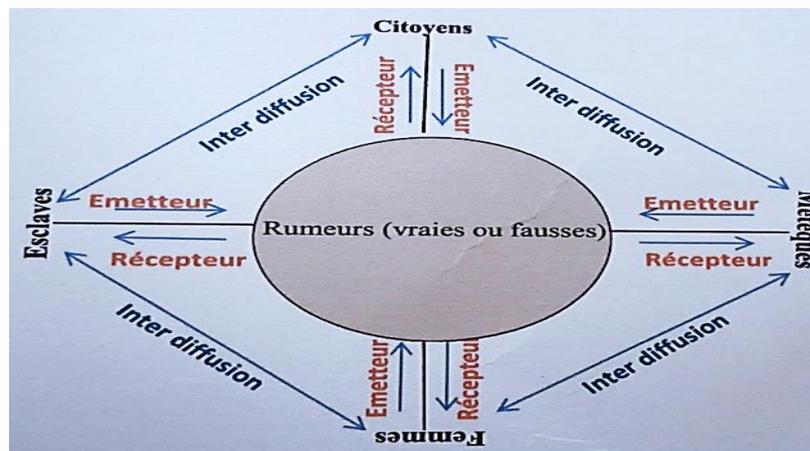
<sup>63</sup> Les héros de la bataille de Marathon.

<sup>64</sup> Hérodote, Hist. VI, 115 : Επτά περσικά πλοία κατελήφθησαν έτσι από τους Αθηναίους. με τον υπόλοιπο στόλο, οι Βάρβαροι ανέκτησαν την ανοιχτή θάλασσα. συνέχισαν στο νησί όπου είχαν αφήσει τους σκλάβους στην Ερέτρια και παρέκαμψαν το Σούνιο: πρόθεσή τους ήταν να φτάσουν στην Αθήνα πριν από τους Αθηναίους. Στην Αθήνα υποστήριζαν ότι το είχαν σκεφτεί μετά από παρότρυνση των Αλκμεωνιδών, οι οποίοι είχαν συνεννοηθεί με τους Πέρσες, θα τους έκαναν σημάδι σηκώνοντας μια ασπίδα στον αέρα όταν βρίσκονταν ήδη στα πλοία τους. Οι βάρβαροι λοιπόν έκαναν τον γύρο του Σουνίου. αλλά οι Αθηναίοι όρμησαν με όλη την ταχύτητα των ποδιών τους στην άμυνα της πόλης.

<sup>65</sup> Hérodote, Hist. VI, 115 : Θαυμάζω και μετά παραδέχομαι αυτόν τον ισχυρισμό ότι οι Αλκμεωνίδες, μετά από συμφωνία με τους Πέρσες, δεν τους έκαναν ποτέ σημάδι, σηκώνοντας ασπίδα γιατί θα ήθελαν οι Αθηναίοι να

La tradition grecque nous renseigne sur une admiration existant entre Hérodote et les Alcéméonides. Ce penchant de l'historien pour la famille de Périclès pourrait justifier sa prise de position sur l'accusation. Toutefois, dans cette accusation il n'est point nommé cité l'Alcéméonide auteur du signal fait aux Perses. Or, la technique de la phalange utilisée par les Athéniens imposait que les soldats combattent en rangs serrés, les uns à côté des autres (Th. Camous, 2007, p.17). Tout laisse donc à croire que cette rumeur populaire au sujet de l'implication des Alcéméonides dans cette trahison fut montée par des individus qui avaient eux-mêmes entretenu une entente secrète avec l'envahisseur Perse. Sinon, comment ces accusateurs auraient-ils pu savoir que la levée d'un bouclier indiquait aux Perses la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvait alors la ville d'Athènes ?

**Schéma 1** : Circuit des rumeurs dans l'Athènes classique



**Source** : Réalisé par les auteurs

---

υποτάσσονται στους Βάρβαρους και στον Ιππία, μεταξύ των οποίων, τόσο αν όχι περισσότερο από τον Καλλία, γιο του Φαινίππου και πατέρα του Ιπόνικου, βλέπουμε ξεκάθαρα το μεγάλο μίσος της τυραννίας.

## Conclusion

*In fine*, pendant la période classique, le phénomène rumoral a bien existé dans l'Athènes classique. La rumeur qui est un fait social propre aux sociétés humaines depuis l'Antiquité a fait partie du mode de communication des Athéniens des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère. Favorisée par une configuration spéciale et démographique dense et concentrée, la rumeur a rempli de nombreuses fonctions, notamment en jouant le rôle de moyen de communication, de moyen de propagande et de moyen de discrédit. Dans les arènes politiques et judiciaires, la rumeur s'illustre singulièrement comme une arme de nuisance au service des démagogues. Les premiers à être visés par ces rumeurs étaient les hommes politiques athéniens, les citoyens les plus en vue, ainsi que leurs collatéraux. Quatre domaines de la société athénienne furent particulièrement en proie aux rumeurs populaires dans l'Athènes du classicisme grec. Il s'agissait des domaines politiques, religieux, civiques et militaires. À Athènes, la rumeur, si elle visait les citoyens et les individus de premier plan, pouvait être émise et diffusée par les individus de tout statut et condition sociale.

## Sources et bibliographie

### Sources

Denys d'Halicarnasse, 2009, *Opuscules rhétorique Les orateurs antiques*, Isée, Texte établi et traduit par Germaine Aujac et Maurice Lebel, Les Belles Lettres.

Hérodote, 2007, *Histoire*, texte établi et traduit par Philippe-Ernest Legrand, Paris, Les Belles Lettres.

Platon, 2001, *Apologie de Socrate*, texte établi par François L'Yvonnet, Paris, Les Belles Lettres.

Platon, 1953, *Le Banquet*, texte établi et traduit par L-Bodin et Jacqueline de Romilly, Paris, PUF.

Thucydide, 1953, *La Guerre du Péloponnèse*, texte établi et traduit par L-Bodin et Jacqueline de Romilly, PUF.

### Bibliographie

QUEYREL-BOTTINEAU Anne, 2014, « Athènes se voulait l'éducatrice de monde grec », *Les Cahiers Science et Vie*, n°143, p.14.

AZOULAY Vincent et BOUCHERON Patrick (dir.), 2009, *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Champ Vallon.

AZOULAY Vincent, 2018, « Athènes, la démocratie en question », *L'histoire*, n°447, p.122-123.

BRULE Pierre, 1994, *Périclès, l'apogée d'Athènes*, Paris, Gallimard.

BRULE Pierre, 1998, *Les Grecs et leur monde*, Paris, Découvertes Gallimard.

CHÂTELET François, 1982, *Périclès*, Bruxelles, Edition Complexe.

CHICHER Nicolas, 2017, *Atlas de la Grèce Antique. Ve-IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'âge d'or d'une civilisation fondatrice*, Paris, Autrement.

DAUBRE Anne, 2014, « Périclès, l'homme le plus puissant d'Athènes », *Géohistoire*, n°17, p.30.

NELSON Eric Dolaine & ALLARD-NELSON Susan, 2004, *La Grèce antique*, Paris, Marabout.

FORMOSO Emilie, 2014, « Le cercle très fermé de citoyen », *Les Cahiers Science et Vie*, n°143, p.29 - 30.

GILARDEAU Eric, 2015, *Les plus grands procès politiques de l'Antiquité*, Paris, L'Harmattan.

ISMARD Paulin, 2013, *L'événement Socrate*, Paris, Flammarion.

MALYE Jean, 2008, *La véritable histoire de Périclès*, Paris, Les Belles Lettres.

MOSSÉ Claude, 1986, *La démocratie grecque*, Paris, MA Edition.

QUEYREL Anne et QUEYREL François, 1992, *Lexique d'histoire et civilisation grecque*, Bruxelles, Edition Complexe.

SAUX Volker, 2014, « Vivre dans la cité antique » *Géohistoire*, n°17, oct-nov, p.4-61.

WEBER-PALLEZ Clémence, 2007, « Communauté, identité et frontières en Grèce ancienne », *Histoire Antique et Médiévale*, n°90, mars-avril, p.34-37.

## LES RAISONS DE L'ASSASSINAT DE CESAR ET SES CONSEQUENCES

**Moussa Aleyri Salam SY**

Docteur en Histoire Ancienne (Antiquité romaine)

Université de Franche-Comté Besançon (France)

[moussaaleyri@gmail.com](mailto:moussaaleyri@gmail.com)

### Résumé

À la fin de la République, on assiste au déclenchement des tensions sociales de toute nature qui mettaient aux prises les deux factions de la société romaine : la *Nobilitas* et les *Populares*. Ce conflit se répercute au sein de toutes les franges de la société et fragilise les institutions. Par conséquent, certains hommes politiques et généraux influents exercèrent leur hégémonie sur les différentes classes sociales pour accéder à la fois au pouvoir, honneurs et privilèges. Eu égard à cette nouvelle réalité, une nouvelle méthode : l'assassinat, devient un moyen pour se débarrasser d'un adversaire politique. César à tort ou à raison en est victime en 44 av. J.-C. En parcourant les sources anciennes, on s'aperçoit que cet assassinat est perçu comme l'une des plus grandes tragédies de l'histoire politique romaine. Il a marqué les esprits par son caractère dramatique et a ouvert une purge politique connue sous le nom de proscription, la deuxième après celle de Sylla en 82 av. J.-C. Ces drames ont changé le cours de l'histoire romaine à telle enseigne qu'un changement de régime s'imposait. Le nouveau régime politique qui remplace la République est connu sous le nom de Principat où l'assassinat était devenu le moyen le plus utilisé pour accéder au trône. L'état de la question et l'apport des sources anciennes constitueront notre fil conducteur pour analyser les vraies raisons de l'assassinat de César.

**Mots-clés** : Assassinat, César, Rome, Politique, République.

## THE REASONS FOR CAESAR'S ASSASSINATION AND ITS CONSEQUENCES

### Abstract

At the end of the Republic, all kinds of social tensions erupted between the two factions of Roman society: the *Nobilitas* and the *Populares*. This conflict reverberated throughout all sections of society and undermined the institutions. As a result, certain influential politicians and generals exerted their hegemony

over the various social classes to gain access to power, honours and privileges. Given this new reality, a new method - assassination - became a means of getting rid of a political adversary. Rightly or wrongly, Caesar fell victim to assassination in 44 B.C. A perusal of the ancient sources shows that this assassination is seen as one of the greatest tragedies in Roman political history. It left its mark on people's minds through its dramatic nature and ushered in a political purge known as proscription, the second after that of Sulla in 82 BC. These dramas changed the course of Roman history to such an extent that a change of regime was essential. The new political regime that replaced the Republic was known as the Principate, in which assassination became the most common means of acceding to the throne. The state of the question and the contribution of ancient sources will form our guiding thread as we analyse the real reasons for Caesar's assassination.

**Keywords:** Murder, Caesar, Rome, Politics, Republic.

### Introduction

La lutte entre la *Nobilitas*<sup>66</sup> et les *Populares*<sup>67</sup> plonge le dernier siècle de la République dans un cycle infernal de désordres et de troubles sans précédent. L'assassinat de César permet de saisir un ensemble de faits décisifs à propos de l'histoire romaine. Il s'avère intéressant de définir les concepts clés de notre thème avant d'entrer dans le vif du sujet. À coup sûr, la définition de certains termes nous amènera à une meilleure compréhension de notre thème. Commençons par le mot « politique » qui dérive du mot grec ancien πόλις (polis /polítês Πολίτης), il traduit l'organisation de la cité, du territoire, tout ce qui est relatif à la société, à la gestion de la cité, c'est-à-dire au gouvernement de l'Etat (C. Mossé, 1998, p. 404). Ainsi, pour les Grecs, les Athéniens en particulier selon Cornelius Castoriadis : « la politique renvoie à la fois à l'institution, constitution politique et la manière dont les gens s'y prennent pour régler leurs affaires et leurs affaires communes en particulier (C. Castoriadis, 2008, p. 37). »

Quant à la République, Cicéron la définit comme la chose publique, la chose du peuple<sup>68</sup>. Pour Tacite : « La ville de Rome fut d'abord en la possession des rois ; puis L. Brutus établit la liberté et le consulat <sup>69</sup>.

---

<sup>66</sup> La *nobilitas* n'est pas une noblesse de sang, ni une institution juridique. C'est une réalité sociale, extrêmement puissante, formée du cercle très restreint des familles dont un membre a exercé le consulat. La *nobilitas* se forme au début du III<sup>e</sup> siècle. M. Humbert, 2007, p. 283.

<sup>67</sup> Les *populares*, ce sont les partisans du peuple. Le mot, dans son contexte romain, est péjoratif : employé presque uniquement par les adversaires des *populares* qui stigmatisent leur action. À défaut d'autre, nous conservons ce terme, en le donnant naturellement la valeur neutre de « favorable au peuple ». M. Humbert, 2007, p. 337-338.

<sup>68</sup> Cic., *De Rep.*, I, 25.

<sup>69</sup> Tac., *Ann.*, I, 1.

» Consulat et liberté sont synonymes pour Tacite. Le consulat, magistrature de la cité, prouve pour Tacite que la cité s'est emparée du gouvernement, qu'elle en a fixé les règles (M. Humber, 2007, p. 234). De la sorte, l'État, passé du domaine privé royal au *domaine public*, est devenu « l'affaire du peuple » ou du « *res publica* ». Partant de ces définitions, on peut affirmer que la République comme une organisation politico-juridique où chaque citoyen a des obligations et des devoirs qu'il doit accomplir.

Assassinat politique ou *caedes politicus* en latin, est le fait de faire périr, d'abattre un homme d'État, une personnalité politique (F Gaffiot, *s.v. Caedes politicus*) ou l'action d'attenter une personne qui a l'art de gouverner un État (L. Quicherat et E. Chatelelain, *s.v. Caedes politicus*). George Edon, dans la même dynamique, le définit comme le fait de causer la perte d'une personne qui est en relation avec le gouvernement ou qui est en relation avec le camp adverse (G. Edon., *s.v. Caedes politicus*). Eu égard à ces définitions, on peut considérer un assassinat politique comme le fait d'éliminer, de faire périr, d'abattre de façon anticonstitutionnelle et parfois sanguinaire, un adversaire politique ou idéologique de manière préméditée pour des enjeux de pouvoirs.

Les sources anciennes comme Suétone, Plutarque, Dion Cassius etc. relatent l'assassinat de César en 44 av. J.-C. comme un tournant décisif de l'histoire romaine de par son caractère dramatique. Ce drame a fait de l'assassinat un moyen de lutte contre l'abus ou excès de pouvoir, de conquête d'un titre, d'accession aux commandements et aux honneurs que le pouvoir pouvait permettre à Rome. L'historiographie moderne a consacré des milliers de pages à l'assassinat de César toujours non élucidé. Il est considéré comme héros pour les uns, dictateur pour les autres, son assassinat a chamboulé la vie politique romaine au dernier siècle de la République à un tel point qu'Octave accélère la transition vers le Principat après sa victoire sur Marc Antoine et Cléopâtre à Actium en 31 av. J.-C. Un processus entamé depuis l'avènement de la dictature de Sylla en 82 av. J.-C. Notre contribution à cette problématique, tournera autour de trois questions qui sont les suivantes : L'assassinat de César est-il lié à son ascension politique ? Quels étaient les vrais motifs et comment s'est déroulé son assassinat ? Quelles sont les conséquences qu'il a engendrées dans l'évolution du système politique et institutionnel romain ?

Pour répondre à ces questions nous allons revenir sur les travaux déjà faits, ensuite analyser ce qu'en rapportent les sources anciennes.

## **1. L'ascension politique de César**

Pour bien comprendre l'assassinat de César, il faut interroger ses rapports avec la République, son ascension en politique, l'acquisition de sa gloire militaire, le bafouement des institutions et enfin l'évolution des rapports de force politique entre les nobles de Rome et les classes populaires.

Dans la première moitié du dernier siècle de la République, deux tendances politiques majeures se dégagent à Rome : les conservateurs ou la *Nobilitas*, attachée à la tradition oligarchique avec comme chefs Cicéron et Pompée, le conquérant ; les *optimates*<sup>70</sup> et la deuxième tendance, les *Populares* ; animée par l'amélioration de leurs conditions avec comme chefs César et Crassus (M. Brodet et P. Lévêque, 2021, p. 129). Élu sénateur en 74 av. J.-C., Cicéron tenta de rassembler toutes les forces vives de la République romaine, cette tentative de coalition pour l'intérêt de la République est connue sous le nom de *Concordia ordinum*<sup>71</sup> (Deniaux E., 2001, p. 33). Cette grande idée politique de Cicéron était conçue pour défendre les intérêts de la République et ses institutions puisque les ambitions et la soif de pouvoir des *imperators* étaient très fortes. Mais la tentative de Cicéron échoua, car les ambitions personnelles étaient très antagonistes et menaçaient visiblement la République.

C'est après cet échec qu'émergèrent trois hommes : César, Pompée, Crassus. Forts de leur passé militaire, ambitieux et Charismatiques, ils vont se lancer dans une longue course périlleuse ; une course effrénée vers le pouvoir et les honneurs. Le premier est un chef militaire jouissant du dévouement de ses troupes ; un homme incontournable dans la vie politique romaine de l'époque, Pompée le Grand ; le deuxième homme, un stratège militaire sans scrupule, César. Pompée a remporté beaucoup de victoires sur divers champs de bataille ; il s'allia à Marcus Licinius Crassus réputé pour sa fortune immense (C. Badel, 2019, p. 70). Ainsi, Crassus fut nommé consul tout comme Pompée, grâce à l'appui des *Populares* (C. Badel, 2019, p. 63). Homme ambitieux, d'origine patricienne, Caius Julius Caesar avait participé à diverses expéditions militaires. Homme de guerre, chef militaire habile, fin politicien, il a orchestré en tant que politicien sa montée vers le pouvoir absolu avec une habileté politique stupéfiante.

La soif du pouvoir de César reposait sur son désir d'accéder aux plus grands honneurs que pouvait offrir la République romaine. Les *optimates* qui constituaient la faction conservatrice de la société romaine voient d'un mauvais œil la montée de la popularité de César à Rome (P. Faure, N. Tran, C. Virlovet, 2018, p. 50). Dans la cruelle arène politique romaine mieux vaut ne pas se battre seul, César organisa une rencontre avec les trois hommes les plus puissants de la République. Le premier, Crassus,

---

<sup>70</sup> La frange qui constituait l'aile conservatrice au sein de la *Nobilitas*.

<sup>71</sup> Cicéron, à la fin de la République à tenter de restaurer le dialogue entre les ordres les plus hauts et les plus bas et les ordres intermédiaires de la République romaine. Autrement dit *Optimates* et *Populares* doivent se trouver autour d'une table et de négocier pour l'intérêt de la République et chercher la concorde par le dialogue pour sauver l'état.

est un vieil ami et aussi l'homme le plus riche de Rome. Crassus avait vaincu Spartacus durant la révolte servile de 73 av. J.-C., a financé toutes les campagnes électorales de César (C. Badel, 2019, p. 75). Ce dernier convainquit Crassus et Pompée de travailler avec lui. Politiquement, César était très proche du parti populaire ; il est l'artisan de ce rapprochement entre les trois grandes personnalités de Rome. César, Pompée et Crassus, conscients de la cruauté qui sévissait sur le champ politique romain, s'allient<sup>72</sup>. C'est l'alliance de l'audace, du prestige et de l'argent. Les trois hommes que tout oppose comprennent rapidement qu'ils ont tout à gagner en unissant leur force. Cette alliance conclue trois ans après la *conjuración de Catilina*<sup>73</sup>, fait des remous au sénat et il serait malvenu qu'ils soient accusés de complot ourdi contre la République. Ils choisissent de ne pas le rendre public. Cette alliance est valable cinq ans, durée pendant laquelle les trois hommes s'engagent à ne pas se nuire mutuellement.

Cette alliance extraordinaire formée en 60 av. J.-C. est connue sous le nom *triumvirat* (Daremberg c. Saglio E. Potier E, s.v. *Triumvirat*).<sup>74</sup> C'est la naissance d'une force politique nouvelle. Le triumvirat contrôle ainsi la quasi-totalité de la vie politique romaine. C'est à cette époque triumvirale que les institutions avaient été le plus gravement affaiblies. D'après Plutarque, son but principal était de renverser le gouvernement oligarchique<sup>75</sup>. Les événements avant cette alliance avaient favorisé Pompée, qui apparaissait comme l'homme providentiel pour lutter contre Mithridate et les pirates qui rendaient la navigation entre Rome et les provinces incertaines et perturbaient l'approvisionnement<sup>76</sup>.

Des lois furent votées par le peuple romain pour lui permettre de lutter contre les pirates en 67 av. J.-C., puis contre Mithridate en 66 av. J.-C. Les prérogatives que le Sénat décerna à Pompée, dépassaient largement celles du grand commandement qu'il avait octroyé à Sylla en rétablissant une organisation politique nouvelle en Orient romain (J.-M. David, 2014, p. 198). Il revient à Rome victorieux avec un butin considérable et une armée si redoutable que tous craignaient qu'il ne se rende comme Sylla, maître de Rome à la tête de ses troupes.

César était le troisième homme du triumvirat. Sur le plan militaire, il n'était pas aussi distingué que Pompée. Il était loin d'être aussi riche que Crassus. Mais il avait un charisme, un éclat, une aura que personne d'autre n'avait. Le triumvirat était si puissant qu'il contrôlait l'appareil politique romain. Pour

---

<sup>72</sup> Suet, *Caes.*, XXI, 6 - 9.

<sup>73</sup> Un complot politique qui avait pour objectif, la prise du pouvoir à Rome en 63 av. J.-C. par le sénateur du même nom Lucius Sergius Catilina, à la suite sa défaite durant les élections consulaires de la même année. Un complot qui n'a pas abouti grâce à Cicéron. Voir, Salluste.

<sup>74</sup> Le triumvirat désignait à Rome un collège de trois magistrats ou commissaire ordinaire ou extraordinaire. Mais légalement constitutionnel.

<sup>75</sup> Plut., *Caes.*, XIV, 1-2.

<sup>76</sup> Plut., *Pomp.*, XXV, 1-4.

sceller son alliance avec Pompée et rallier certains conservateurs à sa politique, César donne en mariage sa fille Julia à Pompée<sup>77</sup>. César transforme ainsi un potentiel ennemi de l'*optimus* Pompée en ami. Pompée et Crassus soutiennent César, qui entre en politique profitant de sa popularité croissante. Parmi les admirateurs de César, Brutus, le fils de sa maîtresse favorite. Marcus Brutus devient vite son fidèle protégé. Il est inspiré par la campagne populiste de son mentor, César. Fin stratège, César savait que la faction de la *Nobilitas* avait accaparé tous les bénéfices des conquêtes en refusant tout partage avec les masses populaires. César élabore alors un vaste programme qui devait aboutir à la satisfaction de leurs revendications politiques et sociales (P. Faure, N. Tran, C. Virlovet, 2018, p. 70).

La campagne électorale consulaire que mena César lui apporta de nombreux partisans et l'appel qu'il lança aux plébéiens lui fit perdre le soutien des aristocrates conservateurs issus de la *Nobilitas* (C. Badel, 2019, p. 107-108). César apparaît ainsi comme une véritable menace pour les conservateurs, car il incarnait la nouveauté, il était un réformateur pour ainsi dire. Il s'opposait à eux sur tous les points de vue. Le rapprochement de César avec les *populares*, poussent les *optimates* à renforcer leur programme très conservateur qui visait le maintien de leur domination au Sénat afin de protéger leurs biens menacés par les *Populares* radicaux (L. R. Taylor, 2001, p. 71). César remporta les élections consulaires de 59 av. J.-C. avec brio grâce au financement de sa campagne électorale par Crassus<sup>78</sup>. Être consul, signifie occuper la fonction la plus prestigieuse de Rome. Cela représente la tâche lucrative de diriger une province, mais surtout le commandement militaire qui y stationne. Crassus, Pompée et César se retrouvent à Lucques en 56 av. J.-C. (J.-M. David, 2014, p. 206). Les trois hommes cumulaient le consulat de César, la fortune de Crassus, le prestige et le clientélisme de Pompée et rien ne pouvait plus s'opposer à leur volonté.

Les triumvirs resserrent leurs liens et décident que Crassus et Pompée soient consuls en 55 av. J.-C.<sup>79</sup>. Crassus reçut ensuite un commandement exceptionnel pour lutter contre les *Parthes*<sup>80</sup> en Orient<sup>81</sup>, Pompée obtint un grand gouvernement en Espagne ; tandis que César vit ses pouvoirs prolongés en Gaule. Les trois triumvirs obtiennent le pouvoir immense de décider des avantages fiscaux et de la distribution des terres. Avec leurs nouveaux pouvoirs, ils usent de leurs statuts pour faire du lobbying auprès d'un tribun de la plèbe, qui proposa d'attribuer à César à la fin de son consulat le mandat quinquennal, de gouverneur de la riche province de la Gaule (E. Deniaux, 2001, p. 34), qui englobe la

---

<sup>77</sup> Plut., *Caes.*, XIV, 7.

<sup>78</sup> Suet., *Caes.*, XIX, 1-3.

<sup>79</sup> Plut., *Crass.*, XVI, 7.

<sup>80</sup> Un peuple qui vivait dans l'actuel Moyen-Orient plus précisément dans l'Iran actuel. Ils sont réputés pour leur stratégie de guerre, ils ont été de sérieux adversaires pour les Romains durant la République et le Haut-empire romain.

<sup>81</sup> Plut., *Crass.*, XXII, 3-4.

France, la Suisse et la Belgique actuelle. La Gaule constitue une région stratégique pour César. Il souhaite conquérir la Gaule pour satisfaire ses ambitions plus tard à Rome, grâce aux butins de guerre et à la vente des ennemis capturés vendus comme esclaves<sup>82</sup>. Il sait que la route qui le mène au pouvoir serait loin de Rome, mais dans les champs de bataille.

Il alla en Germanie, traversa le Rhin jadis frontière du monde connu, car aucun commandant ne l'a fait auparavant. Le Rhin protégeait les tribus germaniques contre l'expansion romaine (I. Honoré, 2009, p. 50). Les dépêches que César envoyait depuis la Gaule décrivaient ses conquêtes et ses éloges (S. Benoist, 2016, p.125). Il était en train d'accumuler une fortune immense et de constituer une armée puissante. Même Brutus est inquiet, plus César aura du pouvoir, moins l'aristocratie en aura. Les dirigeants conservateurs ambitionnent d'arrêter l'ascension politique de César. Crassus est réélu consul de nouveau avec Pompée et va en guerre en Orient contre les Parthes où il trouva la mort en 53 av. J.-C. lors d'une embuscade<sup>83</sup>. En même temps, Pompée perd sa femme Julia, fille de César. Par conséquent, plus rien ne lie César à Pompée. Ce dernier rompt son alliance avec César et se rapproche des conservateurs.

En réalité, la mort de Crassus mettait fin au triumvirat, déjà très affaibli par la mort de Julia en 54 av. J.-C., suivie du mariage de Pompée avec Cornelia, fille du plus éminent des *optimates* Metellus Scipion, héritée du sang des Scipions Nasicae (M. Brodet, P. Lévêque, 2021, p. 135). En somme, le triumvirat s'achevait ainsi dans un face-à-face dont il était clair qu'il conduirait inévitablement à la ruine des rares équilibres qui pouvaient encore être maintenus et à la domination monarchique de celui qui l'emporterait. César est apparu comme un stratège politique et militaire, un tacticien, un homme disposé à tout pour parvenir à ses fins. Mais ce qui attire surtout notre attention sur son ascension politique, c'est son rapprochement « dangereux » avec la plèbe, qui constituait la plus grande menace pour les conservateurs soucieux de garder leurs privilèges.

Dès la fin du triumvirat, on assiste à une recomposition politique. Pompée est devenu plus proche que jamais des *optimates* suite à son nouveau mariage, qui peut être perçu comme une sorte d'alliance politique. En ce moment, César était en Gaule pour mater la révolte (S. Benoist, 2016, p.124). Ainsi, le champ était libre pour Pompée et les *optimates* qui manœuvraient pour asseoir leur pouvoir au détriment des *Populares*, mais surtout contre César (I. Honoré, 2009, p. 74). Le Sénat octroie à Pompée des pouvoirs extraordinaires, très larges, proches de ceux de Sylla<sup>84</sup>. L'oligarchie, par le biais du Sénat inquiet de la

---

<sup>82</sup> Suet., *Caes.*, XXII, 3-4.

<sup>83</sup> Dio Cass, XL, 26 -27.

<sup>84</sup> Plut., *Pomp.*, XXXI, 17-21.

puissance ravageuse de César, nomma Pompée consul unique en 52 av. J.-C. et plaça une armée en son commandement pour faire barrage à César<sup>85</sup>. C'est la fin du premier triumvirat. Pompée et César sont devenus rivaux et ultérieurement en 49 av. J.-C., le Sénat décide de retirer à César son proconsulat en lui ordonnant de licencier son armée et de rentrer à Rome<sup>86</sup>.

Après plusieurs années en Gaule sanctionnées par des victoires, César se voyait prêt à rentrer en Italie, chargé de gloire à la tête d'une armée aguerrie (S. Benoist, 2016, p.124). Le sénat qui devait trancher était en connivence avec Pompée pour sauvegarder ses privilèges au détriment de César et ses partisans notamment les *Populares*. Désormais, ce sera la guerre qui réglera les différentes dissensions entre César, le Sénat et Pompée. D'après Appien, César franchit le Rubicon <sup>87</sup>et déclare : « Qu'il le faisait pour redonner aux Romains leur liberté perdue <sup>88</sup>. » C'est le début de la deuxième guerre civile.

En janvier 48 av. J.-C., à Pharsale, les plus grandes personnalités de Rome sont entrées dans une guerre civile tragique (M. Brodet et P. Lévêque, 2021, p. 137). Les hommes de César réduisent à néant l'armée de Pompée. Ce dernier prend la fuite, César le poursuit jusqu'en Égypte où il fut tué par des brigands égyptiens ; sa tête sera livrée à César<sup>89</sup>.

Après Pharsale, on note un grand engouement pour César. Une absence de culte républicain fut fortement notée chez lui. La quasi-totalité des pouvoirs politiques, fruit d'une longue lutte était entre ses mains. Les honneurs que lui octroya le Sénat étaient sans précédent (C. Badel, 2019, p.189-193). Devient-il le premier chef à concevoir la fondation d'un empire ? D'après Appien, il fut nommé consul en 46 av. J.-C., père de la patrie. *Dictateur* (M. Humbert, 2007, p. 305-306) à vie en 44 av. J.-C. (S. Benoist, 2016, p.124). Ce pouvoir n'a pas été prévu par l'organisation constitutionnelle. La dictature de César en 48 av. J.-C., ses consulats dans les années qui suivent à partir de 46 av. J.-C. pour cinq ans, à partir de 45 pour dix ans. La Dictature était considérée par certains sénateurs comme une injure majeure (S. Benoist, 2016, p.125). À ces pouvoirs, il s'ajoute la redoutable puissance tribunitienne à vie sans compter les autres prérogatives. Pour ainsi dire, les institutions républicaines sont donc maintenues pour la forme, totalement vidées de leurs substances (C. Badel, 2019, p.70). Bref, César était armé de pouvoirs tels que personne n'en avait avant lui. Au début de l'année 44 av. J.-C., une loi proposa d'introduire César parmi les dieux<sup>90</sup>.

---

<sup>85</sup> Dio Cass., XL, 11-13.

<sup>86</sup> Plut., *Caes.*, XXIX, 1.

<sup>87</sup> Ce fleuve sacré et mythique pour les anciens qui avaient théorisé que quiconque le franchirait avec des armes serait considéré comme un ennemi de Rome.

<sup>88</sup> App, *B.C.*, I, 22

<sup>89</sup> Plut., *Pomp.*, LXXXVII, 1-3.

<sup>90</sup> Dio Cass., XLVII, 15.

Il faisait frapper des monnaies avec les effigies de son vivant <sup>91</sup>, un sacrilège contre les coutumes ancestrales.

Les prises de position de César dérangeaient les oligarques. Dans tous les temples à Rome, il laisse s'élever à côté des statues de dieux son propre statut et un collège de prêtres lui fut spécialement réservé (Y. Le Bohec, M. Le Glay, J-L. Voisin, 2019, p. 145). Les rumeurs le classaient même parmi les dieux (P. Renucci P, 2015, p. 229). Antoine insista trois fois de mettre une couronne sur la tête de César et trois fois César refusa<sup>92</sup>. La tentative de Marc Antoine de couronner César comme roi est révélatrice de la montée en puissance de ce dernier. Le 14 février 44 av. J.-C., lors de la remise du sénatus-consulte lui attribuant la dictature perpétuelle, il reçoit les sénateurs au pied de sa propre statue, assis sur un siège en or devant le temple de Venus (Genitrix son ancêtre) sa statue est sur le capitol placée à côté des sept rois de Rome (Y. Le Bohec, M. Le Glay, J-L. Voisin, 2019, p. 145). Ces gestes peuvent être interprétés comme des mesures royales. Ensuite, César prend trois décisions purement royales ; en première lieu, il promulgue une amnistie générale pour tous ses ennemis politiques, en second lieu, il licencie sa garde personnelle, sa sécurité confiée à la foi des serments (Y. Le Bohec, M. Le Glay, J-L. Voisin, 2019, p. 145). Tous ces éléments combinés lui ont été fatal le 15 mars 44 av. J.-C. Mais en tout cas, de nombreux conservateurs craignaient fort de le voir un jour ou l'autre se proclamer roi.

En somme, la volonté de dominer ses adversaires était vivace chez César en plus, il avait une ambition sans scrupule et une confiance absolue en son étoile. L'analyse que nous faisons de l'absolutisme de César est qu'il n'a pas su partager son pouvoir avec les autres. Il a voulu tout garder et dans une République le pouvoir se partage pour mieux être conservé. Cet absolutisme est l'argument numéro un des Cesaricides.

## **2. Le déroulement et les différents motifs de l'assassinat de César**

Peu après les *Lupercales* (P. Faure., Tran N., Virlovet C., 2018, p. 74). Gaius Cassius vint trouver Marcus Junius Brutus et lui suggéra de combiner l'assassinat de César. Il avait déjà rallié à ce projet plusieurs sénateurs (L. Carfora, 2020, p. 311-314). De même que quelques-uns de ses généraux qui estimaient leur part d'honneurs et de butins inférieurs à leurs mérites. Les conspirateurs, pour mener à bien leur projet, avaient besoin d'une personne très proche de César. Brutus était le candidat idéal vu sa

---

<sup>91</sup> Dio Cass., XLVII, 28.

<sup>92</sup> Plut., *Ant.*, XIV, 8-10.

proximité avec César. Ce dernier était réputé d'être un homme vertueux. Il descendait, croyait-on, du Brutus qui, quatre cent soixante-quatre ans auparavant, par une révolution avait expulsé les rois de Rome (I. Honoré., 2009, p. 106). Sa mère, servillia, était la demi-sœur de Caton ; sa femme Portia était la fille du même Caton et de la veuve de Bibulus, l'ennemi de César (I. Honoré, 2009, p. 107). On supposait même que Brutus était le fils de César, celui-ci ayant été l'amant de Servilia vers l'époque où naquit Brutus. Selon Plutarque, César lui-même se croyait le père de Brutus<sup>93</sup>.

Suétone présente Brutus comme un homme sombre, rongé par un mal caché, et en même temps rempli de fierté, parce que conscient d'avoir du sang noble dans ses veines<sup>94</sup>. Il parlait magistralement le grec, il avait une passion pour la philosophie ; en métaphysique, il suivait Platon, en éthique, Zénon (W. Durant, 1963, p. 249). De ce fait, on peut comprendre pourquoi Brutus tenait à cœur les valeurs républicaines. En ce moment, à Rome, César détenait le droit de vie et de mort sur ses compatriotes et voulait réduire l'aristocratie sénatoriale à sa plus simple expression. Il avait pris en otage le Sénat en phagocytant ses pouvoirs jour après jour (R. Etienne, 1973, p. 174-195). Un de ses affidés Lucius Cotta a proposé carrément de le proclamer roi en prétendant que selon les oracles sibyllins, un roi seul pourra conquérir les Parthes<sup>95</sup>.

Avec un sénat composé en majorité par des partisans de César, cette loi avait toutes les chances de passer. Les optimates Brutus et Cassius en tête ne pouvaient pas repousser la proposition de loi car César, par ses immenses pouvoirs, avait verrouillé toutes les voies de recours. Le peu de crédit qu'avait César envers les sénateurs de l'oligarchie conservatrice se transforma en haine populaire que susciterait la tyrannie. C'est ainsi que « les libérateurs », Longinus Cassius, chef des aristocrates contestataires, Brutus et Cassius au nom de la République menacée disent-ils, l'assailirent sauvagement sans tarder. Certains ont écrit, rapporte Suétone : « s'apercevant alors que de toutes parts on l'attaquait, le poignardait à la main, il enroula sa toge autour de sa tête, tandis que de sa main gauche il en faisait glisser les plis jusqu'en bas de ses jambes pour tomber avec plus de décence, le corps voilé jusqu'en bas. Il fut ainsi tué de vingt-trois blessures, n'ayant poussé qu'un gémissement au premier coup ; d'après certains, lorsque Marcus Brutus s'élança sur lui, César lui dit, en grec : *Kai su teknon*, toi aussi, mon fils ? C'était aux *ides* (H. Mouckaga., s.v. *Ides*).<sup>96</sup> du 15mars 44 av. J.-C. <sup>97</sup> »

---

<sup>93</sup> Plut., *Brut.*, IX, 15-18

<sup>94</sup> Suet., *Caes.*, LXXX.

<sup>95</sup> App., *B.C.*, II, 177.

<sup>96</sup> Terme de datation au cours d'un mois. Période correspondant du 8 au 15 pour les mois de mars, mai, juillet et octobre et du 6 au 15 pour les autres mois.

<sup>97</sup> Suet., *Caes.*, LXXXII, 1-5.

Selon Appien : « quand les premières blessures provoquèrent chez César une réaction de lutte en dépit du nombre des assaillants, il prit Casca par le bras, s'élança de son siège se retourna en tirant Casca à lui avec beaucoup de force ( ...) César écumant de rage et poussant de fureur, se tournait comme une bête féroce, tantôt contre l'un, tantôt contre l'autre mais quand Brutus l'eut frappé César cessa toute résistance et perdra toute espérance ; couvrant de sa toge sénatoriale son visage et sa tête, il reçut les autres coups et tomba au pied de la statue de Pompée »<sup>98</sup>. Pour Plutarque, « Casca, le premier, le frappe de son épée le long du cou, mais la blessure n'est ni mortelle ni profonde, César se défendait contre les autres et portait son corps tantôt dans un sens tantôt dans l'autre en poussant des cris, César se retourne, saisit le glaive et le retient dans sa main. Ils s'écrient tous deux presque en même temps, le blessé en latin : Maudit Casca, que fais-tu ? Et l'agresseur, s'adressant en grec à son frère, au secours ! (...) Ballotté entre les mains de tous, il se débat comme un fauve pas plutôt aperçu Brutus l'épée nue qu'il s'enveloppe la tête dans son manteau et s'abandonne aux coups »<sup>99</sup>.

Dion Cassius prétend : « Le nombre de ses agresseurs l'empêcha de rien dire ou de rien faire.<sup>100</sup> ». Il poursuit : que « s'étant enveloppé de sa toge, il se laissa percer de coups. Telle est la version la plus attestée ; quelques-uns ont ajouté qu'à la vue de Brutus qui lui portait un grand coup, il s'écria toi aussi mon fils<sup>101</sup>. » Le récit de Valère Maxime est proche de celui de Suétone : « La douleur de ses vingt-trois blessures ne put lui faire oublier les lois de la modestie, il abaissa en effet de ses deux mains le pan de sa toge pour tomber<sup>102</sup>. »

L'un des hommes militaires et politiques les plus achevés de l'antiquité vient d'être assassiné à Rome. La mort de César constitue une énigme à multiples rebondissements. Beaucoup de ses assassins étaient ses amis de longue date (P. Drossart, 1970, p. 377) . Cet assassinat a été une stratégie bien mûrie par l'oligarchie conservatrice dans une logique de lutte des classes entre deux factions de la société : *optimates* et *Populares*. César avait plus ou moins pris parti pour les *Populares* et dans une lutte des classes, on a soit la disparition de l'une des deux classes en lutte ou la transformation de la société tout entière. Si on analyse la situation politique après l'assassinat de César, et le chaos qui s'en est suivi, c'est la deuxième conception qui a eu lieu à Rome, c'est-à-dire la transformation de la société tout entière. L'oligarchie conservatrice a perdu tous ses privilèges et le parti populaire qui voyait César comme leur nouvel univers n'a pas pu améliorer ses conditions de vie et d'existence.

---

<sup>98</sup> App., *B.C.*, II, 177.

<sup>99</sup> Plut., *Caes.*, XVI, 12.

<sup>100</sup> Dio Cass, XLIV, 19.

<sup>101</sup> Dio Cass, XLIX, 19, 5.

<sup>102</sup> Val. Max., IV, 4-6.

Face à ces réalités, le prétexte éternel des Cesaricides, qui l'accusaient de vouloir restaurer la Royauté est d'une part battue en brèche, car selon les arguments premiers des Cesaricides, ils luttèrent contre un roi, mais nos lectures des sources comme Salluste ou Suétone nous permettent de dire qu'ils étaient autant roi eux-mêmes que César. Car les nobles avaient confisqué le plus discrètement possible la liberté d'une partie du peuple romain et installaient au sénat une sorte de dynastie et par le *cursus honorum*. Ces mêmes nobles ont exclu les masses que constituait la plèbe et ils avaient validé pour la première fois un pouvoir militaire à Rome avec l'avènement de Sylla.

Pour Valère Maxime : « Les passions de la vengeance sont violentes mais légitimes, les attaques la mettent en mouvement et lui font désirer de rendre le mal par le mal <sup>103</sup>. »

### 3. Les conséquences de l'assassinat de César

Ainsi, la République fut opprimée par les violences et on voit renaître les proscriptions de Sylla. Pour venger César, disent-ils, les triumvirs déchaînèrent une terreur la plus sanglante à Rome. C'est le début de la deuxième proscription qui marque le *summum* des assassinats politiques<sup>104</sup>. Cette seconde proscription contrairement à la première sous la dictature de Sylla présente l'originalité d'une liste ouverte et sous forme collective. Elle peut être aussi vue comme un outil de gouvernement destiné à préparer des assassinats contre des adversaires politiques et plus particulièrement les adversaires du césarisme. D'autre part, par la terreur, elle se donne aussi le but de favoriser la résignation au pouvoir personnel. L'assassinat politique devient ainsi une arme de combat pour les triumvirs qui mèneront une purge contre les derniers partisans de Pompée et ceux qui ont défendu les assassins de César.

La première victime de cette deuxième proscription fut Cicéron. L'assassinat de Cicéron est très marquant de cette purge politique légalisée de la seconde proscription dans la mesure où il incarnait les valeurs républicaines.

Les raisons politiques de son assassinat sont les suivantes : quand le conflit entre Marc Antoine et Octave avait éclaté pour le contrôle de Rome après l'assassinat de César, Cicéron avait dénigré Antoine et sa femme Fulvie dans *les Philippiques* (F. Hurlet, 2020, p. 48). Les *Philippiques* marquèrent le début des

---

<sup>103</sup> Val. Max., IV, 8.

<sup>104</sup> Selon Plutarque, « Sylla, quand il se mit à verser le sang, il remplit la ville de meurtres sans nombre et sans fin. Puis, il y eut des hommes massacrés dans les bras de leur femme, des fils dans les bras de leur mère. Toutes propriétés confisquées étaient vendues aux plus offrants ou aux favoris du dictateur ; ce fut l'origine d'une fortune comme celle de Catilina et de Crassus. Donc Sylla en organisant des proscriptions mettait dans l'esprit que tous ceux qui n'étaient pas avec lui sont contre lui. Cette pensée est confirmée par Appien lorsqu'il dit ouvertement : « qu'il ne voulait pardonner jusqu'à la mort à aucun de ses ennemis politiques. Il exécuta sans jugement, élimina tous ses adversaires de tout bord politique. Plut., *Sull.*, XXXI, 1.

hostilités entre Cicéron et Marc Antoine, deux hommes que presque tout opposait. À coup sûr, Antoine gardait une haine et une rancune inexplicable à l'impitoyable langage des *Philippiques*. L'attitude de Cicéron qui avait donné raison aux Cesaricides a sans doute joué en sa défaveur (P. Grimal, 2012, p. 390). Il s'efforçait de secouer l'apathie du Sénat et de lui arracher des discours vigoureux en faveur de Brutus<sup>105</sup>. Cicéron symbolisait en quelque sorte l'oligarchie conservatrice proche des Cesaricides et il s'était imposé comme le chef du parti pompéien dont les *ides* de mars étaient la revanche (F. Hurlet, 2020, p. 28). Lorsque Cicéron avait été au courant que son nom figurait sur la liste des proscrits, il essaya de fuir et débarqua dans sa ville natale de Formia. Lorsqu'il a vu arriver les bateaux de Marc Antoine, Cicéron était « couvert de poussière, la barbe et les cheveux en désordre, le visage rongé de tourments. Cicéron était devenu un animal blessé, acculé par la meute pour ainsi dire (P. Grimal, 2012, p. 434). « Il allongea la tête pour qu'on pût la trancher plus aisément<sup>106</sup> ». Sur l'ordre qu'avait donné Marc Antoine, la main droite eut le même sort et les deux sinistres trophées lui furent apportés c'était en 43 av. J.-C. L'exposition des têtes des victimes sur les tribunes aux harangues était devenue pour les Romains un spectacle ordinaire. Ainsi, Marc Antoine avertissait à tous ceux qui voudraient, à leur tour prendre la plume contre lui. Après l'assassinat de Cicéron, raconte Appien, « Antoine était si content distribuant de l'argent au sicaire et sa tête est exposée au forum<sup>107</sup>. »

Un des principes de la deuxième proscription était de ne laisser vivre aucun membre de la famille des proscrits, car dans l'avenir, ils pourraient se retourner contre lui. C'est comme le cas de César dont la clémence envers son ennemi lui a coûté la vie. À cet égard, cette purge légalisée avait eu des conséquences dramatiques sur la vie politique. Elle a montré à quel degré les institutions étaient bafouées et piétinées par les règlements de compte entre généraux, aristocrates, bref, entre Romains.

La purge légalisée n'épargne aucun républicain ou adversaire du césarisme notamment les Cesaricides. Après Cicéron, c'est au tour de *Varron*<sup>108</sup>. Le principal mobile de son assassinat est à chercher dans la formation du premier triumvirat. Son inscription sur les listes des proscrits est due en 60 av. J.-C., au moment de la constitution du premier triumvirat, un pacte anticonstitutionnel qui unissait César, Crassus, Pompée. Il avait écrit un pamphlet intitulé « *Tricanaros* » (F. Hinard, 2012, p. 86), qui signifie le monstre à trois têtes<sup>109</sup>, faisant allusion aux trois triumvirs, dont César, le mentor d'Antoine et

---

<sup>105</sup> Cicéron, *Phil.*, III, 12, p.182.

<sup>106</sup> Plut., *Cic.*, LXV, 17-21.

<sup>107</sup> App., *B.C.*, IV, 4.

<sup>108</sup> M.Térentius Varron, de Réate, en Sabine, appartenait à la grande bourgeoisie conservatrice ; fervent pompéien jusqu'après Pharsale, illustre pour son savoir, n'éprouva pas de peine à rentrer en grâce auprès de César, qui le proposa à la première bibliothèque publique.

<sup>109</sup> App., *B.C.*, II, 9.

oncle d'Octave. La deuxième proscription a permis aux triumvirs d'asseoir leurs pouvoirs personnels et de renforcer leurs positions politiques en éliminant leurs potentiels opposants politiques. La plus grande victime de la deuxième proscription fut le Sénat en tant qu'institution. Le Sénat a perdu ses membres les plus charismatiques comme Cicéron ou en fuite comme Brutus, Sextus pompée, Cassius et finalement vaincu (F. Hurlet, 2020, p. 62). Après cette purge qui a atteint son objectif, car aucun partisan de la république ni un Cesaricides n'a survécu, le face-à-face entre Marc Antoine et Octave était inévitable. La guerre civile conduira à la mort par suicide de Marc Antoine et de Cléopâtre<sup>110</sup> en 30 av. J.-C. à Actium (F. Hurlet, 2020, p.63).

Après sa victoire, Octave n'épargne pas le petit Césarion ou Ptolémée XV Philapator César, fils de César et de Cléopâtre, n'est pas épargné, il est assassiné en Egypte sur les ordres d'Octave <sup>111</sup>. L'histoire du fils de César et de Cléopâtre est courte et tragique. Césarion serait né de la passion entre César et la Reine égyptienne (C. Badel, 2019, p.175). Mais entre-temps, suite à l'assassinat de César, Cléopâtre s'est rapprochée d'Antoine dont elle pensait être l'héritier politique de César. Le bruit avait couru avec insistance que depuis le retour de César en Orient, il avait formulé le projet d'épouser sa maîtresse Cléopâtre et de reconnaître le fils de leur union (R. Fontaneau, 1954, p. 54). Or l'évocation tout simplement du nom Césarion mettait en cause la légitimité d'Octave comme héritier de César et un concurrent potentiel pour Octave une fois adulte. En somme, Octave aurait craint que cet enfant altère son pouvoir. Après le second triumvirat et la proscription, la troisième conséquence et pas des moindres, fut la transition vers le Principat, fondé officiellement en 27 av. J.-C. Un régime dirigé par un *princeps*, qui prend en compte les anciennes institutions de la défunte République.

L'assassinat de César a tellement impacté l'histoire politique romaine qu'il aurait ouvert une brèche, notamment une nouvelle forme de luttes et méthodes politiques pour accéder aux honneurs et aux privilèges. Pour ainsi dire, il aurait influencé les assassinats politiques devenus presque la règle pour accéder au trône durant le Principat. Et ceci, encourager par l'ambiguïté du nouveau régime et du fait qu'Auguste, au cours de ses réformes politiques, n'avait pas défini des règles successorales claires. Cette non-définition des règles successorales est l'une des causes des nombreux crimes politiques dont le but était d'accéder au pouvoir puisqu'Auguste avait verrouillé toutes les voies constitutionnelles pour accéder au trône impérial à la suite de ses réformes (F. Hurlet, 2020, p. 79-80). Du coup, l'assassinat est

---

<sup>110</sup> Dernière reine lagide en Égypte. Elle aurait porté l'enfant de César et soutenu Marc Antoine durant la troisième guerre civile.

<sup>111</sup> Suet., *Aug.*, XVII, 11.

devenu un moyen pour les empereurs et les prétendants au trône de se débarrasser des *capaces imperii*<sup>112</sup>, en quelque sorte un moyen de régler les conflits dynastiques.

## Conclusion

À la lumière des faits rapportés par les sources en ce qui concerne l'assassinat de César. On peut admettre que César estimait peut-être que la monarchie était la seule solution vu la situation anarchique et le désordre qui prévalait à Rome. De l'autre côté, Brutus et les autres comploteurs croyaient que César voulait restaurer la monarchie, qui réveillait des souvenirs douloureux. Cassius, Brutus, et les sénateurs romains reprochaient à César d'avoir détruit la tradition la plus jalousement gardée de Rome, selon laquelle personne ne pouvait se hisser seul à la tête de la République. César était loin de l'idéologie politique et morale que les Romains, plus particulièrement les sénateurs concevaient comme juste. De ce fait, aucun arrangement et aucun compromis n'étaient possible entre les deux parties. Ainsi, César devient le dictateur d'une longue lignée. Après sa mort, il incarne le pouvoir absolu et les dangers d'un tel pouvoir. Comme général, il a doublé la taille de la République romaine, sa conquête de la Gaule a grandi immensément l'étendue de l'influence romaine.

Cette étude montre aussi que l'éternel discours des Cesaricides, prétendant qu'il voulait devenir roi n'est pas totalement avéré, même s'il avait concentré entre ses mains tous les pouvoirs comme ne l'a jamais fait personne avant lui. Mais compte tenu du chaos sociopolitique, la dictature de César devenait inévitable. À cet égard, César espérait donner à la dictature un caractère progressif qui ferait reculer les abus. Mais la République pouvait-elle survivre avec un homme providentiel comme l'incarnait César ? L'assassinat de César a engendré autant de critiques que de louanges. Il est lumineux pour certains, mais déroutant pour d'autres. Les Cesaricides ont peut-être voulu assassiner la dictature que César avait briguée à vie.

En interrogeant l'histoire romaine, on constate que les assassinats politiques font partie du mythe fondateur de l'État romain. Le ton avait été déjà donné par Romulus lorsqu'il tua son frère Remus pour prendre les rênes du pouvoir. Depuis cette période, le pouvoir à Rome s'obtient très souvent par la violence. Il ressort que les périodes de crises sociales sont des périodes au cours desquelles se multiplient les assassinats politiques suite à la rupture du pacte de confiance entre le peuple et les élites. Les résultats de notre étude sur la question nous révèlent un fait indéniable. Les finalités d'un assassinat

---

<sup>112</sup> Ceux qui sont susceptibles de remplacer l'empereur au sein des familles aristocratiques pour remplacer l'empereur.

politique à Rome sont : l'accèsion aux commandements, aux honneurs et aux privilèges que pouvaient apporter le pouvoir à Rome.

### Références Bibliographiques :

#### Sources :

AUGUSTE, 2021, *Res Gestae divi Augusti. Hauts faits du divin Auguste* Texte établi et traduit par : JOHN SCHEID, Paris, Les belles lettres.

APPIEN, 2013, *Histoire des guerres civiles de la République*, Tome XII, Livre XVII Texte établi et traduit par : MAUD ÉTIENNE-DUPLESSIS, Les belles lettres.

-, 2010, Tome X, Livre XV : *Guerres civiles*, Livre III, texte établi et traduit par PAUL GOUKOWSKY, Paris, Les belles lettres.

-, 2008, *Les Guerres civiles à Rome*, Livre IV, texte établi et traduit PHILLIPPE TORRENS, Paris, Les belles lettres.

-, 2008, *Guerres civiles*, Livre I, FRANÇOIS HINARD, Texte établi et traduit par : PAUL GOUKOWSKY, Paris, Les belles lettres.

-, 2008, *Histoire romaine*, Tome VII, Livre XII : *La Guerre de Mithridate*, texte établi et traduit PAUL GOUKOWSKY, Paris, Les belles lettres.

CICERON, 2022. *Discours, Tome XIX : Philippiques I-IV*, Texte établi et traduit par : ANDRÉ BOULANGER, Texte établi et traduit par : Pierre Wuilleumier, Les belles lettres.

-, 1993, *De la République-Des lois* traduction notices et notes par CH. APPUHN, Paris, Flammarion,

DION Cassius, 2014, *Histoire romaine*, éd., trad., Paris, Les belles lettres.

PLUTARQUE, 2001, *Vies Parallèles*, traduction D'ANNE- MARIE OZANAM, édition publiée sous la direction de Claude Mossé, JEAN-MARIE-PAILLER et ROBERT SABLAYROLLE, Paris, Gallimard.

SUETONE, 1990, *Vies des douze Césars*, trad. de THEOPHILE BAUDEMONT révisée par JEAN GASCOU, Paris, Les belles lettres.

TACITE, 1975, *Annales*, texte traduit et établi par PIERRE WUILLEUMMIER, Paris, Les belles lettres.

VALERE Maxime, 1997, *Faits et dits mémorables*. Tome II: Livres IV-VI, Texte établi et traduit par : ROBERT COMBÉS, Paris, Les belles lettres.

### **Dictionnaires et Encyclopédie**

- EDON Georges, 1998, *Dictionnaire Français- Latin*, Paris, Belin.  
FREDOUILLE Jean. Claude, 1999, *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Paris, Larousse.  
GAFFIOT Felix, 2009, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette.  
MOUCKAGA Hugues, 2008, *Abécédaire de la Rome ancienne*, Paris, L'Harmattan,  
QUOCHERAT Louis et CHATELAIN Chatelain, 1999, *Dictionnaire Français-latin*, Paris, Hachette.  
MOSSÉ Claude, 1998. *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Complexe (Edition)

### **Bibliographie**

- BADEL Christophe, 2019. *César*, Paris, P.U.F.
- BEAUDET Christian, 1999, *Histoire des Institutions jusqu'à la révolution de 1789*, Paris, Paradigme CPU,
- BENOIST Stéphane, 2016, *ROME, Des origines au VIe siècle de notre ère*, Paris, P.U.F.
- BORDET Marcel, Lévêque Pierre, 2021, *Précis d'histoire romaine*, Paris, Armand Colin.
- BORIAUD Jean-Yves, 2012, *Crimes à l'Antiquité*, Paris, Arléa.
- CARFORA Luciano, *César, Le dictateur démocrate*, Paris, 2020. Flammarion.
- CASTORIADIS Cornelius, 2008, *La cité et ses lois (ce qui a fait la Grèce, 2 ; séminaire 1983-1984)*, Paris, Seuil.
- DAVID Jean-Michel, 2014, *La République romaine, De la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium 218-31* , Paris, Seuil.
- DENIAUX Elisabeth, 2014, *Rome, de la cite État à L'empire. Institution et vie politique*, 2èd., Paris, Hachette.
- DROSSART Paul, 1970, « Le psychodrame des Ides de Mars », N°3, *Bulletin de L'Association Guillaume Budé*, p. 375-389.

ETIENNE Robert, 1973, *Les Ides de Mars. L'assassinat de César ou de la dictature ?* Paris Gallimard-Julliard.

FAURE Patrice, TRANS Nicolas., VIRLOUVET Catherine, 2018, *Rome, cité universelle, de César à Caracalla*, Paris, Belin.

FONTANEAU Roger, 1954, « César et Cléopâtre », in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°3, p. 41-59.

GRIMAL Pierre, 2012, *Cicéron*, TEXTO collection dirigée par Jean Claude Zylberstein, Paris, Editions Tallandier.

HINARD François, 1985, *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Paris, École française de Rome, Ecole française de Rome.

HUMBERT Michel, 2017, *Institutions politiques et sociales de l'antiquité*, 9 éd, Paris, Dalloz.

HURLET Frédéric., *Auguste, les ambiguïtés du pouvoir*, 2020, Paris, Dunod.

HONNORÉ Isabelle, 2009, *Jules César*, Paris, S.E.M.

JERPHAGNON Lucien, 2022, *Le divin César, Etude sur le pouvoir dans la Rome impériale*, Paris, Tallandier.

RENUCCI Pierre, 2015, *MARC ANTOINE, Un destin inachevé entre César et Cléopâtre*, Paris, Perrin.

LE BOHEC Yann, Le Glay Marcel, Voisin Jean -Louis, 2013, *Histoire Romaine*, Paris, Quadrige manuel, Paris, 2éd., P.U.F.

TAYLOR Ross L, 2001, *La politique et les partis politiques à Rome au temps de César*, Paris, édition La Découverte.

Revue Antiquitas N° 4, Août 2024

ISSN : 2788-9858

[http : // revueantiquitas.online](http://revueantiquitas.online)

**Histoire médiévale**

**LE ḤAĠĠ SOUS TENSION :  
LA FITNA DANS LA VILLE SAINTE DE LA MECQUE (XIII<sup>E</sup>-XIV<sup>E</sup> SIECLE)**

Clarck Junior Membourou Moimecheme  
Chercheur en études arabes et humanités numériques  
Université de Strasbourg  
GEO-UR 1340  
[cj.membourou@outlook.com](mailto:cj.membourou@outlook.com)

**Résumé:**

Cinquième pilier de l'islam, le grand pèlerinage annuel (*ḥaġġ*) continue de drainer des foules importantes à La Mecque. Durant cet événement, les pèlerins sont censés accomplir en toute sécurité des rituels spécifiques sur les sites sacrés. Cependant, la lecture systématique des sources historiques et narratives arabes médiévales révèle que de l'avènement des émirs-chérifs de la dynastie des Banū Qatāda au début du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, la discorde (*fitna*) se manifesta ponctuellement sur ces espaces sacrés où les rituels du pèlerinage se faisaient dans des conditions difficiles. Cet article vise à mieux comprendre l'impact de la *fitna* sur l'organisation générale du *ḥaġġ*. Il montre que celle-ci était cyclique et s'inscrivait dans un cadre spatio-temporel cohérent, au cours duquel la violence des combats entre les factions entraînait des répercussions néfastes sur les rites qui se déroulaient parfois en présence des morts et des blessés.

**Mots-clés :** *Fitna*, *ḥaġġ*, La Mecque, Banū Qatāda, émir du pèlerinage

**THE ḤAĠĠ UNDER TENSION:  
FITNA IN THE HOLY CITY OF MECCA (13TH-14TH CENTURY)**

**Abstract:**

The fifth pillar of Islam, the great annual pilgrimage (*ḥaġġ*), continues to draw significant crowds to Mecca. During this event, pilgrims are supposed to safely perform specific rituals at the sacred sites. However, the systematic reading of medieval Arab historical and narrative

sources reveals that from the advent of the Banū Qatāda dynasty's emir-sharifs from the early 7<sup>th</sup>/13<sup>th</sup> century to the end of the 8<sup>th</sup>/14<sup>th</sup> century, discord (*fitna*) intermittently manifested in these sacred spaces, where pilgrimage rituals were conducted under difficult conditions. This article aims to understand the impact of *fitna* on the overall organization of the *ḥaǧǧ*. It shows that this discord was cyclical and occurred within a coherent space-time framework, during which the violence of battles between factions had detrimental effects on the rituals, which sometimes took place in the presence of the dead and wounded.

**Key words:** *Fitna*, *ḥaǧǧ*, Mecca, Banū Qatāda, *amīr* of the pilgrimage

## Introduction

Durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, l'émirat de La Mecque fut ponctuellement marqué par des troubles déstabilisant la vie publique locale. Les agitations et tensions provoquées au sein de l'espace sacré et urbain résultaient des querelles entre les troupes conduites par les membres éminents des familles chérifiennes, appartenant à la dynastie des Banū Qatāda<sup>113</sup> (R. T. Mortel, 1985, p. 35-201 ; *idem*, 1985, p. 221-250, 'A 'Anqāwī, 1985, p. 79-111), opposées à celles des émirs du pèlerinage (*umarā' al-ḥaǧǧ*) (É. Vallet, 2014, p. 215-243). L'historiographie insiste sur le rôle important de la saison du *ḥaǧǧ* comme moment clé de la vie des pèlerins venus de contrées lointaines pour accomplir le cinquième pilier de l'islam, et pour les marchands qui venaient écouler leurs produits dans les marchés locaux. Cependant, le pouvoir émiral mecquois profitait de ce moment pour pressurer les marchands, pèlerins et les populations locales en leur imposant une taxation extra-canonique (*mukūs*) et en pillant leurs biens (*amwāl*). Ces exactions avaient pour but d'obtenir des ressources supplémentaires nécessaires à la survie de leurs maisons et factions. Les discordes, exacerbées par la violence des multiples agressions à l'encontre des visiteurs du noble sanctuaire, provoquaient des combats armés générant une grande insécurité au sein du sanctuaire pourtant perçu comme une terre d'asile et d'accueil où le sang ne devait pas couler (J. Chelhod, 1965, p. 232-233). Ces affrontements sanglants étaient désignés

---

<sup>113</sup> Dynastie fondée par l'émir Qatāda b. Idrīs qui assumait le pouvoir à La Mecque entre 597/1201 jusqu'à sa mort en 617/1221. Ce chérif était originaire de Yanbu' et était un descendant du Prophète Muḥammad par sa fille Fāṭima et son cousin et gendre le calife 'Alī b. Abī Ṭālib. Sur cet émir, voir al-Fāsī, *al-'Iqd al-ṭamīn fī ta'rīḥ al-balad al-amīn*, éd. Fu'ād Sayyid, Le Caire, Maṭba'at al-sunna al-muḥammadiyya, 1959, VII, p. 39-61, n°2334.

par le mot *fitna* dans les sources mecquoises. Ce terme polysémique renvoyait aux dissensions politiques, aux émeutes ou aux guerres civiles, internes et non légales entre les musulmans (L. Gardet, 1977 ; H. Djaït, 1989, E. Tixier du Mesnil, 2011 ; C. Onimus, 2019, p. 273 ; D. B. Cook, 2012, M. Berriah, 2023). Elles étaient réprochées par les savants qui les jugeaient particulièrement menaçantes pour la survie de la *umma*. De façon plus systématique, le mot *fitna* apparaît dans l'historiographie mecquoise comme le terme technique utilisé pour évoquer les querelles opposant les différentes factions locales composées des émirs et chérifs mecquois aux troupes extérieures conduites par l'émir du pèlerinage accompagnant les caravanes du pèlerinage (J. Jomier, 1953 ; 'A. 'Anqāwī, 1974, p. 146-170). La *fitna* était également signalée par des termes proches et interchangeable tels que *ḥarb* « guerre »<sup>114</sup>, *waḥṣa* « haine »<sup>115</sup>, *waq'a* « bataille »<sup>116</sup>, *ḥulf* « discorde »<sup>117</sup>, *tašwīš* « trouble »<sup>118</sup>, *qitāl* « combat »<sup>119</sup>, *tanāfur* ou *munāfara* « zizanie »<sup>120</sup>.

Pour mieux cerner les tenants et les aboutissants de cette *fitna* en saison du pèlerinage, il est nécessaire d'examiner minutieusement les récits de cette discorde locale en se référant à l'historiographie mecquoise tardive émergeant véritablement à partir du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle. Le grand cadī malékite Tāqī al-dīn Muḥammad al-Fāsī (m. 832/1429) (W. G. Millward, 1979, p. 37-49 ; 'A. 'Anqāwī, 1979, p. 61-67), considéré comme le fondateur de l'école historique mecquoise, était un proche du pouvoir par ses fonctions officielles et ses liens familiaux, rédigea, au début du XV<sup>e</sup> siècle, de nombreux textes, dont un recueil biographique (*al-'Iqd al-tamīn*) regroupant près de 3 500 notices d'individus ayant visité ou vécu à La Mecque, du début de l'islam à son temps. Il composa également les annales de la ville sainte intitulée *Šifā' al-ḡarām* faites de 40 chapitres. Il y consacra le chapitre 38 aux événements marquants le grand pèlerinage, depuis l'apparition de l'islam, qui a fait l'objet d'une étude critique récente (É. Vallet, 2014, p. 215-243). Les travaux de cet historien sont complétés par, entre autres, ceux de

---

<sup>114</sup> Al-Fāsī, *al-'Iqd al-tamīn*, I, p. 459.

<sup>115</sup> *Ibid*, IV, p. 416.

<sup>116</sup> Al-Fāsī, *Šifā' al-ḡarām bi-aḥbār al-balad al-ḥarām*, éd. F. Wüstenfeld dans *Die Chroniken der Stadt Mekka. II. Auszüge aus den Geschichtsbüchern von el-Fâkihi, El-Fâsi und ibn Dhuheira*, Leipzig, Brockhaus, 1859, II, p. 260.

<sup>117</sup> Al-Fāsī, *al-'Iqd al-tamīn*, *op. cit.*, III, p. 279.

<sup>118</sup> *Ibid*, VI, p. 60.

<sup>119</sup> Al-Fāsī, *Šifā' al-ḡarām*, *op. cit.*, II, p. 282.

<sup>120</sup> Al-Fāsī, *al-'Iqd al-tamīn*, *op. cit.*, VI, p. 61, 208. Ibn Fahd, *Ithāf al-warā bi-aḥbār Umm al-Qurā*, éd. Fahīm Muḥammad Šaltūt, La Mecque, Ġāmi'at Umm al-Qurā, 1983-1990, III, p. 78 et 395.

Nağm al-dīn b. Fahd (m. 885/1480), membre de la grande famille mecquoise d'historiens, savants et bibliothécaires, plus connus sous le nom de Banū Fahd dont N. S. Al-Rāšid (1979, p. 69-90) a fait une étude poussée. Les récits locaux sont complétés par les informations obtenues dans les textes d'historiens<sup>121</sup> et voyageurs non mecquois dans le but d'offrir un panorama complet, une réflexion plus large, permettant de mieux saisir les effets de la *fitna* en contexte sacré et urbain.

La lecture de ces sources arabes médiévales permet de comprendre que la présence des factions armées et de civils dans la ville et ses faubourgs pendant le pèlerinage avait contribué à remodeler ce rituel islamique pour en faire un espace et un moment d'expression de grands désordres. Ainsi, comment comprendre que la cité sainte de La Mecque fut le théâtre de violence aux conséquences néfastes pour l'organisation générale du *ḥağğ* au cours des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles ? Cet article vise à montrer, comme le précise Mathieu Eychenne (2019, p. 386), que la *fitna* « dans la ville, est tout à la fois temporalité et spatialité, c'est-à-dire un phénomène social qui s'organise dans et par l'espace et le temps ». Il vise également à mettre en lumière la manière dont les historiographes décrivent l'impact de la violence sur l'organisation générale du pèlerinage.

## 1. Les lieux du pèlerinage comme espaces urbains d'expression de la discorde

L'étude de la discorde urbaine (*fitna*) en contexte mecquois permet de mettre en évidence une géographie des lieux symboliques où s'incarnait véritablement le pouvoir local. Malgré l'interdiction du port d'armes frappant l'espace sacré (J. Chelhod, 1965, p. 236), la ville sainte et ses faubourgs devenaient les théâtres d'affrontements entre plusieurs bandes rivales armées ayant un impact considérable sur la paix urbaine (B. Martel-Thoumian, 2012, p. 53). La

---

<sup>121</sup> Voici ce que rapporte le secrétaire de chancellerie mamlūk Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī (m. 749/1349) concernant La Mecque et ses dirigeants : « Ici finit la description des pays d'Égypte et de Syrie et de leurs dépendances. Ils forment la totalité du royaume musulman (des Mamlūks), sauf le Ḥiğāz, qui est une partie de la presqu'île arabique. Mais l'administration de ce pays n'est pas fixée régulièrement (comme celle d'une province directe), et elle n'est pas confiée à des mandataires sûrs. » Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī, *al-Ta'rif bi l-muṣṭalaḥ al-šarīf*, éd. Muḥammad Husayn Šams al-Dīn, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmīya, 1988, p. 104-106. Trad. fr. de H.-M. El-Hawary et G. Wiet, 1985, *Matériaux pour un Corpus inscriptionum Arabicarum*. IV partie : Arabie. Inscriptions et monuments de la Mecque, Ḥaram et Ka'ba, revu et mis au point par Nikita Éliasséeff, Le Caire, Ifao, p. 150.

discorde mecquoise, selon Éric Vallet (2014, p. 215-243) qui l'étudia à l'aune du chapitre 38 de l'œuvre de l'historien al-Fāsi, se manifestait principalement sur les sites du pèlerinage (le sanctuaire de La Mecque, Minā, 'Arafa et Muzdalifa).

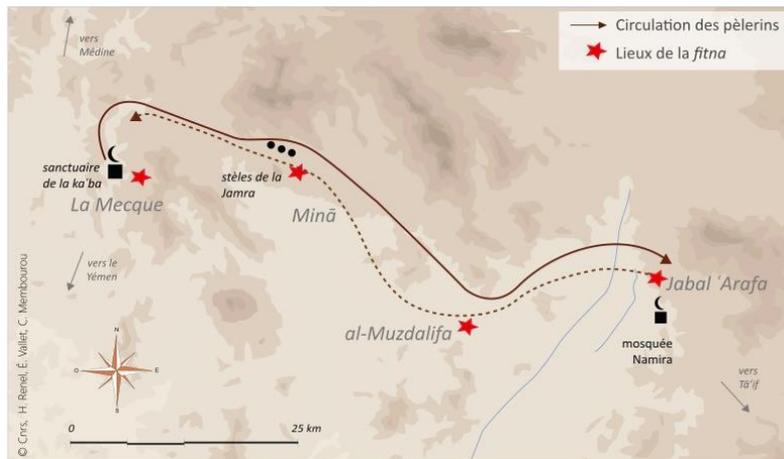
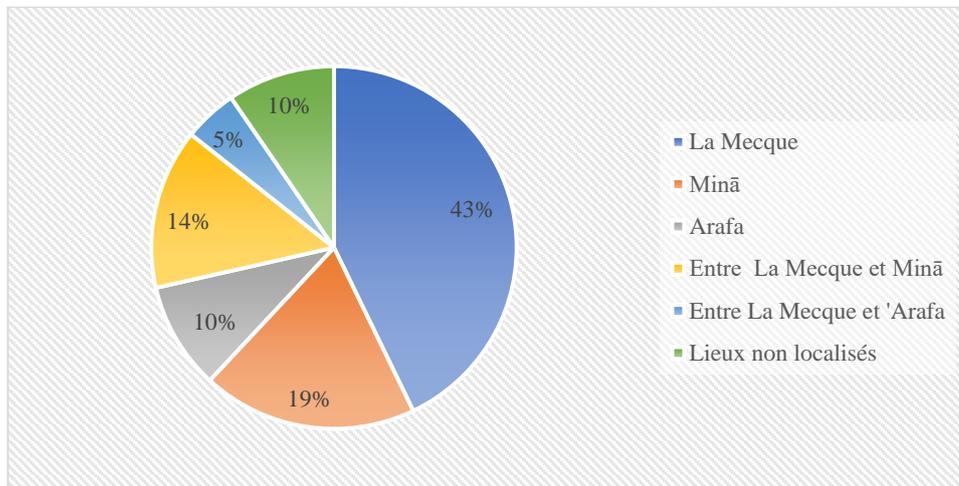


Fig. 1 : Représentation spatiale des lieux de la *fitna* durant le *hajj*

Cette carte retrace le chemin parcouru par les pèlerins qui accomplissaient, lors de la saison du *hajj*, des rites spécifiques sur chacun des sites sacrés, en partant de La Mecque jusqu'au Mont 'Arafa. Ces lieux de rassemblement rituels étaient également fréquentés par des marchands venus écouler leurs produits, mais aussi par des factions armées mecquoises (C. J. Membourou Moimechame, 2022, p. 165-210)<sup>122</sup> et extérieures (arrivant du Yémen, de l'Égypte, de la Syrie ou de l'Iraq), rivalisant pour le contrôle des flux humains et matériels générés lors du pèlerinage. Si les troupes extérieures, généralement conduites par un émir du pèlerinage, assuraient la protection des pèlerins, des marchands et de leurs biens, les factions locales commettaient toutefois des exactions à leur encontre. Ainsi, les espaces du pèlerinage devenaient des lieux d'affrontement armés entre les forces en présence, provoquant de graves troubles et affectant le bon déroulement du pèlerinage. La lecture systématique des sources

<sup>122</sup> Ces factions émiraies étaient composées de chérifs (*ašrāf*) qui étaient les membres de la famille de l'émir, des arabes bédouins, des chefs militaires et cavaliers libres (*quwwād*) et des esclaves-soldats noirs ('*abīd*) et blancs (*mamālīk*).

historiques mecquoises permet de comptabiliser environ 21 crises<sup>123</sup> opposant les pèlerins aux factions locales entre le début du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 2 :** Répartition de la *fitna* sur les sites du pèlerinage

En dehors des batailles non localisées (2/21, soit 10 %), ce diagramme montre que La Mecque (9/21 *fitna*-s, soit 43 %), en particulier son sanctuaire et sa mosquée où commençaient les premiers rites du grand pèlerinage, était un espace disputé entre les factions belligérantes. De plus, la discorde s'exportait avec le déplacement des pèlerins sur les sites de Minā (4/21 *fitna*-s, soit 19 %) et de 'Arafa (2/21 *fitna*-s, soit 10 %). Cette itinérance de la *fitna* renforçait l'insécurité sur les routes menant les pèlerins de La Mecque à Minā et 'Arafa (4/21 *fitna*-s, soit 19 %). Les lieux de passage obligés des pèlerins voyaient exploser les querelles, les pillages et les batailles rangés entre les factions locales et les troupes de l'émir du pèlerinage.

Les combats entre les factions belligérantes entraînaient des destructions matérielles dans la ville. Située au fond d'une vallée, La Mecque est entourée de montagnes formant une enceinte dont les ouvertures étaient fermées par trois murailles, al-Ma'alā, al-Šubayka et Mağin ainsi que par des portes telles que Bāb al-Ma'alā et Bāb al-Šubayka qui contribuaient à la gestion des entrées et sorties des pèlerins et au maintien de la menace hors les murs (H. M. El-Hawary Ḥassan Mohammed, W. Gaston, 1985, p. 6). Elles matérialisaient les fonctions symboliques et

<sup>123</sup> Pour les années 607/1211, 608/1212, 617/1221, 653/1256, 683/1285, 689/1291, 690/1292, 698/1299, 705/1305, 706/1306, 707/1307, 724/1324, 730/1330, 743/1343, 744/1344, 751/1351, 761/1360, 780/1379, 785/1384, 788/1387, 797/1395.

défensives du pouvoir émiral, garantissant la sécurité des Mecquois et surtout de l'émir et de son entourage. Elles étaient un « lieu privilégié de l'expression du pouvoir » (C. Yovitchitch, 2019, p. 300-302), car les autorités locales contrôlaient les flux des populations et des marchandises. L'historien al-Fāsī rapporte trois incidents survenus en 617/1221, en 683/1285 et en 689/1291 où les portes de la ville furent fermées, pendant les règnes des émirs Ḥasan b. Qatāda (r. 617-619/1221-1223) et Abū Numayy (r. 652-701/1254-1301)<sup>124</sup>. Concernant le souverain mecquois Abū Numayy, il entretenait une relation conflictuelle avec les émirs du pèlerinage syro-égyptiens qu'il soupçonnait de convoiter son pouvoir. Il ordonna ainsi la fermeture des portes de la ville, afin d'empêcher les troupes ennemies d'entrer. Cette décision était perçue comme injuste par les pèlerins qui déclenchèrent une *fitna*. Ils pénétrèrent de force dans la ville en brûlant ses portes et en perforant ses murailles<sup>125</sup>.

Une fois dans la ville, les pèlerins pénétraient dans la mosquée sacrée par l'une de ses nombreuses portes que les membres des factions chérifiennes utilisaient comme des péages, obligeant les visiteurs à s'acquitter de droits. Les tensions étaient perceptibles à plusieurs points. Au niveau de Bāb Ibrāhīm, sur la face ouest du sanctuaire, les esclaves-soldats noirs ('*abīd*) extorquèrent les biens (*amwāl*) des Iraquiens en 730/1330<sup>126</sup>. Au sud de la Demeure sacrée, en 761/1360, les combats entre la faction syro-égyptienne et celle des chérifs locaux débutèrent entre Bāb al-Ṣafā<sup>127</sup>, et prirent fin à Bāb al-Ağyād<sup>128</sup> (H. M. El-Hawary et G. Wiet, 1985, p. 56-57).

Attenants aux portes de la mosquée sacrée se trouvaient les *ribāt*-s et les madrasas qui servaient de logements pour les visiteurs du noble sanctuaire ou pour les garnisons mamlūkes stationnant dans la ville. Le célèbre voyageur Ibn Baṭṭūṭa rapporte qu'il séjourna dans la madrasa al-Muzaffariya lors de son pèlerinage à La Mecque<sup>129</sup>. En cas de *fitna*-s, ces endroits étaient détournés de leurs fonctions premières et devenaient de véritables bases de repli. Ainsi, en 761/1360, les Turcs, résidant dans la maison dite Dār al-Maḍīf située à al-Ṣafā, refusèrent

---

<sup>124</sup> Al-Fāsī, *Ṣifā' al-ḡarām*, op. cit., II, p. 263-265, 272-274.

<sup>125</sup> *Ibid.*, II, p. 272-273.

<sup>126</sup> Ibn Fahd, *Ithāf al-warā*, III, p. 189-190. Le voyageur Ibn Baṭṭūṭa évoque plutôt un incident contre les commerçants du Yémen. Voir *Tuhfat al-nuẓẓār fī ḡarā'ib al-amṣār wa-'ağā'ib al-asfār*, nouvelle trad. fr. de P. Charles-Dominique, 1995, *Voyageurs arabes*, Paris, Gallimard, p. 592.

<sup>127</sup> « Cette porte a conservé son nom primitif : c'est par là que les fidèles sortent pour accomplir leur course de Ṣafā à Marwa ».

<sup>128</sup> « Cette porte donne accès au Ḥaram par un escalier de neuf marches et s'ouvre en deux travées au-dessus desquelles court un bandeau d'inscription coranique en naskhi ».

<sup>129</sup> Voir Ibn Baṭṭūṭa, *Tuhfat al-nuẓẓār*, op. cit., p. 503 et 507.

de s'acquitter d'un loyer pour y séjourner, décision qui généra de vives tensions contre les chérifs mecquois. D'après al-Fāsī, les Turcs, mécontents de l'attitude de leurs hôtes, décidèrent de bloquer les accès du *masğid al-ḥarām* afin d'interdire aux Banū Ḥasan d'y pénétrer. Ce fut un échec et les affrontements continuèrent au niveau de la madrasa al-Muğāhidiyya (R. T. Mortel, 1997, p. 241-242) dont les Turcs se servirent comme lieu d'embuscade<sup>130</sup>. Un autre exemple montre qu'en plus de sa fonction de résidence, le *ribāṭ* était aussi un lieu stratégique pour une autorité qui y séjournait. Cet endroit lui permettait de surveiller les activités se déroulant dans la mosquée sacrée. Les auteurs mecquois rapportent qu'en 724/1324, le sultan de Takrūr Mansa Mūsā vit débiter, depuis la fenêtre du *ribāṭ al-Ḥūzī*<sup>131</sup> (R. T. Mortel, 1998, p. 39), de vives tensions entre ses serviteurs et les Turcs. C'est à cet emplacement situé à l'ouest du *masğid* qu'il appela ses hommes à renoncer à affronter les Turcs dans la mosquée sacrée pour éviter de faire couler le sang et pour ne pas se retrouver en difficulté en cas de défaite<sup>132</sup> (H. Collet, 2019, p. 116-122 ; 2023, p. 95-96).

Avec l'intrusion des combats dans la ville et ses environs, les marchés devenaient des lieux d'expression de la violence. B. Martel-Thoumian (2012, p. 49) rappelle, dans le contexte syro-égyptien à la fin du IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle, que ces espaces renfermaient des richesses ciblées par les délinquants. L'existence de grands lieux de commerce à La Mecque est attestée par Ibn Baṭṭūṭa qui en signale un près du lit d'un torrent entre Safā et Marwa<sup>133</sup> et un plus petit situé près de la porte des Banū Ṣaybā et composés de marchands d'étoffes de soie et de droguistes<sup>134</sup>. L'historien égyptien al-Maqrīzī rapporte l'explosion de la *fitna* sur l'un de ces souks en l'an 707/1307 :

Au commencement de l'année suivante, ceux qui étaient chargés d'annoncer l'arrivée des pèlerins apportèrent la nouvelle que l'émir Nūgāy avait attaqué les esclaves-soldats noirs (*'abīd*) à La Mecque. En effet, ces hommes enlevaient fréquemment les biens des marchands, et extorquaient par force tout ce qui se

---

<sup>130</sup> Al-Fāsī, *Ṣifā' al-ḡarām*, *op. cit.*, II, p. 284-285. Sur cette madrasa construite par le sultan du Yémen al-Malik al-Muğāhid 'Alī b. Dāwud en 739/1338-9 et située sur le mur sud du Noble sanctuaire.

<sup>131</sup> Cet édifice, dédié aux pauvres soufis, fut fondé autour de 617/1221 par l'émir Qarāmar b. Maḥmūd al-Aqdarī al-Fārasī.

<sup>132</sup> Al-Yāfi'ī, *Mir'āt al-ḡinān wa 'ibrat al-yaqzān fī ma 'rifat ḥawādīt al-zamān*, éd. Ḥalīl al-Manṣūr, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmīya, 1997, IV, p. 204 ; Ibn Fahd, *Ithāf al-warā*, *op. cit.*, III, p. 179.

<sup>133</sup> Les produits vendus dans ce marché étaient les céréales, de la viande, des dattes, du beurre fondu et des fruits. Ibn Baṭṭūṭa, *Tuḥfat al-nuẓẓār*, *op. cit.*, p. 495-496.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 496.

trouvait à leur convenance. L'un d'eux s'étant présenté devant un marchand pour lui prendre ses étoffes, celui-ci résista et porta à l'agresseur un coup violent. Toute la foule se révolta en poussant des cris affreux. L'émir Nūgāy fit marcher ses mamlūks contre les esclaves-soldats noirs ('*abīd*). Plusieurs de ceux-ci furent arrêtés : les autres s'enfuirent couverts de blessures. Le chérif Ḥumayḍa s'avança pour combattre, à la tête des chérifs et des esclaves-soldats noirs ('*abīd*). L'émir Nūgāy monta à cheval avec ceux qui l'accompagnaient. Il fit proclamer que tous les pèlerins restassent chez eux, et veillassent sur leurs effets<sup>135</sup>.

Ce témoignage met en évidence le fait que cette richesse attirait l'attention des esclaves-soldats noirs qui n'hésitaient pas à s'emparer des biens des marchands présents. Dans le cas décrit par l'historien égyptien, c'est la nouvelle tentative d'extorsion des étoffes par l'un des '*abīd*, puis la réaction violente du marchand et les cris de la foule, qui déclenchèrent la révolte et les affrontements entre les soldats mamlūks et les esclaves-soldats noirs. Les troubles empêchaient ainsi le marché de fonctionner correctement et, pour éviter de nouvelles spoliations, les marchands étaient invités à rester chez eux et à surveiller leurs effets. Toutefois, cet extrait mérite d'être complété par un autre issu de l'œuvre de l'historien al-Fāsī qui ajoute que les marchés mecquois ne furent pas les seuls à être touchés par les désordres durant l'année 707/1307. Selon cet auteur, la situation s'aggrava durant les jours suivants l'intervention de l'émir mamlūk Nūgāy et le grand marché de Minā subit aussi de nombreux pillages qui s'arrêtèrent seulement après la fuite des Mecquois dans les collines de la bourgade située à environ cinq kilomètres à l'est de la ville<sup>136</sup>.

La *fitna* mecquoise s'inscrivait dans un cadre spatial rituel. C'est à La Mecque, Minā et 'Arafa, lieux de rassemblement et de vie des visiteurs du sanctuaire de Dieu et du pouvoir local, qu'elle se manifestait le plus. Les tensions entre les garnisons militaires rivales au milieu des populations civiles, se transformaient en conflits armés. L'éclatement de la *fitna* sur les sites sacrés du *ḥaġġ* avait non seulement réorganisé l'espace public, mais aussi affecté, parfois durablement, les rites du grand pèlerinage islamique.

---

<sup>135</sup> Al-Maqrīzī, *Sulūk fī ma'rifat duwal al-mulūk*, II, p. 421, trad. fr. É. M. Quatremère, 1837, *Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte écrite en arabe par Taki eddin Ahmed Makrizi*, Paris, The Oriental Translation Fund of Great Britain and Ireland, II, p 282-283.

<sup>136</sup> Al-Fāsī, *Šifā' al-ġarām*, *op. cit.*, II, p. 276

## 2. Des rituels menacés ? La temporalité cyclique de la *fiṭna*

Comment accomplir le pèlerinage dans ces conditions de violence chronique ? La lecture systématique de la littérature mecquoise montre que la *fiṭna* remodelait l'organisation générale des rites du grand pèlerinage. Les désordres, survenant durant toute la saison du *ḥaġġ*, soit du 8 au 12 du mois de *dū al-ḥiġġa*, avaient une temporalité cyclique comme l'a démontré Éric Vallet (2014, p. 221). Les visiteurs du noble sanctuaire se livraient difficilement à leurs actes de dévotion, et renonçaient parfois purement et simplement à certains rites pour éviter tout risque de débordements.

Les violences commençaient dès le 8 du mois de *dū al-ḥiġġa*, premier jour du pèlerinage. Ce jour est également appelé dans les sources *yawm al-tarwiya*, litt. « jour de l'abreuvement » (M. Gaudefroy-Demombynes, 1923, p. 236)<sup>137</sup>. Lors de cette journée, les pèlerins quittent La Mecque pour se rendre à Minā afin d'accomplir les prières dudit jour ; puis à 'Arafa la nuit ou le lendemain (R. Paret et W. A. Graham, 2010). L'historien al-Fāsī mentionne les spoliations de biens des pèlerins par les factions chérifiennes sur le chemin de 'Arafa. Dans ces conditions, les préparatifs du jeûne recommandé en islam lors du jour de 'Arafa, le 9 *dū al-ḥiġġa* des années 693/1295, 698/1299 et 743/1343, furent difficiles à organiser en raison de la panique provoquée par la sédition<sup>138</sup>.

À partir du 10 du mois de *dū al-ḥiġġa* débute la grande fête ou fête du sacrifice ('*ad al-adḥā*). L'historien al-Fāsī témoigne, en ces mots, de la discorde survenue en 608/1212 et de la violence dont l'émir Qatāda b. Idrīs (m. 617/1221) et les membres de sa faction firent preuve :

Les esclaves soldats noirs ('*abīd*) et les chérifs (*ašrāf*) de La Mecque se révoltèrent (*tāra*) et montèrent sur les deux montagnes de Minā en prononçant

---

<sup>137</sup> L'auteur explique à propos de ce jour que « Le lendemain huit est dit le « jour de l'abreuvement » (*yawm al-tarwiya*) : les auteurs arabes expliquent qu'en effet les pèlerins font boire largement leurs bêtes ce jour-là, car l'eau leur sera ensuite fort limitée ; ou bien c'est parce que les pèlerins emportent avec eux de La Mecque l'eau qu'ils emploieront en boisson à 'Arafa. ». Les chroniques montrent que les *fiṭna*-s mecquoises de 683/1285 et de 797/1395 éclatèrent à *yawm al-tarwiya*.

<sup>138</sup> Al-Fāsī, *Šifā' al-ġarām*, op. cit., II, p. 273-275, 282; Ibn Fahd, *Ithāf al-warā*, op. cit., III, p. 126, 224-225; al-Ġazīrī, *al-Durar al-farā'id al-munazzama fī aḥbār al-ḥaġġ wa-ṭarīq Makka al-mu'azzama*, éd. Ḥasan Ismā'īl, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 2002, I, p. 384.698, 403-404.

le *tahlīl*<sup>139</sup> et le *takbīr*<sup>140</sup>. Ils frappèrent les gens [les pèlerins iraqiens] avec des pierres (*al-ḥiḡāra*), des frondes (*maqālī'a*) et des flèches (*nuššāba*). Ils pillèrent les pèlerins qui étaient à la périphérie (*al-aṭrāf*) [de La Mecque] le jour de la fête, la nuit et le jour suivant. Ils firent à ceux qui étaient parmi les pèlerins à La Mecque, ce qu'ils firent à ceux qui étaient à Minā<sup>141</sup>.

Au-delà de l'itinérance de la *fitna* sur l'ensemble des sites du pèlerinage que l'auteur met en évidence dans cet extrait, il montre aussi que l'émir de La Mecque Qatāda b. Idrīs et ses soldats avaient continué à faire couler le sang dans le *Haram* et ses environs. Au cours du pèlerinage de l'année 608/1212, l'*'aīd al-aḡḡā* fut donc célébrée dans un effroi dû aux violences commises par les factions chérifiennes.

Ensuite, les rites de la journée de vendredi furent aussi perturbés au cours des années 683/1285, 691/1293, 693/1296, 730/1330 et 743/1343. Ce jour de culte public est important pour les croyants qui assistent à la prière obligatoire de *ḡumu'a*<sup>142</sup>, célébrée et dirigée par l'imam installé sur la chaire (*minbar*)<sup>143</sup> (S.-D. Goitein, 2010). Les combats armés faisaient peur aux pèlerins qui renonçaient à la prière du vendredi pour rester en vie. Lors de la *fitna* de 730/1330, opposant les factions chérifiennes aux Égyptiens, Ibn Baṭṭūṭa et al-Fāsī rapportent que, malgré l'intervention des imams, cadis et autres dignitaires religieux du sanctuaire pour ramener le calme en brandissant les exemplaires du Coran sur leurs têtes<sup>144</sup>, les troubles ne s'estompèrent pas et engendrèrent des effusions de sang dans la mosquée sacrée. Les pèlerins s'enfuirent sans prier. De leur côté, les imams craignaient également de diriger la prière du vendredi lorsque l'espace sacré devenait le théâtre de la *fitna*. Par exemple, pour protester contre

---

<sup>139</sup> Le *tahlīl* consiste à mentionner : Point de divinité qu'Allāh (*lā ilāha illā Allāh*).

<sup>140</sup> Le *takbīr* consiste à mentionner : Dieu est Grand (*Allāhu akbar*).

<sup>141</sup> Pour une meilleure compréhension, nous avons associé les extraits d'al-Fāsī, *al-'Iqd al-ṭamīn*, *op. cit.*, VII, p. 48 et d'al-Ġazīrī, *al-Durar al-farā'id*, *op. cit.*, I, p. 365. Notre traduction.

<sup>142</sup> L'obligation de respecter la prière du vendredi est rappelée dans le Coran, sourate LXII, le Vendredi (*al-Ġumu'a*), versets 9 et 10 : « [9] Ô vous qui avez cru ! Quand on appelle à la *Ṣalāt* du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez ! [10] Puis quand la *Ṣalāt* est achevée, dispersez-vous sur terre et recherchez [quelque effet] de la grâce d'Allah, et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez. ».

<sup>143</sup> Cette prière est précédée de l'appel (*al-aḡān*) du muezzin et du sermon (*ḡuṭba*) prononcé par l'imam ou le prédicateur

<sup>144</sup> Ibn Baṭṭūṭa, *Tuḡfat al-nuẓẓār*, *op. cit.*, p. 593. Al-Fāsī évoque, au sujet de cet événement de 730/1330, les difficultés de l'imam à se faire entendre dans la cohue provoquée par les combattants. Il essaya de les ramener au calme depuis la chaire (*minbar*). Voir *al-'Iqd al-ṭamīn*, *op. cit.*, III, p. 328.

les violences perpétrées par les chérifs contre les pèlerins à La Mecque, aucune des prières de la journée ne fut officiee dans le *masğid al-ḥarām* en 653/1254<sup>145</sup>.

Les historiens mecquois emploient l'expression arabe *qabl al-ḡurūb ilā ḡurūb al-šams*, c'est-à-dire « avant la prière de la mi-journée jusqu'au coucher du soleil » pour préciser la période au cours de laquelle les discordes survenaient sur les lieux du pèlerinage<sup>146</sup>. Cette expression arabe permet aussi d'observer que les prières de la mi-journée (*ḡuhr*), de l'après-midi (*‘aṣr*) et du coucher du soleil (*mağrib*) étaient gravement troublées et parfois annulées à cause de la sédition.

À Minā, se déroulait le rite de la lapidation de Sept Pierres par les pèlerins, dites *al-ğamra* (Fr. Buhl et J. Jomier, 2010)<sup>147</sup>, qui fut également ébranlé par la *fiṭna*. En 608/1212, les Assassins tuèrent le cousin de l'émir Qatāda b. Idrīs après l'avoir confondu avec ce dernier, et ce, lors de la *ğamra* principale<sup>148</sup>. Ils profitèrent de la confusion créée par la foule pour disparaître. Cependant, ils furent immédiatement identifiés et cela entraîna des représailles des autorités locales<sup>149</sup>. Mener cette exécution, à ce moment précis du *ḡağğ*, était un risque calculé par les Assassins qui usaient de ce rassemblement rituel pour passer inaperçu en se fondant dans la foule.

Enfin, juste avant de quitter La Mecque, à la fin du *ḡağğ*, les pèlerins étaient invités à réaliser sept fois le tour de la Ka'ba puis à prier deux *rak'āt*. Ce rite de circumambulation finale désigne en islam les tournées d'adieu (*tawāf al-wadā'*). La *fiṭna* de l'année 743/1343 perturba l'organisation de ce rite marquant la fin du pèlerinage. Selon al-Fāsī et Ibn Fahd, les combats

<sup>145</sup> Pour l'année 653/1254, voir Ibn Fahd, *Iḥāf al-warā'*, op. cit., III, p. 77.

<sup>146</sup> Par exemple pour la *fiṭna* de 743/1343, *ibid*, III, p. 224. *Wa fiḥā kāna bi-'Arafa fiṭna bayn al-ḡuğğāğ al-miṣriyyin wa-ahl Makka min qabl al-ḡuhr ilā ḡurūb al-šams*. Al-Fāsī, *Šifā' al-ğarām*, op. cit., II, p. 282, dit plutôt *kānat al-waq'a min ba'd al-'aṣr ilā ḡurūb al-šams*.

<sup>147</sup> Les deux auteurs expliquent que « le 10 *dū al-ḡiğğā*, avant le sacrifice de la Fête, le pèlerin lance 7 petits cailloux uniquement sur la *ğamrat al-'aqaba*. Le 11, normalement entre midi et le coucher du soleil, il fait la tournée des trois *ğimār*, en commençant par *al-ğamra al-ūlā*, et jette chaque fois 7 cailloux à chaque *ğamra*. Il procède de même le 12 (et le 13 s'il est encore à Minā ce jour-là). Les cailloux, gros comme un noyau de datte ou une grosse fève, ont été normalement ramassés à Muzdalifa (coutume non obligatoire). »

<sup>148</sup> Ibn Fahd, *Iḥāf al-warā'*, op. cit., III, p. 11.

<sup>149</sup> Sur cet événement, voir Ibn al-Aḡīr, *al-Kāmil fī l-ta'rīḡ*, (*The Chronicle for the Crusading Period from al-Kāmil fī l-ta'rīḡ. 3e part, The Years 589-629/1193-1231: The Ayyubids after Saladin and the Mongol Menace*), éd. et trad. ang. D. S. Richards, 2016, Londres, New-York, Routledge, Taylor and Francis, III, p. 155-156; Sibṭ Ibn al-Ğawzī, *Mir'āt al-zamān fī tawārīḡ al-a'yān*, éd. Muḡammad Barakāt et alii., 2013, Beyrouth, Dār al-risāla al-'ālamīyya, XXII, p. 186-187; Abū Šāma, *Ḍayl 'alā al-rawḡatayn*, éd. Ibrāhīm Šams al-Dīn, 2002, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, p. 120-121; al-Fāsī, *al-'Iqd al-tamīn*, op. cit., VII, p. 47-49; *id.*, *Šifā' al-ğarām*, op. cit., II, p. 260-262; Ibn Fahd, *Iḥāf al-warā'*, op. cit., III, p. 10-12; al-'Išāmī, *Simṭ al-nuğūm al-'awālī fī anbā' al-awā' il wa-l-tawālī*, éd. 'Ādil 'Abd al-Mawğūd et 'Alī 'Awaḍ, 1998, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, IV, p. 226.

entre les chérifs et les Turcs étaient si violents que les pèlerins s'enfuirent avant le coucher du soleil (*ḡurūb al-šams*) du Mont 'Arafa pour se cacher à Minā, puis dans le quartier d'al-Šubayka à La Mecque afin de ne pas subir des dommages collatéraux. Ils n'entrèrent pas dans la mosquée sacrée et renoncèrent à accomplir les tournées d'adieu (*tawāf al-wadā'*), préférant repartir sains et saufs dans leurs contrées d'origine<sup>150</sup>.

La *fitna* mecquoise avait avant tout une temporalité cyclique et rituelle. Elle s'affirmait lors des rassemblements de pèlerins sur les sites du pèlerinage. Les descriptions des violences apparaissent, dans la majeure partie des cas, au moment des prières, lors du départ de La Mecque en direction de 'Arafa et de Minā où se déroulait le rite de la lapidation (*ḡamra*). Cet espace-temps rituel montre également que la durée des combats ne se prolongeait que rarement au-delà du coucher du soleil. Cependant, celui-ci occasionnait quelques pertes en vies humaines.

### 3. De la chair et du sang : un bilan humain difficilement quantifiable

La *fitna* ne se représentait pas que du point vu spatial ou religieux, elle s'incarnait aussi dans le corps et la chair de ceux qui la subissaient. L'effusion de sang (*safk al-dimā'*), les blessés (*al-ḡarḥā*) et les morts (*al-amwāt*) dans le sanctuaire de Dieu, résultant des pillages (*nihāba*) et des affrontements (*qitāl*), étaient la matérialisation concrète de la sédition.

Il apparaît que les nombreux faits de violence conduisaient à des agressions et à des meurtres perpétrés par et contre les autorités locales, pour l'honneur, le pouvoir et le profit (C. Gauvard, 2005, p. 13)<sup>151</sup>. Au cours des combats, ce sont les assassinats ciblés des dignitaires

---

<sup>150</sup> Ibn Fahd, *Ithāf al-warā*, *op. cit.*, III, p. 225. En ce qui concerne les tournées rituelles d'adieu, al-Fāsī reprend les mots du cadī 'Afīf al-dīn al-Ṭabarī qui mentionne que son ami et lui accomplirent ce rituel en courant au milieu des épées qui s'entrechoquaient. Voir *Šifā' al-ḡarām*, *op. cit.*, II, p. 279-280.

<sup>151</sup> Claude Gauvard fait ce constat dans le cadre de la violence en Occident au Moyen Âge, qui pourrait être étendu aussi au cas qui nous occupe : « La violence reste, en grande partie et pendant tout le Moyen Âge, le fondement des hiérarchies de pouvoirs : violence des seigneurs entre eux pour la possession du ban, des puissants de tout poil imposant leurs exactions aux rustres. Le pouvoir, parce qu'il se définit d'abord par l'acquisition de privilèges, s'arrache par l'exclusion des adversaires, égaux ou subalternes. Il se justifie par la force qui le fonde et par la protection qui en découle. »

qui semblent retenir l'attention des historiens. Les sources, principalement des annales et recueils biographiques, se focalisent sur les grands hommes. Ce type de discours produit une mise en avant de ceux-ci au détriment du peuple et des catégories sociales intermédiaires qui sont pourtant des acteurs centraux de la *fitna*. Les chefs de guerre apparaissaient ainsi, dans les récits historiques, comme les responsables des triomphes ou des défaites de leurs factions. Ils étaient les principaux acteurs des changements politiques et historiques de la *fitna* mecquoise.

L'assassinat d'un chef de faction était un moment clé retenant l'attention des historiens. Phénomène assez rare en territoire mecquois, le meurtre de l'émir du pèlerinage était un événement qui entraînait des conséquences graves<sup>152</sup>. Les historiens accordaient une attention particulière aux détails, aux horreurs de la violence, en particulier lors des meurtres des dignitaires. Ainsi, l'émir du pèlerinage Aqbāš al-Nāširī<sup>153</sup>, fidèle serviteur du calife abbasside al-Nāšir li-dīn Allāh<sup>154</sup> (A. Hartmann, 2010), fut assassiné et décapité par les hommes de l'émir Ḥasan b. Qatāda au cours du pèlerinage de l'an 617/1221. Sa tête fut tranchée, piquée sur une lance et exposée à al-Mas'ā<sup>155</sup>. Décapiter le chef d'une faction était un acte symbolique fort dans les traditions proche-orientales anciennes, car cela permettait de mettre un terme au combat et de rétablir l'ordre (A. Zouache, 2010, p. 215). Par ailleurs, Aqbāš al-Nāširī n'était pas le seul représentant d'une délégation étrangère à La Mecque à subir les foudres de la discorde. L'émir du pèlerinage 'Izz al-dīn al-Damur, un des proches du sultan mamlūk al-Nāšir Muḥammad b. Qalāwūn (m. 741/1341), fut touché mortellement par une lance ou une flèche de l'un des esclaves-soldats noirs (*'abīd*) de l'émir de La Mecque lors des combats de l'année 730/1330. Son fils aussi, un émir de dix, fut assassiné ainsi que certains dignitaires du sultanat présent dans la mosquée sacrée<sup>156</sup>.

En revanche, lorsque les chefs des factions chérifiennes étaient tués pendant une bataille, ses soldats fuyaient et la *fitna* s'arrêtait. Les chefs des factions étaient des cavaliers et, au cours des affrontements directs, ils furent parfois frappés d'un coup violent porté par une lance, une

---

<sup>152</sup> Les pèlerins et les marchands qu'ils protégeaient subissaient de nombreux pillages et des exactions pouvant conduire à leurs meurtres. Cependant, les sultans envoyaient leurs armées à La Mecque pour rétablir l'ordre et arrêter l'émir, les chérifs et leurs soutiens.

<sup>153</sup> Sur ce mamlūk du calife abbasside, voir al-Fāsī, *al-Iqd al-tamīn*, op. cit. III, p. 322, IV, p. 166.

<sup>154</sup> 34<sup>e</sup> calife abbassides de Bagdad, né en 553/1158, qui régna de 575/1180 jusqu'à sa mort en 622/1225.

<sup>155</sup> Ibn al-Aṭīr, *Kāmil fī l-ta'rīḥ* (*The chronicle for the Crusading*) op. cit., III, p. 233. La précision du lieu où la tête de l'émir du pèlerinage fut exposée vient d'Abū Šāma, *Daw' al-rawḍatayn* op. cit., p. 187. Voir également Al-Fāsī, *Šifā' al-ġarām*, op. cit., II, p. 263-265 ; Ibn Fahd, *Ithāf al-warā*, op. cit., III, p. 28-31.

<sup>156</sup> Al-Fāsī, *Šifā' al-ġarām*, op. cit., II, p. 279-280; Ibn Fahd, *Ithāf al-warā*, op. cit., III, p. 189-193.

épée ou une flèche, qui les blessa et provoqua leur chute de cheval (A. Mounier-Kuhn, 2000, p. 116 et P. A. Sigal, 1987, p. 173-179)<sup>157</sup>. Au cours des *fitna*-s de 761/1360 et de 789/1387, les chevaux des vice-émirs de La Mecque, Muġāmis b. Rumayṭa (m. 761/1360) et Kubayš b. ‘Aġlān (m. 789/1387), furent touchés par une flèche ou une lance, provoquant leur chute, avant d’être achevés par les Turcs<sup>158</sup>. La chute du chef d’une faction belligérante avait un sens symbolique important, puisqu’elle signifiait la défaite (C. Onimus, 2019, p. 332-333)<sup>159</sup>. Même s’ils ne citent pas de noms, l’assassinat des figures de l’autorité religieuse était un événement suffisamment grave pour être évoqué dans les récits des historiens. L’exemple de la *fitna* de 607/1211, permet d’observer que l’émir Qatāda b. Idrīs avait fait assassiner les imams hanéfite et shaféite de la ville sainte, avant de piller les pèlerins yéménites<sup>160</sup>. Les raisons de son geste ne sont pas connues, mais l’attaque contre les pèlerins laisse supposer que ces imams étaient probablement opposés à la politique de l’émir de La Mecque.

Les arrestations des membres des factions belligérantes faisaient aussi partie des effets de la discorde mecquoise. En effet, la défaite des chefs de factions ne conduisait pas systématiquement à leurs assassinats. Ces derniers choisissaient de se rendre à leurs adversaires plutôt que de mourir. À partir de l’année 701/1301, lorsqu’ils ne pouvaient pas s’enfuir du théâtre des conflits, les émirs et chérifs de La Mecque, du moins ceux qui déclenchaient les *fitna*-s et ne respectaient pas les décisions des sultans mamlūks, étaient arrêtés et conduits dans les prisons au Caire et à Alexandrie (C. J. Membourou Moimecheme, 2022, p. 264-273). Les relations de soumission et d’opportunité entre l’émirat mecquois et le sultanat mamlūk permettaient aux souverains de l’Égypte et la Syrie d’assurer une « domination saisonnière » sur la ville sainte dont les limites sont assez justement présentées par John Lash Meloy (2015, p. 94-125). Ainsi, les arrestations des émirs et chérifs s’inscrivaient dans l’expression du

---

<sup>157</sup> Alain Mounier-Kuhn montre que la lance et la flèche font partie des deuxièmes et troisièmes catégories d’armes « performantes » et de « traits » provoquant des blessures lors d’un combat de guerre. Pierre André Sigal, quant à lui, insiste sur la violence et les conséquences des combats avec la lance qu’il présente comme « l’arme par exemple pour le combat à cheval ».

<sup>158</sup> La dépouille de Muġāmis b. Rumayṭa fut abandonnée pendant presque une journée entière sur le théâtre des combats. Al-Fāsī, *al-‘Iqd al-ṭamīn*, *op. cit.*, VI<sup>1</sup>, p. 251. Kubayš b. ‘Aġlān fut égorgé (‘*aqara*) après sa chute de cheval. *Ibid.*, VII<sup>1</sup>, p. 89.

<sup>159</sup> Lorsque Kubayš mourut, ses hommes s’éparpillèrent dans les vallées. Al-Fāsī, *al-‘Iqd al-ṭamīn*, *op. cit.*, VI, p. 436.

<sup>160</sup> *Ibid.*, VII, p. 47.

pouvoir sultanien. Cependant, elles entraînaient des conséquences néfastes qui déstabilisaient l'organisation sociopolitique de La Mecque. La nature ayant horreur du vide, certains chérifs profitaient de cette vacance de pouvoir pour s'emparer de l'émirat. Ainsi, la nomination unilatérale d'un nouvel émir mecquois par le sultan, sans consulter l'avis des chérifs locaux, entraînait à nouveau des troubles dont les effets se ressentaient jusqu'à la saison du pèlerinage.

L'arrestation d'une autorité extérieure à La Mecque est un événement important et commenté avec emphase par les historiens locaux et régionaux. L'année 653/1255 vit éclater des combats opposant les chérifs à Mubāriz al-Dīn, représentant du sultan du Yémen dans la ville sainte. Le conflit tourna à l'avantage des chérifs qui assassinèrent les compagnons du gouverneur yéménite capturé. Selon al-Fāsī, il paya une rançon pour ses soldats et lui, tous furent libérés et rentrèrent au Yémen<sup>161</sup>. La grande *fitna* de l'année 751/1351 retient l'attention des historiens, car elle conduisit à l'arrestation du sultan du Yémen al-Muğāhid 'Alī (m. 764/1363) par les forces mamlūkes. D. M. Varisco (2021, p. 265-279) a étudié avec précision cet événement important en comparant les points de vue des auteurs mecquois, syro-égyptiens et yéménites. Il montre l'attitude peu respectueuse du sultan du Yémen à l'égard de l'émir conduisant la caravane égyptienne et surtout le rôle joué par l'émir 'Aḡlān b. Rumayṭa (m. 777/1375) dans l'arrestation du sultan du Yémen. Lorsque la *fitna* éclata, les troupes d'al-Muğāhid 'Alī furent rapidement acculées et vaincues par les troupes adverses syro-égyptiennes. Il n'y eut d'autre choix que de négocier sa reddition, ainsi que celle des membres de sa famille et de sa faction. Vaincu, le maître du Yémen obtint un sauf-conduit de la part du sultan mamlūk<sup>162</sup>. Il fut conduit au Caire où il fut traité avec les honneurs dus à son rang, puis il fut de nouveau emprisonné à Karak après une tentative d'évasion. Al-Muğāhid 'Alī fut enfin libéré et rentra au Yémen où il tenta difficilement de restaurer son autorité dans la région (É. Vallet, 2010, p. 690)<sup>163</sup>.

Avec l'insertion des obituaires (*wafayāt*) à la fin des notices des recueils biographiques, les auteurs mecquois communiquaient des informations détaillées relatives au décès des élites

---

161 *Ibid.*, *op. cit.*, VI<sup>1</sup>.p. 1<sup>53</sup>-154.

162 *Ibid.*, *op. cit.*, VI<sup>1</sup>.p. 6<sup>2</sup>

<sup>163</sup> Éric Vallet souligne que « les tentatives maladroites de restauration de l'influence rasūlide par le sultan al-Muğāhid 'Alī tournèrent à la catastrophe. La capture du sultan en 751/1351 fut un tournant décisif dans les relations entre les différents pouvoirs de la mer Rouge ».

qu'ils décrivaient. Cependant, l'une des grandes faiblesses des sources exploitées est leur silence concernant la fin de vie des populations intermédiaires et petites gens durant les *fitna*-s. Les batailles rangées entraînaient leurs lots de blessés et de morts qui étaient souvent anonymes, car leurs identités n'étaient pas systématiquement évoquées dans les sources. Les historiens mecquois utilisent le même procédé stylistique et la même terminologie pour désigner à la fois les forces en présence, mais aussi leurs morts. Comme l'a décrit Éric Vallet, deux camps s'opposaient lors des *fitna*-s mecquoises. Le premier, allogène, était composé des pèlerins (*huġġāġ*) irakiens, yéménites, syriens et égyptiens (parfois désignés par le nom « Turcs » pour évoquer leur origine ethnique). Ceux-ci renvoyaient non seulement aux cavaliers au service de l'émir du pèlerinage, mais aussi aux pèlerins ordinaires (hommes sans armes) qui étaient blessés ou tués lors des combats. Le deuxième camp, endogène, était connu sous diverses appellations telles que les « gens de La Mecque » (*ahl Makka*), les « ħiġāziens » (*ħiġāziyūn*), les chérifs (*ašrāf*) ou encore les banū Ḥasan. Concernant la désignation « gens de La Mecque », celle-ci renfermait en réalité un double sens. D'une part, elle décrivait l'émir local et les membres de sa faction et, d'autre part, la population civile mecquoise subissant les violences de la *fitna* (É. Vallet, 2014, p. 223-224).

Si leur identification individuelle pose clairement un souci d'interprétation dans les sources, l'épineux problème pour le travail de l'historien reste la reconstitution intrinsèque des effectifs engagés dans les *fitna*-s décrites dans les textes médiévaux. L'imprécision du nombre dans les armées (A. Zouache, 2008, p. 586-599), et surtout l'absence de données, minimisent la possibilité de réaliser une étude quantitative. Les sources mecquoises présentent la difficulté de ne pas signaler systématiquement le nombre de soldats engagés dans les conflits.

Cela soulève un autre problème, celui du relevé des pertes humaines qui rend complexe le travail de l'historien. En ce qui concerne La Mecque, il semble que les historiens aient décrit les événements sans véritablement fournir un éventail clair et précis de données statistiques qu'ils n'avaient d'ailleurs peut-être pas. Les nombres sont peu visibles et apparaissent de manière disparate dans les sources. Cela montre l'incapacité des auteurs à estimer ceux-ci. Il ressort dès lors un impressionnant silence dans leurs écrits concernant le bilan humain de la *fitna*. Il paraît donc important de souligner la dimension essentiellement symbolique des nombres dans cette réflexion (V. F. Hopper, 2000).

L'impression mitigée se dégageant de cette déclinaison de nombres de victimes, rendant ou non compte de la réalité du terrain, montre que les historiens tardifs mecquois se contentaient de restituer les estimations auxquelles ils avaient eu accès. La formule arabe *qīla inna* [litt. « il a été dit que »], prouve qu'ils ne furent pas les témoins des scènes décrites et que les informations n'étaient pas systématiquement vérifiables (S. Benkherfallah, 2024, p. 38). Ainsi, ils prenaient de la distance concernant ces données fournies par leurs informateurs tout en insérant dans leurs discours des adverbes de quantité qui offraient une lecture approximative des conséquences de la violence. Ce procédé leur permettait de livrer des récits généraux sur les effets néfastes de la discorde. Les victimes des *fitna*-s ont peut-être été nombreuses, mais il est important de rester mesuré sur le sujet en restituant simplement les données textuelles.

Al-Fāsī ne laisse aucun doute sur sa façon de relater les faits. Sa présentation du nombre de victimes s'accompagne inéluctablement des termes arabes *kaṭīr*, litt. « beaucoup » ou *'idda*, litt. « plusieurs », qui sont les plus employés chez l'historien mecquois, à côté du mot *ḡamā'a*, litt. « groupe ». Cet historien ne disposait pas systématiquement d'informations concrètes pour étayer son discours. L'emploi des adverbes lui permettait d'offrir aux lecteurs la possibilité de quantifier la gravité des combats, à défaut d'avoir le nombre précis de morts.

Seuls quatre des 21 épisodes de *fitna*-s fournissent des données chiffrées des morts. Les deux premières apparaissent dans les sources au cours de la seconde moitié du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, selon al-Fāsī, la discorde de 689/1291 fut la plus meurtrière, avec un nombre de morts supérieur à 40 (*qūtila fawq arba 'īn nafs<sup>an</sup>*) parmi les factions engagées dans la bataille<sup>164</sup>. Il rajoute un bilan de 11 morts dans les combats de l'année 698/1299<sup>165</sup>. En ce qui concerne les deux dernières données pour le VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, il est rapporté que lors de la *fitna* de 743/1343, les Turcs furent les plus touchés dans les affrontements puisqu'ils perdirent, selon al-Fāsī, près de 16 soldats dans leur opposition aux chérifs<sup>166</sup>. La discorde de 761/1361, qui se déroula à l'intérieur comme à l'extérieur de la mosquée sacrée, selon al-Fāsī, entre les Banū Ḥasan et les Turcs, vit trépasser environ 17 mamlūks et 7 de leurs pages ou serviteurs (*ḡilmāni-him*) qui étaient au service de l'émir de la caravane égyptienne<sup>167</sup>. Même si les Turcs connurent des mésaventures au cours de cette bataille, ils vainquirent les Banū Ḥasan qui, à la mort de leurs

---

<sup>164</sup> Al-Fāsī, *Šifā' al-ḡarām*, op. cit., II, p. 273.

<sup>165</sup> *Ibid*, II, p. 275.

<sup>166</sup> *Ibid*, II, p. 282.

<sup>167</sup> Ibn Fahd, *Ithāf al-warā*, op. cit., III, p. 283.

chefs, furent les lieux des combats en emmenant leurs blessés pour lesquels nous ne disposons d'aucune estimation chiffrée.

Il faut toutefois se méfier des informations qui semblent parfois contradictoires. Les informateurs étant souvent favorables à une des factions, les nombres de victimes sont souvent différents. Les auteurs syro-égyptiens et mecquois choisissent d'imputer la victoire aux factions issues de leurs terroirs, ce qui *a fortiori* influençait leurs descriptions respectives. Al-Fāsī et al-Maqrīzī offrent un exemple intéressant concernant la description de la *fitna* de 743/1343. Le premier souligne qu'il y eut 16 morts au cours des combats et peu (*qalīl*), voire aucune victime parmi les Banū Ḥasan<sup>168</sup> ; lorsque le second ne conteste pas le nombre, mais indique plutôt qu'il y eut de nombreux (*'idda*) morts du côté mecquois<sup>169</sup>.

Au total, il existait donc une échelle implicite de la gravité des combats, souvent caractérisée de façon floue par les historiens. Lorsque les appréciations générales peuvent être mises en relation avec de rares données chiffrées, elles montrent toutefois le caractère limité du nombre de victimes des affrontements. La violence mecquoise est une violence ciblée, débouchant très rarement sur des morts en masse ou sur l'élimination totale et définitive d'une partie en présence.

## Conclusion

Cet article a mis en exergue les dynamiques de la *fitna* au sein du microcosme sociopolitique mecquois entre les VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècles. Les sources narratives montrent qu'elle avait un caractère cyclique et rituel parce qu'elle se déroulait souvent dans le cadre spectaculaire de la saison du pèlerinage qui avait lieu tous les ans dans la ville sainte. Les

---

<sup>168</sup> Al-Fāsī, *al-'Iqd al-tamīn*, *op. cit.*, II, p. 146. L'auteur dit qu'il n'y a eu aucun mort à signaler. Ibn Fahd, cependant, utilise le terme arabe *qalīl* (peu) pour estimer les victimes du côté mecquois. Voir *Ithāf al-warā*, *op. cit.*, III, p. 224.

<sup>169</sup> Al-Maqrīzī, *al-Sulūk fī ma'rifat*, *op. cit.*, III, p. 389. Nous retrouvons étonnement mot pour mot ce discours dans le récit d'al-Fāsī. Cf. *Šifā' al-ġarām*, *op. cit.*, II, p. 282. Ce qui semble curieux vu qu'al-Fāsī (dans son *'Iqd*) comme Ibn Fahd (dans son *Ithāf al-warā*) indiquent le contraire.

membres des clans mecquois agressaient les pèlerins et les marchands pendant les rites à l'origine des grands rassemblements à La Mecque, Minā et 'Arafa. Les violences se prolongeaient le temps d'une demi-journée, c'est-à-dire de la prière de la mi-journée jusqu'à la prière du coucher du soleil, mais cette *fitna* évoluait parfois en conflit armé pour réajuster les rapports du pouvoir.

Malgré le signalement de victimes dans les confrontations, il semble que la violence fût généralement contrôlée. Le nombre de morts et de blessés était difficilement quantifiable dans la majorité des cas, que ce soit parmi les émirs locaux et extérieurs ainsi que pour leurs hommes. La fuite, la reddition, comme les arrestations des acteurs de la *fitna*, concourraient à diminuer le nombre de pertes de vies humaines. De même, il est important de relativiser le discours de la *fitna* en montrant que les combats n'étaient pas si réguliers et que l'émirat mecquois avait connu des périodes de stabilité. Le système politique de cet émirat se caractérisait ainsi tout autant par ses dérèglements violents que par sa capacité à en limiter les effets, selon des mécanismes internes tels que la conciliation, le partage de pouvoir ou le maintien de l'ordre assuré par les autorités de tutelle califale ou sultanienne (C. J. Membourou Moimecheme, 2024, p. 287-291 ; 2023, p. 162-167).

## Bibliographie

### Instruments de travail

BUHL Frants et JOMIER Jacques, « al-D̲jamra », Encyclopédie de l'Islam, seconde édition, Brill en ligne, 2010 : [http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106\\_eifo\\_SIM\\_1977](http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106_eifo_SIM_1977)

COOK David B., « Fitna in early Islamic history », Encyclopédie de l'Islam, troisième édition, Brill en ligne, 2012 : [https://doi.org/10.1163/1573-3912\\_ei3\\_COM\\_27151](https://doi.org/10.1163/1573-3912_ei3_COM_27151)

GARDET Louis, « Fitna », Encyclopédie de l'Islam, seconde édition, Brill en ligne, 2010 : [http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106\\_eifo\\_SIM\\_2389](http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106_eifo_SIM_2389)

GOITEIN Shelomo Dov, « D̲jum'a », Encyclopédie de l'Islam, seconde édition, Brill en ligne, 2010 : [http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106\\_eifo\\_SIM\\_2111](http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106_eifo_SIM_2111)

HARTMANN Angelika, « al-Nāṣir Li-dīn Allāh », Encyclopédie de l’Islam, seconde édition, Brill en ligne, 2010 : [http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106\\_eifo\\_COM\\_0854](http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106_eifo_COM_0854)

PARET Rudi et GRAHAM William Albert, « Tarwiya », Encyclopédie de l’Islam, seconde édition, Brill en ligne, 2010 : [http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106\\_eifo\\_SIM\\_7425](http://dx.doi.org/10.1163/9789004206106_eifo_SIM_7425)

### Sources arabes

ABŪ ŠĀMA, 2002, *Dayl ‘alā al-rawḍatayn*, éd. Ibrāhīm Šams al-dīn, Beyrouth, Dār al-kutub al-‘ilmiyya.

AL-FĀSĪ, 1959, *al-‘Iqd al-ṭamīn fī ta’rīḥ al-balad al-amīn*, I (éd. Muḥammad al-Ṭayyib / Ḥāmid al-Fiqqī), II-VII (éd. Fu’ād Sayyid), VIII (éd. Maḥmūd al-Ṭanāḥī), Le Caire, Maṭba‘at al-sunna al-muḥammadiyya.

—, 1859, *Šifā’ al-ġarām bi-aḥbār al-balad al-ḥarām*, éd. F. Wüstenfeld dans *Die Chroniken der Stadt Mekka. II. Auszuges aus den Geschichtsbüchern von el-Fākihi, El-Fāsī und ibn Dhuheira*, Leipzig, Brockhaus.

AL-ĠAZĪRĪ, 2002, *Al-Durar al-farā’id al-munazzama fī aḥbār al-ḥaġġ wa-ṭarīq Makka al-mu‘azzama*, 2. Vol., éd. Ḥasan Ismā‘īl, Beyrouth, Dār al-kutub al-‘ilmiyya.

IBN AL-AṬĪR, 2016, *Al-Kāmil fī l-ta’rīḥ*, (*The Chronicle for the Crusading Period from al-Kāmil fī l-ta’rīḥ. 3<sup>e</sup> part, The Years 589-629/1193-1231: The Ayyubids after Saladin and the Mongol Menace*), trad. ang. Donald Sidney Richards, Londres, New-York, Routledge, Taylor and Francis.

IBN BAṬṬŪṬA, 1995, *Tuḥfat al-nuẓẓār fī ġarā’ib al-amṣār wa-‘aġā’ib al-aṣfār*, nouvelle trad. fr. Paule Charles-Dominique, *Voyageurs arabes*, Paris, Gallimard.

IBN FAḌL ALLĀH AL-‘UMARĪ, 1988, *Al-Ta’rīf bi l-muṣṭalaḥ al-ṣarīf*, éd. Muḥammad Ḥusayn Šams al-dīn, Beyrouth, Dār al-kutub al-‘ilmīya.

IBN FAHD, 1983-1990, *Ithāf al-warā bi-akḥbār Umm al-Qurā*, 5 vol., éd. F. M. Shaltūt et A. ‘Alī al-Bāz (éd.), La Mecque, Ğāmi‘at Umm al-Qurā.

AL-‘IṢĀMĪ, 1998, *Simṭ al-nuġūm al-‘awālī fī anbā’ al-awā’il wa-l-tawālī*, 4 vol., éd. ‘Ādil ‘Abd al-Mawġūd et ‘Alī ‘Awaḍ, Beyrouth, Dār al-kutub al-‘ilmīya.

AL-MAQRĪZĪ, 1997, *Al-Sulūk fī ma’rifat duwal al-mulūk*, éd. Muḥammad ‘Abd al-Qādir ‘Aṭā, Beyrouth, Dār al-kutub al-‘ilmīya, 1997, 8 vol. trad. fr. Étienne Marc Quatremère, 1837, *Histoire des sultans mamlouks de l’Égypte écrite en arabe par Taki eddin Ahmed Makrizi*, Paris, The Oriental Translation Fund of Great Britain and Ireland.

SIBṬ B. AL-ĜAWZĪ, 2013, *Mir’āt al-zamān fī tawārīḥ al-a’yān*, 23 vol., éd. Muḥammad Barakāt *et alii.*, Beyrouth, Dār al-risāla al-‘ālamīya.

AL-YĀFI‘Ī, 1997, *Mir’āt al-ġinān wa ‘ibrat al-yaqzān fī ma’rifat ḥawādīṭ al-zamān*, 4 vol., éd. Ḥalīl al-Manšūr, Beyrouth, Dār al-kutub al-‘ilmīya.

## Études

‘ANQĀWĪ ‘AbdAllāh, 1974, « The pilgrimage to Mecca in Mamlūk times », Cambridge, Cambridge University Press, *Arabian Studies*, 1, p. 146-170.

—, 1979, « Al-Mu’arriḥ Taqī al-dīn Al-Fāsī wa-kitābuhu Šifā’ al-ġarām bi-aḥbār al-Balad al-Ḥarām », dans Richard T. Mortel *et alii* (dir.), *Dirāsāt ta’rīḥ al-ġazīra al-‘arabiyya*, 1, part 2, *Mašādir ta’rīḥ al-Ĝazīra al-‘arabiyya*, Riyad, Riyad University Press, p. 61-67.

—, 1985, « Makka fī ‘ahd al-ṣarīf Qatāda », *Riyad, Ğāmi‘at al-Malik Su‘ūd, Maġallat kulliyat al-adāb*, 12, p. 79-111.

Benkherfallah Sami, 2024, *Le sultan en son trône : Identité(s), culture(s) et pratiques de cour à l'époque mamelouke (872/1468 - 923/1517)*, Thèse de doctorat d'histoire soutenue sous la direction de Stéphane Boissellier et Abdelmajid Boudjella, Poitiers, Université de Poitiers.

BERRIAH Mehdi et ONIMUS Clément (dir.), 2023, *Ġihād et fitna : penser et concevoir la guerre dans le Mašriq médiéval*, Le Caire, Annales Islamologiques.

CHELHOD Joseph, 1965, *Les structures du sacré chez les Arabes*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose.

COLLET Hadrien, 2023, « Le pèlerinage total de Mansa Moussa (14<sup>e</sup> siècle) ». Élise Voguet et Anne Troadec (éd.), *Les pèlerinages en Islam*, Marseille/Paris, Diacritiques Éditions, p. 85-99.

—, 2019, « Échos d'Arabie. Le Pèlerinage à La Mecque de Mansa Musa (724–725/1324–1325) d'après des Nouvelles Sources », *History in Africa*, 46, p. 105-135.

DJAÏT Hichem, 1989, *La grande discorde : religion et politique dans l'Islam des origines*, Paris, Gallimard.

EYCHENNE Mathieu, 2019, « Damas, 1300. Une ville dans la guerre à l'époque mamelouke », dans Mathieu Eychenne, Stéphane Pradines et Abbès Zouache (dir.), *Guerre et paix dans le Proche-Orient médiéval (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Le Caire, Ifao, p. 385-409.

EL-HAWARY Hassan Mohammed et WIET Gaston, 1985, *Matériaux pour un Corpus inscriptionum Arabicarum. IV partie : Arabie. Inscriptions et monuments de la Mecque, Haram et Ka'ba*, revu et mis au point par Nikita Élisseeff, Le Caire, Ifao.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES Maurice, 1923, *Le pèlerinage à La Mekke. Étude d'Histoire religieuse*, Paris, Paul Geuthner.

GAUVARD Claude, 2005, *Violence et ordre public au Moyen Âge*, Paris, Picard.

HOPPER Vincent Foster, *Medieval number symbolism: its sources, meaning, and influence on thought and expression*, trad. fr. de Richard Crevier, Agnès Paulian, 2000, *La symbolique médiévale des nombres : Origine, signification et influence sur la pensée et l'expression*, Paris, Gérard Monfort.

JOMIER Jacques, 1953, *Le maḥmal et la caravane égyptienne des pèlerins de La Mecque (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Le Caire, Ifao.

MARTEL-THOUMIAN Bernadette, 2012, *Délinquance et ordre social. L'État mamlouk syro-égyptien face au crime à la fin du IX<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle*, Bordeaux-Pessac-Paris, Ausonius.

MEMBOUROU MOIMECHEME Clark Junior, 2024, « La conciliation dans les conflits entre émirs de La Mecque d'après l'historien al-Fāsī », dans Sylvie Denoix et Salam Diab-Duranton (dir.), *Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe*, Le Caire, Ifao, p. 277-303

—, 2023, « Une compétition sous contrôle ? La fabrique du successeur dans l'émirat de La Mecque (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *Succéder au Moyen Âge*, vol. LIII<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 151-68.

—, 2022, *Les émirs de La Mecque (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat d'histoire soutenue sous la direction d'Éric Vallet et Yves Coativy, Brest, Université de Bretagne occidentale.

MELOY John Lash, 2010, *Imperial Power and Maritime Trade: Mecca and Cairo in the Later Middle Ages*, Chicago, University of Chicago, Middle East Documentation Center.

MILLWARD William G., 1979, « Taqī al-dīn al-Fāsī's sources for the history of Mecca from fourth to the ninth centuries A.H. », dans Richard T. Mortel *et alii* (dir.), *Dirāsāt ta'rīḥ al-ğazīra al-'Arabiyya*, 1, part 2, *Maṣādir ta'rīḥ al-Ğazīra al-'arabiyya*, Riyad, Riyad University Press, p. 37-49.

MORTEL Richard T., 1985, *al-Aḥwāl al-siyāsiyya wa-l-iqtiṣādiyya bi-Makka fī al-‘aṣr al-mamlūkī*, Riyad, Ğāmi‘at al-Malik Sa‘ūd.

—, 1997, « Madrasas in Mecca during the Medieval Period: A Descriptive Study Based on Literary Sources », London, *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, University of London, 60, 2, p. 236-252.

—, 1998, « “Ribāṭs” in Mecca during the Medieval Period: A Descriptive Study Based on Literary Sources », London, *Bulletin of the School of Oriental and African studies*, University of London, 61, p. 29-50.

MOUNIER-KUHN Alain, 2000, « Les blessures de guerre et l’armement au Moyen Âge dans l’Occident latin », dans Philippe Lardin et Geneviève Bühner-Thierry (dir), *Techniques : les paris de l’innovation*, Saint-Denis, Presse universitaire de Vincennes, *Médiévales*, 39, p. 112-136.

AL-RĀŠĪD Nāṣir b. Sa‘d, 1979, « Banū Fahd, mu’arrikhū Makka al-Mukarrama wa al-ta’rīf bi-maḥṭūt al-Nağm b. Fahd *Ithāf al-warā fī-aḥbār Umm al-Qurā* », dans Richard T. Mortel *et alii* (dir.), *Dirāsāt ta’rīḥ al-ğazīra al-‘Arabiyya*, 1, part 2, *Maṣādir ta’rīḥ al-Ğazīra al-‘arabiyya*, Riyad, Riyad University Press, p. 69-90.

SIGAL Pierre André, 1987, « Les coups et blessures reçus par le combattant à cheval en Occident aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans Coll., *Le combattant au Moyen Age*, Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès de la Shmesp, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 171-183.

TIXIER DU MESNIL Emmanuelle, *et alii* (dir.), 2011, *La fitna : le désordre politique dans l’Islam médiéval*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.

VALLET Éric, 2010, *L’Arabie marchande : État et commerce sous les sultans rasūlides du Yémen (626-858/1229-1454)*, Paris, Publications de la Sorbonne.

—, 2014, « Panique à La Mecque. Écrire la *fitna* au temps des chérifs hasanides (début IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle) », dans Gilles Lecuppre et Emmanuelle Tixier du Mesnil (dir.), *Désordres créateurs. L'invention politique à la faveur des troubles*, Paris, Kimé, p. 215-243.

VARISCO Daniel Martin, 2021, « The Trials and Tribulations of the Rasulid Sultan Al-Malik al-Mujāhid ‘Alī (d. 764/1363) », *Mamlūk Studies Review*, p. 255-281.

YOVITCHITCH Cyril, 2019, « Ornaments et représentation du pouvoir dans les fortifications ayyoubides », dans Mathieu Eychenne, Stéphane Pradines et Abbès Zouache (dir.), *Guerre et paix dans le Proche-Orient médiéval (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Le Caire, Ifao, p. 289-327.

ZOUACHE Abbès, 2008, *Armées et combats en Syrie de 491/1098 à 569/1174 : analyse comparée des chroniques médiévales latines et arabes*, Damas, Ifpo.

—, 2010, « Têtes en guerre au Proche-Orient mutilations et décapitations, V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle », Le Caire, *Annales Islamologiques*, 43, p. 195-244

## **Histoire précoloniale**

## L'ALLEGORIE DU *NKEM LA'NGOU* A BATIE (OUEST-CAMEROUN) : QUELS ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA CONCEPTION DE L'ESCLAVE DANS UNE ANCIENNE SOCIETE AFRICAINE ?

Par

David Mokam

Professeur

Département d'histoire

Université de Ngaoundéré, Cameroun

[david.mokam@gmail.com](mailto:david.mokam@gmail.com)

### Résumé

La question de la servitude s'est posée dans presque toutes les sociétés précoloniales africaines. Ce fut le cas de Batié que l'on découvre dans l'allégorie du *nkem La'ngou*. Quelle est la conception de la relation entre le serviteur et le servi et quelle leçon a-t-on tiré de cette allégorie ? Une analyse profonde de cette allégorie permet de comprendre que, à Batié, le travail du serviteur était considéré comme de la servilité. Le servi, une sorte de maître, ne devait travailler pour personne. Cette conception portait de nombreuses conséquences négatives. Il en a découlé la principale leçon selon laquelle le travail n'asservit pas l'homme. Au contraire, il le libère de la nature et de l'esclavage.

**Mots clés** : *nkem La'ngou*, Batié, esclave, travail.

### THE *NKEM LA'NGOU* ALLEGORY IN BATIÉ (WEST CAMEROON): WHAT LESSONS TO DRAW FROM THE CONCEPTION OF SLAVE IN AN ANCIENT AFRICAN SOCIETY

### Abstract

The issue of servitude arose in nearly every African precolonial society. That was the case in Batié as exemplified in the *nkem La'ngou* allegory. What was the conception of the relationship between a master and the servant and what lesson can be drawn from this allegory? An in-depth analysis of this allegory shows that, in Batié, the servant's work was considered as servility. The master was not to work for anybody. This conception has many negative consequences. A main lesson was drawn from this allegory: work does not enslave man; work instead frees man from the nature and from slavery.

**Keywords**: *nkem La'ngou*, Batié, slave, work.

### Introduction

Les sociétés de l'espace aujourd'hui appelé Cameroun ont, à l'instar des autres sociétés de l'Afrique subsaharienne, connu et pratiqué l'esclavage. Elles l'ont pratiqué en fonction de leurs différentes cultures qui avaient des conceptions diverses de l'esclavage. Batié, un groupement de la région actuelle de l'Ouest au Cameroun, en est une illustration à travers l'allégorie du *nkem La'ngou* qui a trait aux

notables d'un quartier de ce groupement. Dans cette allégorie se dégage la conception que les nobles avaient du travail qui était dévalorisant et s'assimilait à une affaire d'esclave. Les auteurs ayant écrit sur Batié n'ont pas eu pour objet de traiter de l'esclavage. CAP AJESBATIE (1999, p. 37) y a tout de même fait allusion en indiquant comment Folom, chef apprivoisé d'une chefferie préexistante sur le site du groupement Batié, a dû aller s'installer à La'ngou, zone inoccupée. Sans pouvoir, il se considérait comme une sorte d'esclave. Sans pouvoir, il ne disposait pas de serviteurs devant travailler pour lui. Les serviteurs prêtres ont été évoqués par Jean Hurault qui a fait une étude de la structure sociale de Batié (J. Hurault, 1962, p. 92). Ce sont des *nwala* qui interviennent à trois degrés pour permettre au chef Batié d'administrer son groupement : les *nwala*, leurs adjoints et leurs fils appelés *po nwa*. A ces trois catégories s'ajoutent les *tche fo*, qui constituent la catégorie des serviteurs les plus proches de la servitude. La plupart des *nwala* aspirent à la notabilité à la fin de leur service. Ces écrits donnent un aperçu de la structure sociale et administrative de Batié, sans donner la conception globale de la relation entre le serviteur et le servi, ni donner la leçon tirée de cette relation. C'est l'objet de cette contribution dont la préoccupation tourne autour de la question suivante : quelle conception de la relation maître esclave se dégage-t-elle de l'allégorie du *nkem La'ngou* à Batié et quels enseignements peut-on en tirer ? Pour répondre à cette préoccupation, un entretien de groupe a permis d'avoir le contenu de l'allégorie, son analyse a mis en exergue son sens dans la société Batié pour avoir les enseignements qui peuvent en être tirés. Il est utile de présenter, tour à tour, la géographie de Batié, l'allégorie du *nkem La'ngou* et les enseignements qu'il véhicule.

## 1 Géographie de Batié

Sur le plan géographique, Batié présente plusieurs visages qui peuvent être appréhendés sous les angles de la situation géographique, de la superficie, du relief, et du climat.

De façon très simplifiée, le groupement Batié se trouve à mi-chemin de Bafoussam, le chef-lieu de la région administrative de l'Ouest, et de Bafang, chef-lieu du département du Haut-Nkam (CAP AJESBATIE, 1999, p. 5). C'est dire que, sur la route nationale numéro 2, Batié se trouve à 30 kilomètres de Bafoussam et à 30 kilomètres de Bafang. D'après la même source, le groupement Batié est limité au nord par les villages Bamendjou et Bangam, à l'ouest par les groupements Fotouni et Bandja, à l'est par

les groupements Baham et Bapa et, au sud, par les groupements Badenkop et Babouantou (*Ibid.*, p. 8 ; Anonyme, 2020)<sup>170</sup>.

Sur le plan de la superficie, deux chiffres circulent dans les sources consultées : 90 km<sup>2</sup>(Tsékénis, 2010a, p. 146 ; CAP AJESBATIE, 1999, p. 8 ; E. Tsékénis, 2010b, p. 491)<sup>171</sup> et 77 km<sup>2</sup>(J. Champaud et H. Elingui, 1972, p. 11 ; Centre technique de la forêt communale, 2022 ; Commune de Batié, 2013, p. 10). Si Emile Tsékénis est formel en étant affirmatif sur la superficie de 90 km<sup>2</sup>, ce n'est pas le cas pour CAP AJESBATIE qui s'exprime en termes d'évaluation et utilise le mot environ. Tsékénis, n'a pas indiqué la source de son information. Il n'est, par ailleurs, pas un géographe pour que l'on puisse dire qu'il maîtriserait les outils de la géographie et mérite une confiance aveugle. Toutes ces raisons suggèrent de ne pas considérer la superficie de 90 km<sup>2</sup>. Jacques Champaud et Hubert Elingui sont des géographes de renom dont on ne saurait douter de la maîtrise des outils géographiques pour douter de leur chiffre. Par ailleurs, le chiffre qu'ils ont avancé correspond à celui qui est avancé par la commune éponyme (Commune de Batié, 2013, p. 39.). Eu égard à ces considérations, cette étude retient la superficie de 77 km<sup>2</sup> pour Batié.

Le relief de Batié est constitué de trois ensembles que sont le massif de Batié, la vallée de Chengweung et le pied de l'escarpement (*Ibid.*, p. 40). Le massif de Batié est une chaîne de montagnes avec des sommets uniformes qui se situent généralement à une même altitude autour de 1700 mètres. La vallée de Chengweung est très profonde. Elle est estimée à 340 mètres, pour la section la plus profonde, et sépare le plateau de Bangam du massif Batié. Elle a un fond en auge et porte en son sein la rivière Chengweung. Le pied d'escarpement, que l'on appelle aussi « Rempart de Metchoue-Fodom », forme le troisième ensemble du relief de Batié. Il se situe à l'extrême sud-ouest de Batié et culmine à environ 1200 mètres. C'est une zone à topographie relativement calme où la pente est partout inférieure à 12 %.

Sur le plan du climat, Batié connaît un climat tropical de transition fortement modifié par l'altitude. Les températures sont basses (17° à 20°) avec de fortes variations diurnes. La longue saison des pluies va de mi-mars à mi-novembre tandis que la courte saison sèche s'étend de mi-novembre à mi-mars. La hauteur moyenne des précipitations à Batié varie entre 1621 et 1800 mm par an<sup>172</sup>. Telle se présente

---

<sup>170</sup>« Ville/village : Batié », <https://promouvoircompetences.com/ville-251-batie.html>, consulté le 23 décembre 2022. Cette délimitation a l'avantage d'être plus précise que celle offerte par une autre source qui indique que trois groupements, parmi lesquels figurent Fotouni et Bandja, constituent les limites de Batié au sud. Elle indique également que le groupement Batié est limité au nord-ouest par Baham. Tout cela est erroné au regard de la carte de Batié. Voir : <http://www.royaumbatie.com/geographie.html>, consulté le 12/05/2022.

<sup>171</sup> <http://www.royaumbatie.com/geographie.html>, consulté le 12/05/2022.

<sup>172</sup> *Ibid.*

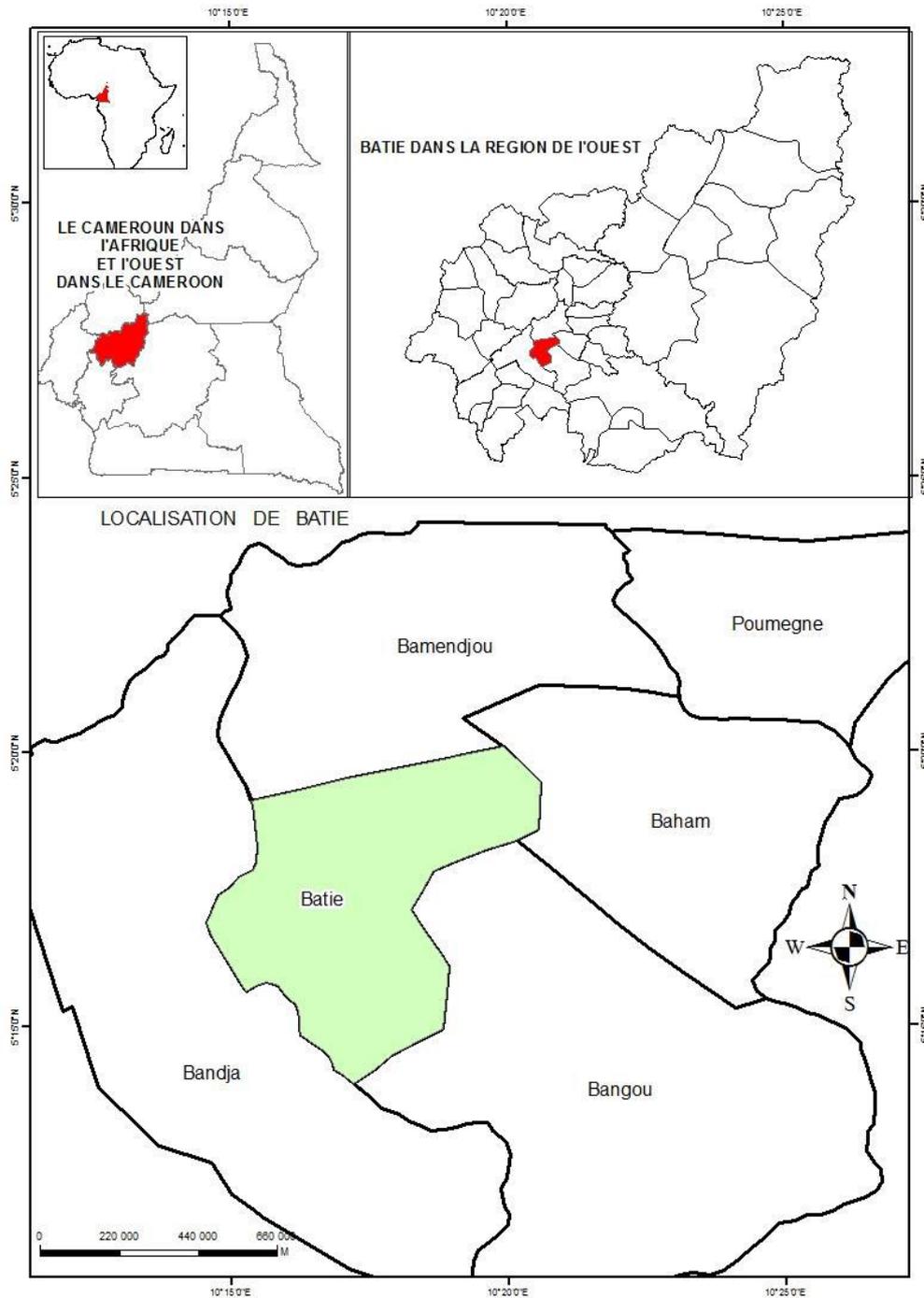
brièvement la géographie du groupement Batié qui est constitué de dix villages ou quartiers parmi lesquels se trouvent La'ngou 1 et La'ngou 2 dont les notables sont ici concernés<sup>173</sup>.

Carte 1 : localisation de Batié<sup>174</sup>

---

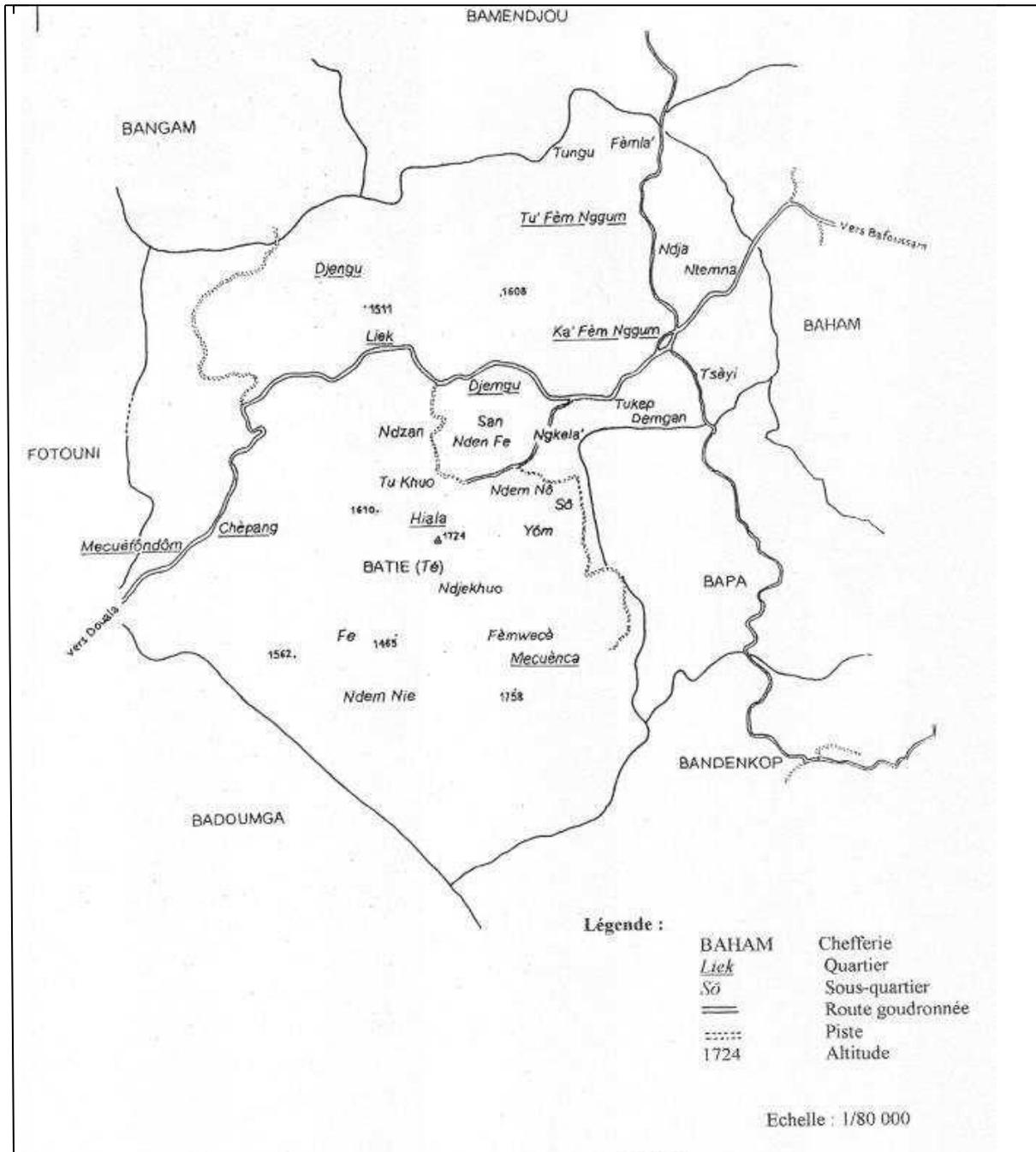
<sup>173</sup> Les huit autres quartiers sont : Bafamgoum 1, Bafamgoum 2, Hiala, Bametchouetcha, Bametchoue Fodom, Bachepan, Balig, et Badjeugou. Simo Mope, 1979, p.89, fait un mauvais décompte qui lui donne neuf quartiers. Il a considéré Balig comme le nom administratif du quartier Badjeugou.

<sup>174</sup> Cette carte a été retenue pour les besoins de localisation qui s'y dégage clairement. Elle comporte une erreur qui se trouve dans l'absence de deux chefferies limitrophes, Fotouni et Bangam qui ont été absorbées par Bamendjou. La carte no 2 corrige cette erreur.



Source : Commune de Batié, 2013, « Plan communal de développement de Batié », p. 39.

Carte 2 Batié et les chefferies limitrophes



Source : E. Tsékénis, 2010a, p. 147.

## 2 L'allégorie du *nkem La'ngou*

Cette allégorie se fonde sur un quartier, La'ngou 1 et sur des acteurs de première importance à Batié, les notables dont le chef de quartier qui fut, un à moment donné de l'histoire de ce groupement, un sous-chef.

La scène se déroule au quartier La'ngou 1 dont les coordonnées géographiques sont 10° 17' Est et 5° 18' Nord (J. Champaud et H. Elingui, 1972, p. 49). C'était une zone non habitée de ce qui allait devenir Batié. C'est dans cette zone qu'alla s'installer Folom, chef apprivoisé par Tatomdjap, chef du groupe des occupants venus d'ailleurs et qui sont à la base de la fondation de Batié. Il fut apprivoisé à la suite d'un stratagème savamment monté par Tatomdjap et ses collaborateurs d'occupation (CAP AJESBATIE, 1999, p. 37)<sup>175</sup>. Par une nuit, Tatomdjap et ses hommes, bénéficiaires de l'hospitalité des chefs locaux, attachèrent une chèvre dans la concession de Folom pour l'accuser de vol de chèvre le lendemain. A l'époque, le vol était un crime passible de peine capitale. Dans un arrangement, Folom, pour éviter la peine capitale, accepta de renoncer à son titre de chef en remettant son bracelet rouge, attribut de chef, à Tatomdjap. C'est alors qu'il alla s'installer à La'ngou 1 dont il devint le chef de quartier à la suite de la fondation du groupement Batié et du développement de ce quartier qui a eu des notables, les protagonistes de cette allégorie, avec, à leur tête, Mboo Folom<sup>176</sup>.

D'après un entretien de groupe réalisé à Batié par notre assistante de recherche, Silenou Christine Mireille<sup>177</sup>, un jour, les notables de La'ngou 1 décidèrent d'aller rendre visite à leur chef de quartier, Mboo Folom. Ce dernier était en train de faire cuire son macabo (*xanthosoma sagittifolium*) à la braise. Ils engagèrent des commentaires avec lui pendant que les morceaux de macabo cuisaient sur les braises. Mboo Folom se garda de retourner les morceaux de macabo, sous prétexte qu'il était le chef de quartier et ne saurait, par conséquent, être celui qui allait se charger de faire fuir le macabo pour les notables venus lui rendre visite. De l'autre côté, chaque notable se garda de retourner les morceaux de macabo, sous prétexte que, étant un notable, il ne saurait le faire pour d'autres notables. Les morceaux de macabo brûlèrent au point de devenir du charbon ardent. Ils se séparèrent tous tenaillés par la faim

---

<sup>175</sup> Emile Tsékénis, 2010a, p. 149, affirme que c'est le chef Nguomèdom, le quatrième chef de la lignée de Tatomdjap qui apprivoisa Folom. On peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'apprivoisement des chefs locaux fut un processus qui commença sous Tatomdjap pour s'achever sous Nguomèdom que Tsékénis considère comme le premier chef supérieur de Batié.

<sup>176</sup> Il s'agit de l'un des successeurs de Folom, premier occupant de La'ngou 1. Nos sources ne nous disent pas lequel. Dans la titulature des notables à Batié, lorsqu'un nom est précédé de Mboo, il s'agit d'un successeur.

<sup>177</sup> Entretien de groupe, Batié, le 14 mai 2022. Nous exprimons notre profonde gratitude à Silenou Christine Mireille. Ce groupe était constitué de dix personnes, essentiellement des dignitaires de Batié, à l'instar de Mboo Ndze Be, le chef du quartier Hiala

alors qu'il y avait suffisamment de morceaux de macabo pour assouvir leur faim. Tout ce macabo avait brûlé, parce que personne n'avait voulu s'en occuper, chacun affirmant son statut de notable qui ne pouvait travailler pour l'autre et donc être en quelque sorte son esclave. Cette allégorie a traversé les générations et s'est incrustée dans la société Batié. Dans ce groupement, lorsque l'on dit à un individu qu'il se comporte comme les *nkem La'ngou*, c'est-à-dire comme les notables de La'ngou, on veut lui dire qu'il se comporte comme un maître qui ne doit rien faire et qui peut être victime de sa superbe. Voilà l'allégorie du *Nkem La'ngou* qui comporte une forte moralité qui a trait à la dialectique du maître et de l'esclave.

### **3 Les enseignements de l'allégorie du *nkem La'ngou***

Dans la société Batié, et ce depuis sa fondation, il existe une hiérarchie bien respectée coiffée par le chef. Ce dernier, ne pouvant tout faire seul, gouverne avec certains dignitaires et délègue des pouvoirs d'autres. Ils sont tous présentés par Jean Hurault (1962, p. 75-76, 83) et John Anthony Mope Simo (1979, p. 87-93). Le chef du groupement Batié a un premier cercle de dignitaires collaborateurs constitués des *kamveu*. Littéralement, il s'agit des « notables neuf », c'est-à-dire les neuf notables qui forment un conseil. Ce sont les notables les plus importants, généralement les descendants des compagnons du fondateur du groupement. La deuxième catégorie regroupe les notables serviteurs, les *nwala*. Ils sont au service du chef du groupement Batié et s'occupent des différents compartiments de la résidence du chef. En l'absence de ce dernier, c'était souvent le *nwala ka* qui officiait à sa place pour toutes les cérémonies publiques. Après avoir servi le chef pendant généralement sept ans, le *nwala* était félicité par ce dernier qui lui offrait un domaine dans le groupement et lui trouvait des épouses. Les autres notables sont disséminés dans les quartiers du groupement où ils sont les yeux et les oreilles du chef du groupement Batié. D'autres habitants du groupement, après avoir dépensé pour offrir des présents en espèces ou en nature au chef, sont anoblis et deviennent aussi des notables. Ces notables jouissent d'une grande considération, ce d'autant plus que bon nombre d'entre eux sont membres des sociétés secrètes. Cela leur confère davantage de notoriété et du prestige avec lesquels les *nkem La'ngou* ne badinent pas.

Dans l'esprit des notables de La'ngou, leur statut fait d'eux des sortes de seigneur, de maîtres qui ne peuvent être que servis. Leur suzerain est le chef de groupement et lui seul. Ils peuvent le servir. En dehors de lui, ils ne peuvent servir personne. C'est la raison pour laquelle, dans l'allégorie, ils se neutralisent, chacun défendant sa noblesse jusqu'à ce qu'ils soient tous tenaillés par la faim alors qu'ils

y avaient de quoi assumer leurs besoins alimentaires ce jour-là. Personne n'avait osé retourner les morceaux de macabo sur la braise prétendant être notable. Travailler pour les autres aurait constitué un asservissement à l'égard des autres notables présents. Celui qui l'aurait fait aurait été vu comme l'esclave des autres. Ils ont tous voulu être des maîtres devant dépendre d'un serviteur considéré comme l'esclave. Ils ne l'ont pas trouvé. La dépendance du serviteur qu'ils n'ont pas trouvé les a poussés à subir les effets de la faim dont ils ont failli crever. Ceci renvoie directement à la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave, développée dans son livre *La Phénoménologie de l'Esprit* que nous ont bien interprétée Sébastien Platon (2020, p. 535) et Jean-Chrysostome Mondzo (1987, p. 20). Le serviteur qui travaille pour le maître, par ce travail, gagne son indépendance vis-à-vis de la nature, ce que ne peut faire le maître qui finit par avoir une double dépendance : vis-à-vis du serviteur ou de l'esclave et vis-à-vis de la nature. Lorsque le serviteur ou l'esclave se révolte, le maître entre dans l'asservissement, devenant progressivement l'esclave de son esclave. C'est ce que les *nkem La'ngou* n'avaient pas compris et l'avaient appris à leurs dépens. Le fait d'être rongés par la faim est donc cet asservissement parce que n'ayant pas eu celui qui devait se mettre à leur service. Ils ont pu comprendre, par l'expérimentation, que rendre un service n'est, en aucun cas, une forme d'asservissement. Au contraire, cela contribue à la libération d'une nature dont l'homme dit être le maître pour ne pas tomber dans son asservissement. Le travail libère l'homme. Se mettre au service de l'autre c'est se mettre au service de soi-même. Cela permet d'éviter des situations compliquées comme celle dans laquelle s'étaient mis les notables de La'ngou qui se prévalaient de leur statut. Voilà pourquoi, à Batié, les uns et les autres sont priés de ne pas se comporter comme les *nkem La'ngou*.

## Conclusion

Au terme de cette étude dont la préoccupation essentielle était de dégager la conception de la relation maître à esclave à Batié dans l'allégorie du *nkem La'ngou* et d'en tirer des enseignements, il apparaît clairement que, dans ce groupement, à l'aune du comportement suicidaire des notables de La'ngou, les dignitaires avaient une très grande superbe et ne pouvaient, pour rien au monde, se mettre au service des autres, à l'exception du chef dont ils furent des serviteurs ou des collaborateurs. Ils étaient des maîtres et leurs serviteurs, ravalés au rang d'esclaves, devaient être à leur service pour le travail qui semblait déshonorer un maître. Tenaillés par la faim alors qu'ils avaient de quoi manger si quelqu'un d'entre eux avait eu l'humilité de se mettre au service des autres et donc à son propre service, les notables avaient tiré des leçons qui ont été véhiculées d'une génération à l'autre. A Batié on a compris que le

travail n'asservissait pas l'homme. Au contraire, le travail libère l'homme de la nature et de l'esclavage. Par le travail, l'homme reste son maître et ne court aucun risque d'asservissement. Des enseignements peuvent également être tirés de nombreuses autres allégories dont regorge ce groupement.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 2020, « Ville/village : Batié », <https://promouvoircompetences.com/ville-251-batie.html>, consulté le 23 décembre 2022.
- CAP AJESBATIO, 1999, *Le royaume Té. Des origines à nos jours*, tome 1, Yaoundé, Global-Print.
- CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE, 2022, « Divisions administratives du Cameroun », <http://www.foretcommunale-cameroun.org/divisionAdministrative.asp>, consulté le 12 mai 2022.
- CHAMPAUD Jacques et ELINGUI Hubert, 1972, *Dictionnaire des villages de la Mifi*, Yaoundé, ORSTOM.
- COMMUNE DE BATIO, 2013, « Plan communal de développement de Batié », sl, se.
- HURAUULT Jean, 1962, *La structure sociale des Bamiléké*, Paris/La Haye, Mouton&Co.
- MONDZO Jean-Chrysostome, 1987, « Une vision non hégélienne de la dialectique du maître et de l'esclave », *Milieus*, N° 27, p. 19-23.
- PLATON Sébastien, 2020, « CJUE et cour EDH : la dialectique du maître et de l'esclave ? », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, p. 535-548.
- SIMO MOPE, John Anthony, 1979, "The Position of the Chief in the Traditional Political System of Batio (Western Province)", Maîtrise dissertation in sociology, University of Yaounde.
- TSEKENIS Emile, 2010a, « La frontière africaine revisitée ». « Ethnogenèse » dans les Grassfield de l'est (le cas de la chefferie Bamiléké de Batié) », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 44, N° 1, p. 142-177.
- \_\_\_\_\_ 2010b, « Gens du pouvoir-gens de la terre ? Un point de vue Batié (chefferie bamiléké de l'Ouest-Cameroun) », *Anthropos*, N° 105,

Revue Antiquitas N° 4, Août 2024

ISSN : 2788-9858

[http : // revueantiquitas.online](http://revueantiquitas.online)

**Archéologie**

**REFLEXION PRELIMINAIRE SUR UN ITINERAIRE D'UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE A  
VOCATION CONTRASTEE DANS LE CONTEXTE CAMEROUNAIS<sup>178</sup> : CAS DE L'ARCHEOLOGIE**

**Magloire Moundoubou Ph.D**

**Chargé de Cours**

(FALSH - Université de Yaoundé 1 – Cameroun)

Email : moundoubou1975@ gmail.com : Tel : 699-542-952/677-777- 495

**Résumé**

Œuvre des colons dès l'entame dans le contexte camerounais, l'archéologie apparaît aujourd'hui comme une approche à la fois ambitieuse et parcimonieuse. Or l'avènement des grands travaux ou des projets structurants est une aubaine nouménale à capitaliser dans le renforcement des efforts déployés par le passé, mais aussi pour asseoir un développement intégral des différents acteurs individuels et collectifs. Cette ambiguïté entretient le fait que, pour devenir Archéologue accompli, il faut braver un processus méthodologique contraignant et périlleux. Concrètement, comment comprendre l'accumulation des effectifs en cycle recherche ? Cette stagnation des étudiants à ce niveau est la conséquence de plusieurs mobiles. Pour y apporter des éléments de compréhension à ce dévoilement, l'itinéraire de raisonnement a combiné une démarche pluridisciplinaire intégrant des données archéologiques, historiques, enquêtes qualitatives et communications personnelles. Le modèle dialectique retenu distingue quatre modalités : D'abord, une prise de conscience individuelle et collective autour de cette formation scientifique pour engendrer un cadre d'épanouissement intégral. Après cette mutualisation consensuelle, des stratégies didactiques et des mécanismes pédagogiques connaîtront techniquement des amendements qui équilibreront le binôme théorie-pratique en fonction des besoins. Ensuite, cette plateforme synallagmatique partagée encadrera des modalités de sélection des apprenants pour aller sur le terrain avec pour double objectif, raccourcir les périodes de résidence en cycle de recherche par les étudiants confrontés au problème de praxis puis, de juguler des décrochages prématurés. Et enfin, l'amélioration des conditions d'épanouissement, préalable pour tout perfectionnement, renforcera l'efficacité dans la formation en permettant aux enseignants de combler concomitamment certaines exigences académiques et scientifiques.

---

<sup>178</sup>L'Etat du Cameroun assigne trois principales missions à l'institution universitaire nationale : l'enseignement, la recherche et l'appui au développement. De toutes ces missions, Omgba (2008) met une emphase sur l'activité de recherche en ces termes : « il nous semble que la recherche occupe une place de choix en ce sens qu'elle nourrit et féconde l'enseignement en même temps qu'elle sert de principal levier au développement. C'est pour cela qu'on a coutume de dire qu'une université qui ne promeut pas le secteur de la recherche se condamne à la sclérose et au dépérissement » (CSC, 2008, p. 1).

**Mots-clés :** Archéologie, plateforme synallagmatique, péréquation praxéologique, développement intégral, contexte camerounais.

## **PRELIMINARY REFLECTION ON A ROUTE OF A SCIENTIFIC APPROACH WITH A CONTRASTING VOCATION IN THE CAMEROONIAN CONTEXT: CASE OF ARCHAEOLOGY**

### **Abstract**

A work of settlers from the start in the Camerounian context, archaeology appears today as an approach that is both ambitious and parsimonious. However, the advent for major works or structuring projects is a noumenal boon to capitalize on in strengthening the efforts made in the past, but also to establish the integral development of the various individual and collective actors. This ambiguity maintains the fact that, to become an accomplished archaeologist, one must brave a restrictive and perilous methodological process. Concretely, how can we understand the accumulation of staff in the research cycle? This stagnation of students at this level is the consequence of several motives. To provide elements of understanding to this unveiling, the reasoning process combined a multidisciplinary approach integrating archaeological, historical data, qualitative surveys and personal communications. The dialectical model retained distinguishes four modalities: First, an individual and collective awareness around this scientific training to generate a framework for integral development. After this consensual sharing, didactic strategies and mechanisms will technically undergo amendments which will balance the theory-practice pairing according to needs. Then, this shared synallagmatic platform will frame methods of selecting learners to go into the field with the dual objective of shortening the periods of residence in the research cycle by students confronted with the problem of praxis and then curbing premature dropouts. And finally, improving the conditions for development, a prerequisite for any improvement, will reinforce effectiveness in training by allowing teachers to simultaneously meet certain academic and scientific requirements.

**Keywords.** Archaeology, synallagmatic work shop, praxeological perequation, integral development, Cameroonian context,

### **Introduction**

Etymologiquement tourné vers l'étude du passé, le champ archéologique comme d'autres disciplines scientifiques se préoccupe aussi des situations contemporaines et plus actuelles pour assurer et rassurer de sa pratique et de sa pérennité. Cette actualisation se traduit par le fait que, le temps qui passe traîne ou entraîne des dynamiques documentables pour ne pas rompre avec le dévoilement des faits. Dans le

contexte camerounais, l'introduction de l'archéologie remonte depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Œuvre des explorateurs, des missionnaires et des administrateurs coloniaux, J-P. Lebeuf, dans la préface de l'ouvrage *Bibliographie critique de l'archéologie camerounaise* précise que :

Les récoltes sporadiques de matériel faites entre 1890 et 1912, les sondages et les rassemblements d'outils néolithiques dus à des fonctionnaires au début des années 30, quelques trouvailles isolées et le résultat des premières fouilles organisées (Logone Birni, 1936) sont inventoriés systématiquement par l'auteur qui met ainsi en relief l'incontestable richesse archéologique du Cameroun et insiste sur l'ampleur des recherches à poursuivre (J-M. Essomba, 1986, p. 9).

Sans toutefois remplacer le réel par l'imaginaire, les bases du potentiel archéologique posées, conséquentes et intéressantes pour des études concernant le passé. Les collectes de surface, les sondages et les fouilles, sommairement effectués çà et là, à cette époque, marquaient déjà le début de l'archéologie. Cette approche scientifique méconnue de nombreuses personnes, des érudits locaux en l'occurrence RP E. Mveng, prit le relais dans les années 1975. La pertinence des propos, la profondeur des arguments et la constance des réflexions dans les cercles de réflexion, ont conduit son introduction en 1976 comme enseignement à l'université de Yaoundé. Etabli et logé au sein du Département d'Histoire comme unité optionnelle, malgré la présence et la disponibilité d'un seul enseignant diplômé de la discipline (J-M. Essomba, 2017), elle suivra son bonhomme de chemin. Préalable pour son épanouissement futur, de fil en aiguille, la réforme universitaire survenue en 1993, a plaidé pour son autonomisation un an après (1994). L'enseignement de cette discipline, comptant une dizaine d'étudiants, acquiert son autorité et sa notoriété à travers la création d'un véritable Département des Arts et Archéologie au sein de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé 1. Ce délogement a contribué au renforcement des programmes conçus et proposés préalablement. La densification des enseignements et l'intensification de sa vulgarisation a porté quelques fruits auprès des publics. Après les niveaux de licence et DEA proposés dès les années 1980 (J-M. Essomba, *idem*), le cycle était désormais complet. Des aspirants n'étaient plus obligés de quitter le pays pour aller continuer ailleurs. Ce fait saillant a milité à sa propagande, à sa valorisation et à sa vulgarisation grâce au principe de l'instantanéité. Une inscription à la filière archéologie pouvait conduire théoriquement et pratiquement à l'obtention du doctorat. Des années plus tard, du déficit observé dans l'aspect pratique, une accumulation des effectifs estudiantins et de nombreux décrochages au cycle recherche interpelle. L'avènement de l'archéologie dans de multiples projets structurants et grands travaux dans le cadre des

EIES<sup>179</sup>, offre diverses possibilités à capitaliser pour un épanouissement intégral. Est-ce que l'insertion de l'archéologie dans des projets structurants et des grands travaux dans le cadre des EIES, ne constitue pas une aubaine nouménale à capitaliser afin que soient décongestionnés les effectifs estudiantins accumulés au cycle recherche et qui sont à l'origine de nombreux décrochages ? En acceptant de changer de paradigme individuellement et collectivement, par rapport à un ajustement des modalités didactiques et des mécanismes pédagogiques, face aux opportunités offertes par de multiples projets structurants et des grands travaux dans le cadre des EIES, les périodes de résidence des étudiants en cycle recherche épouseraient la logique règlementaire postulée par les normes académiques (CSC, 2008). Face à cette problématique, le schéma de présentation a épousé une architecture construite autour des aspects portant d'abord, sur l'archéologie comme itinéraire d'une approche à vocation ambitieuse et parcimonieuse, après, sur le chantier école comme logique de contingence ou d'intelligence, ensuite de l'analyse d'une approche pédagogique et didactique problématique, puis sur une perspective heuristique pour une andragogie inclusive et enfin sur les éléments d'harmonisation et d'homogénéisation des sélections des étudiant(e)s pour des phases pratiques.

## **1 : Archéologie comme approche scientifique à visée ambitieuse et de notoriété parcimonieuse**

### **1.1. Archéologie comme approche scientifique à visée ambitieuse**

Après la rencontre des archéologues de Garoua en 1979, des balises ont été posées et les itinéraires tracés pour l'épanouissement des différents acteurs :

- Harmonisation des recherches archéologiques et concertation méthodologique et technique entre les différentes équipes de recherche opérant au Cameroun ;
- Planification des prospections archéologiques sur l'ensemble du pays ;
- Formation des chercheurs camerounais ;
- Exploitation des résultats des recherches en vue d'une meilleure vulgarisation auprès des consommateurs camerounais ;
- Mise sur pied des structures d'appui à la recherche archéologique (musées, laboratoire d'analyse et de datation, base de réception et de stockage des objets) (J-M. Essomba, 1992).

---

<sup>179</sup> Etudes d'Impact Environnemental et Social.

L'harmonisation des recherches archéologiques, la concertation méthodologique et technique entre les différentes équipes de recherche opérant au Cameroun puis, la formation des jeunes camerounais constituent la croix et la bannière de cette réflexion. L'ambition de la perception théorique postulée masque en réalité une complexité et une particularité propres à sa praxis. L'archéologie exige à la fois une mobilisation conséquente de moyens financiers, matériels, psychologiques et logistiques. La modicité des financements pour le fonctionnement et l'investissement de l'institution universitaire, oblige à se limiter ou alors à ne fournir puis garantir le service minimum (C. Mbida, 2017). Le corps éducatif est appelé à produire plus d'efforts dans l'accomplissement des différents engagements respectifs pour que la formation théorique et l'initiation pratique marchent simultanément. Ce dysfonctionnement préoccupe des aînés, car des campagnes sporadiques de descente de terrain sont organisées afin d'imprégner des apprenants à la réalité des faits concrets et anéantir les secousses provoquées par des dosages prioritairement théoriques des cours<sup>180</sup>.

Les périodes programmées de descente sur le terrain étant rares et beaucoup plus de courte durée dans le contexte académique, des étudiants gagneraient à exploiter à fond et au maximum les moindres occasions à eux offertes en faisant preuve de vigilance, d'attention et même d'imitation de ce qu'ils voient faire par ceux qui maîtrisent. Cette exploitation des opportunités devrait se faire suivant des règles et des modalités définies préalablement. L'enseignement de l'archéologie ouvre de nombreuses perspectives pour son encadrement qualitatif mais, des problématiques multiples structurent encore de nombreux pans de son épanouissement intégral. Les enseignants dans leur condition approximative de travail, les enseignés à qui est offert le minimum requis, le déséquilibre des contenus des cours, le manque d'harmonisation des mécanismes pédagogiques, l'inefficacité de l'homogénéisation des modalités didactiques à mobiliser, l'absence de laboratoires d'analyse puis des espaces d'expérimentation, sont autant des points à améliorer. En fonction des sensibilités qui émanent des perceptions ou des perspectives envisagées, chacune de ses préoccupations, occupe une place importante et peut soutenir et structurer un dévoilement. Chaque phénomène analysé, devant être situé spatio-temporellement, le narratif examiné distingue plusieurs phases dans le cheminement ambitieux de l'archéologie au Cameroun. Plusieurs bornes chronologiques<sup>181</sup> servent de cadre normatif et peuvent se singulariser : la

---

<sup>180</sup>C'est-à-dire des exemples dont ils ont entendu parler à travers l'exploitation de multiples supports (des cours magistraux, des articles, des ouvrages, des thèses et mémoires, des projections, des documentaires en marge des recherches personnelles).

<sup>181</sup>Par décret N° 93/036 du 29 janvier 1993, l'Université de Yaoundé 1 connaîtra une réorganisation administrative et académique pour son arrimage au système « LMD : Licence, Master, Doctorat » comme les autres Universités de la CEMAC.

phase pionnière ayant suggéré son énorme potentiel archéologique (1890-1912). La phase de relais, d'imprégnation des locaux érudits dans son appropriation, l'identification et le repérage des témoins relevant du passé (1912-1930). Ces derniers, permettant de parler d'ancienneté, ont conduit à sa prise en compte comme support de source fiable pour la documentation de l'Histoire (1930-1975). A travers son institutionnalisation, puis son autonomisation réelle (1975-1994), on note une relative stabilisation des étudiants portant l'ambition de devenir archéologue en suivant la formation sur place avec à la clef l'obtention du premier Doctorat propre à cette formation universitaire (1994-2001). La phase de son épanouissement au plan social avec son entrée dans le sillage des grands travaux et projets structurants (2000-2023).

## **1.2. Archéologie comme approche de notoriété parcimonieuse**

La présentation simplifiée de l'itinéraire parcouru par l'archéologie indique que les financements jadis accordés et convoyés en direction de la formation pratique des postulants, ont connu un sérieux coup de fouet avec les différentes crises enregistrées et traversées aussi par le Cameroun depuis les années 1990. Les conséquences ayant découlé sont entre autres, l'arrêt et la fermeture des programmes et des instituts (ISH-CREA). Le corolaire étant la formation théorique et le côté pratique relevant des opportunités offertes par des chercheurs dans le cadre de l'enseignement diffus<sup>182</sup>. Afin d'apprendre auprès de ceux qui maîtrisent les stratégies de terrain, certains étudiants sont enrôlés localement pour peaufiner leur formation et se faire une santé financière. Ceux qui n'ont pas cette aubaine fournissent des efforts personnels pour s'autofinancer, tandis que les plus chanceux se frayent des chemins pour l'ailleurs. Avec la création de nouvelles Universités, la décongestion des effectifs est une réalité, mais là où le bât blesse c'est que, comme l'indique bien, B.D. Nizésété (2020, p. 34) :

Les programmes de formation en archéologie montrent sans ambages, que l'université de Yaoundé 1 est la seule à disposer d'une structure académique en la matière. Dans le reste des institutions universitaires, on se limite à quelques cours de type optionnel, complémentaire ou de spécialisation, dispensés dans les départements d'histoire.

---

Ainsi, par arrêté N°063/MINESUP du 26 décembre 1997 portant création des départements et laboratoires à la FALSH, vont naître le département des Arts et Archéologie et le laboratoire conservatoire des Arts.

<sup>182</sup>Enseignement diffus est celui qui est donné aux apprenants dans le cadre des projets, des programmes ou des engagements personnels. Cela peut être l'œuvre des enseignants-chercheurs ou alors de chercheurs n'ayant aucune attache avec l'UY 1.

Institution unique à cycle complet, la filière fonctionne en colmatant des brèches puis en capitalisant le minimum de moyens financiers mobilisés dont naîtront quelques campagnes de chantiers-école. En marge des descentes irrégulières de terrain effectuées par les étudiants dans le cadre des recherches sanctionnant le passage de la phase de consommation des savoirs à celle de la production des connaissances, nous observons comme, B.D. Nizésété (*idem*) que :

Dans l'ensemble, les étudiants d'archéologie sont frustrés voire sevrés des travaux pratiques, des voyages d'études, des stages de formation, de perfectionnement ou de recyclage dans les laboratoires spécialisés dans les pays de vieilles traditions archéologiques. Les analyses physico-chimiques ainsi que les datations absolues relèvent du mirage. Les allocations de recherche, les budgets de fonctionnement et de formation sont à dose homéopathique. L'archéologie n'est d'ailleurs pas un cas isolé dans le système. Tous les départements ou presque, relevant des universités publiques sont logés à la même enseigne au Cameroun.

Face à cette situation de précarité tous azimut, des directives sont proposées par des érudits en la matière. Dans un ouvrage intitulé *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, il est recommandé avec insistance d'assumer aussi le choc de la différence, en cherchant d'identifier les défis spécifiques du contexte camerounais en examinant les questions inédites qui obligent à repenser la notion de la recherche, sa démarche et sa méthodologie, son mode d'organisation et sa finalité (J.M. Ela, 2001). Sans ce changement paradigmatique, on constatera curieusement comme le suggère Fourastié (1996) dans son support : *Faire des Adultes*, que lorsqu'on demandera aux personnes ayant en charge d'éduquer les enfants de préciser les fins qu'elles poursuivent dans cette activité, on les plongera souvent dans la perplexité. Ainsi, parents, enseignants, éducateurs de toute sorte sembleront ne pas avoir toujours une idée fort claire des buts qu'ils assigneront à leurs démarches éducatives du fait que, éduquer sans savoir dans quel but risque évidemment de ne pas avoir de sens ni d'efficacité (J. Fourastié, 1996). Pourtant, l'espace universitaire ne doit plus être le reflet de la société dans ses légèretés mais plutôt, un réservoir où il faut comme l'indique, J.M. Ela (2006, p.11), « réinventer la science pour participer à la construction des sociétés où l'être humain peut s'épanouir dans toutes les dimensions de son existence, tel est le projet qui met à l'épreuve de nouvelles générations de chercheurs dans les pays africains ».

## **2. Conditions de consommation des savoirs et Production des connaissances en contexte académique : Cas des thèses de doctorat à l'UY1**

### **2.1. Le chantier école : Contingence ou Intelligence ?**

L'analyse abordée éclore d'une observation de prime à bord qualifiable d'anodine mais, symptomatique d'un malaise profondément dissimulé. En effet, lors de la première campagne de terrain baptisée « chantier école »<sup>183</sup> dans le cadre d'un exercice pratique des étudiants en Archéologie à Mfomakap 1 (2007), un échange polémique entre quelques cadets étudiants a porté sur l'identification d'une structure que les uns qualifiaient de « fourneau », et que les autres reconnaissaient comme « termitière ». Cette dernière ne présentait aucune trace anthropique comme c'est le cas au Cameroun méridional (Figure, 1). Certes, des cas où des « termitières » aient été exploitées dans le cadre de réduction de minerais existent (Tanzanie). Cette situation dévoilait le malaise qui couve dans le processus de formation des étudiants en Archéologie. Si la découverte des *artéfacts* et des *écofacts* offre un éventail large, leur spécification nécessite des préalables en la matière. Dans le cadre des cognitions portant sur le champ social, il existe trois façons de produire la signification d'une réflexion : la première est analytique, la seconde intentionnelle et la troisième cérébrale (J. De Munck, 19991). L'approche analytique soutient cette démarche car comme l'indique, E. Durkheim (2002, p.32) :

Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et toute vérification ; une théorie, en effet, ne peut être contrôlée que si l'on sait reconnaître les faits dont elle doit rendre compte. De plus, puisque c'est de cette définition initiale qu'est constitué l'objet même de la science, celui-ci sera une chose ou non, suivant la manière dont cette définition sera faite.

Au Cameroun, l'intégration de cette formation scientifique exige un encadrement qu'on retrouvait à une époque très récente, uniquement à Yaoundé. Aujourd'hui, elle est dispensée sans véritable autonomie dans plusieurs autres. Dans cette spécification, pour devenir Archéologue, il faut passer impérativement par un cursus théoriquement préétabli, bien élaboré et rigoureusement structuré (Tableau I). En effet, depuis son introduction en 1975, elle connaît un développement progressif et intense tant sur les recherches de terrain, la formation des chercheurs que sur l'animation scientifique pour J-M. Essomba (2017), or une épine reste pointue au sujet de la formation des jeunes qui s'y intéressent et ambitionnent

---

<sup>183</sup> Cette campagne impliquait les étudiants des trois cycles. Mentionnons de même qu'à cette époque, la filière était, au niveau 3, scindée en deux spécialisations à savoir : Cultures et civilisations préhistoriques puis Cultures et civilisations de l'âge des métaux et un peu plus tard, une troisième s'est ajoutée notamment : Conservation et gestion du patrimoine culturel. Actuellement, cette section est revenue à deux spécialisations : Cultures et Civilisations Préhistoriques et Gestion et Conservation du Patrimoine.

de devenir archéologue du fait que l'itinéraire qui mène à cette profession à Yaoundé 1 est une véritable gageure. Elle nécessite combinatoirement, une solidité mentale, une abnégation morale, une endurance psychologique et un raffermissement spirituel. En marge de ces qualités intrinsèques, un arrimage aux exigences extrinsèques s'impose. La capitalisation des pré requis, la mobilisation des moyens financiers, la rareté des bourses compliquent la poursuite des études, le sur montage des procédures administratives et les coûts élevés des analyses des échantillons dans les laboratoires et enfin, l'affrontement des aléas de terrain notamment de logistique. C'est d'ailleurs à juste titre que, B.D. Nizésété (2020, p. 16) témoigne aux sujets des recherches de terrain au Cameroun que :

Depuis les années 1990 en effet, ce sont surtout les Camerounais formés au pays et surtout à l'étranger qui conduisent des recherches archéologiques programmées. Leur très faible financement par l'Etat, paralyse d'office une activité archéologique normale à l'échelle nationale. C'est tout à fait le contraire de l'archéologie de sauvetage, sporadique et apanage des africanistes et de quelques nationaux, financés et selon les cas par des banques internationales sous-couvert des consortiums internationaux impliqués dans des travaux d'aménagement des champs pétrolifères et gaziers, des parcs nationaux ; dans des chantiers de construction des axes routiers, des barrages hydroélectriques, des centrales thermiques, des oléoducs et dans différents travaux d'urbanisation.

La modicité des moyens financiers plombe l'enthousiasme puis, compromet l'ambition de prester sous le couvert d'archéologue au sens noble. Ces faits contextuels, conjoncturels et structurels, ajoutés à la précarité dans laquelle baignent de nombreux néophytes, des opportunités et des possibilités sont envisageables pour mettre à leur portée des ouvertures qui pourraient à échéance, aboutir à l'obtention des produits escomptés et compétitifs. Ces itinéraires sont au centre de certains intérêts particularistes qui ne facilitent pas un épanouissement conséquent sans heurts. Pourtant exploitées minutieusement, organisées rigoureusement et structurées efficacement dans le cadre du processus de formation, ces occasions allégeraient le sacerdoce traversé par plusieurs apprenants qui finissent par plier l'échine avant terme.

Exploiter des voies et moyens en faveur du binôme d'apprentissage refermerait la porte à la paralysie dans laquelle est plongée le versant pratique observé dans le cheminement des aspirants. Or, ils postulent à devenir des spécialistes de cette discipline apparaissant comme la face cachée de l'histoire et le visage masqué de l'anthropologie. Sans cette intégration praxéologique, l'encadrement souffrirait énormément et plomberait de fait, les travaux subséquents. Ainsi, au lieu d'avoir des archéologues de

formation, nous continuerons à accroître le nombre des usurpateurs c'est-à-dire dans un sens, des audacieux sortis du circuit avant terme, et dans un autre sens des individus, totalement sans préalables théoriques assimilés et sans connaissances méthodologiques maîtrisées.

Le dynamisme dont parlait J.M. Essomba (2017) est aujourd'hui brinquebalant et n'est plus maintenu puis contrôlé donc, ne peut plus joyeusement être projeté dans les cimes de la postérité si des efforts ne sont pas consentis. Chemin faisant, depuis la création en 1994<sup>184</sup> d'un véritable DAA-FALSH-l'UY I, après autant d'années<sup>185</sup>, la courbe d'évolution présente une faible amplitude des archéologues accomplis de formation propre et de bout en bout de cette institution pourtant « mère ».

La projection de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 a soumis ce territoire à des grands travaux depuis déjà une double décennie. Cet avènement est l'occasion idoine et propice pour réduire la saignée provoquée par un contexte balbutiant qui encourage et entretient des départs de la section AGP<sup>186</sup> en faisant proliférer des raccourcis. Pourtant, la capitalisation des opportunités offertes à l'archéologie<sup>187</sup> pour affermir et raffermir sa valorisation, sa vulgarisation et sa promotion est une véritable manne à saisir en la matière pour créer auprès des jeunes aspirants, des vocations en tant qu'enseignant ou chercheur (J-P. Ossah-Mvondo, 2007).

Figure 1 : Exemples de structures de réduction des minerais de fer au Cameroun méridional



(Source Moundoubou, 2019)

---

<sup>184</sup> DAA (Département des Arts et Archéologie), FALSH (Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines), UY1 (Université de Yaoundé 1).

<sup>185</sup> Les statistiques ont été observées à la section AGP à partir des listes d'étudiants régulièrement inscrits.

<sup>186</sup> AGP : Archéologie et Gestion du Patrimoine

<sup>187</sup> Qu'elle soit programmée, préventive, de sauvetage, de chantier ou des amphis, l'archéologie reste et demeure une activité à la fois théorique et pratique qui nécessite et exige le respect de certaines normes. A propos de cette épithétisation plurielle, une réflexion est en cours.



(Source Moundoubou, 2019)

## **2.2. Production des connaissances en contexte académique : cas des thèses de doctorat (UY 1 : 2001-2023)**

Le choix de l'U Y 1 s'explique en se justifiant par les faits suivants :

- Depuis son autonomisation après la réforme universitaire conformément à la directive CEMAC N°01/06/-UEAC-19-CM-144 du 11 mars 2006 portant application du système Licence, Master et Doctorat (LMD) dans les Universités et établissements d'enseignement supérieur de l'espace CEMAC d'une part et du décret N°93 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé 1, elle est le seul établissement supérieur qui possède un cycle complet c'est-à-dire qui va de la première année au niveau doctoral ;
- Depuis l'autonomisation du département des Arts et Archéologie, des étudiants pouvaient désormais avoir une formation intégralement archéologique, c'est-à-dire de bout en bout uniquement dans ce champ spécifique sans plus venir de manière optionnelle en intégrant le processus à mi-parcours pour enfin devenir archéologue ;
- Compte tenu de ce fait, malgré cette double entorse académique et méthodologique, la première soutenance de cette formation propre remonte concrètement en 2001, cette date constitue l'*ante quem* de notre narratif et celle de 2023 l'*ad quem* car, l'année s'étant achevée et n'ayant enregistré aucune soutenance de thèse de doctorat.

<b>Tableau 1 : Synopsis des Unités d'enseignements théoriques en Archéologie et Gestion du Patrimoine Culturel</b> <b>(Sources : Section AGP, 2022)</b>	
<b>Niveau I /Semestres I et II</b>	<b>Master I /Semestres I et II</b>
AGP 111 : Histoire et épistémologie de l'Archéologie	AGP 411 : Méthodologie générale
AGP 121 : Introduction générale à l'étude des patrimoines culturels	AGP421 : Epistémologie de l'Archéologie
AGP 131 : Introduction à la préhistoire et aux méthodes de datations	AGP 431 : Théories de la Conservation et de la Restauration des Patrimoines Culturels
AGP 141 : Introduction à la muséologie et muséographie	AGP441 : Archéologie, Arts, Culture et Développement
AGP 112 : Introduction aux méthodes et pratiques de l'Archéologie	TCE101 : Techniques de création des entreprises
AGP 122 : Cultures préhistoriques de l'Afrique (Paléolithique)	AGP 412 : Questions d'évolution humaine : Nouvelles découvertes et théories actuelles AGP 416 : Théories et Pratiques Muséologiques
AGP 132 : Cultures préhistoriques de l'Eurasie, Océanie et Amérique	AGP 422 : Préhistoire africaine : Découvertes, tendances méthodologiques AGP 426 : Tendances muséologiques actuelles dans le monde
AGP 142 : Introduction à la restauration / conservation des patrimoines culturels	AGP432 : Préhistoire de l'Europe, Asie, Océanie, Amérique AGP 436 : Les structures traditionnelles de conservation des biens culturels du Cameroun
<b>Niveau II/Semestre I et II</b>	AGP 442 : Arts préhistorique en Afrique et au Cameroun AGP 446 : Enjeux et défis des politiques de gestion des patrimoines culturels
AGP 211 : Théories actuelles de l'Archéologie	INF 101 : Initiation à l'informatique
AGP 221 : Muséologie et muséographie : théories et pratiques	<b>Master II/Semestre I et II</b>
AGP 231 : Etudes du quaternaire et de l'évolution humaine	<b>Séminaires transversaux</b>
AGP 241 : Méthodes de recherche et interprétation des vestiges	AGP 511 : Théories et Idéologies en Sciences Sociales
AGP 212 : Etudes technologiques des industries lithiques, céramiques, de l'os et du métal	AGP 531 : Méthodologie générale
AGP 222 : Constitution et régie des collections de musée	INF251 : Informatique
AGP 232 : Cultures préhistoriques de l'Afrique (Néolithique)	<b>Séminaires spécifiques</b>
AGP 242 : Adaptations des sociétés du passé à leur milieu	AGP 521 : Etat des recherches en Archéologie sur le Patrimoine Culturel au Cameroun
<b>Niveau III/Semestre I et II</b>	AGP 541 : Méthodologie spécifique
AGP 311 : Science et idéologies en Archéologie	<b>Niveau Doctoral 1</b>
AGP 321 : Idéologies et politiques muséales	<b>Séminaires transversaux</b>
AGP 331 : Phylogénèse de l'homme	AGP 611 : Epistémologie générale

AGP 341 : Analyses de laboratoire des vestiges archéologiques et des patrimoines ethnographiques	AGP 631 : Méthodologie générale
AGP 312 : Introduction aux méthodes de recherche en préhistoire AGP 316 : Méthodes d'inventaire et d'étude des patrimoines culturels	AGP 651 : Approfondissement des connaissances et présentation des travaux des étudiants (Approfondissement d'un sujet théorique ou méthodologique et présentation de l'état d'avancement des travaux de recherche des étudiants)
AGP 322 : Préhistoire de l'Afrique et du Cameroun AGP 326 : Restauration/conservation des patrimoines culturels	<b>Séminaires spécifiques</b>
AGP 332 : Adaptations humaines au milieu au Paléolithique et au Néolithique en Europe, Asie, Amérique et Océanie AGP 336 : Les politiques muséologiques	AGP 621 : Epistémologie spécifique
AGP 342 : Art préhistorique de l'Afrique et du Cameroun AGP 346 : Théories et pratiques muséologiques : scénographie, expographie, régie des collections	AGP 641 : Méthodologie spécifique
	AGP 651 : Approfondissement des connaissances et présentation des travaux des étudiants (état d'avancement des travaux de recherche des étudiants)
	<b>Niveau doctoral II et III</b> Présentation des travaux des étudiants puis rédaction en accord avec le(s) encadrant(s)

Si l'élaboration d'une thèse de doctorat peut être conçue comme un témoignage de la maîtrise globale de la méthodologie de recherche (soutenance du Master), elle est un exercice qui, en principe, permet à son auteur d'acquérir l'essentiel de la compétence exigée en matière de recherche scientifique car, pour P. N'da (2015, p. 28) :

Contrairement au mémoire, qui est un travail d'initiation à la recherche ou l'œuvre d'un apprenti chercheur, la thèse de doctorat est un travail de recherche scientifique de haut niveau ; c'est une étude minutieuse, rigoureuse de long souffle (3 à 4 ans), une analyse approfondie d'une question donnée, une recherche murie permettant un discours consistant et original, une critique nouvelle et enrichissante (...). En un mot, il s'agit d'un travail scientifique et d'un exercice académique exigeant qui, non seulement mettent en valeur les qualités et les capacités intellectuelles du doctorant, sa culture scientifique, sa compétence dans un champ d'investigation et son domaine de spécialisation, mais aussi consacrent son aptitude à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Des modalités pédagogiques et des stratégies didactiques proposées afin d'améliorer des conditions de fonctionnement, théoriquement, enseignants et enseignés travailleraient plus sereinement (Planche 1). Il serait aisé de faire du terrain pour les travaux de recherche sanctionnant l'obtention des parchemins tant

pour les uns que pour les autres. L'accèsion au troisième palier engendre de nouveaux défis, lesquels contribuent à peaufiner le savoir en fonction des problématiques envisagées.

Les données statistiques intègrent spécifiquement des étudiants ayant fait leur classe à l'université de Yaoundé 1 d'une part, c'est-à-dire ceux qui ont commencé et achevé leur cursus au Cameroun (11/17) mais aussi, ceux qui ont commencé sur place et sont allés terminer ailleurs (06/17). Quelques indicateurs ressortent de l'appréciation de P. N'da (2015) notamment la durée de résidence au cycle doctoral (Planche 1).

Une analyse serrée permet pourtant de débusquer des insuffisances par rapport à l'aisance apparente des statistiques. En effet, la moyenne indique qu'environ deux thèses sont soutenues par année académique (Tableau 1). Cette indication masque la réalité et occulte concomitamment des faits réels et concrets :

- La soutenance d'une thèse de doctorat exige des moyens divers que ce soit au Cameroun ou à l'étranger (financiers, matériels et logistiques), raison pour laquelle, de 2001 à 2023, dix-sept thèses de doctorat ont été soutenues au Cameroun et à l'étranger ;
- Le rapport des thèses soutenues au Cameroun (64%) et à l'étranger (36%) ressort clairement la difficulté qui existe dans l'acquisition des financements ; Bien que portant le même titre, en réalité les thèses soutenues et ayant bénéficié des financements sont plus consistantes en termes de données de terrain et d'analyses d'échantillons. Autrement dit, en terme de quantité des sites découverts, de superficies couvertes, de surfaces excavées, des vestiges identifiés, collectés puis manipulés, la diversité des analyses ainsi que des datations radio carbones ;
- En réalité, les durées de travaux de terrain sont conséquentes, les analyses des échantillons sont facilitées par les pourvoyeurs de fonds qui en règle générale, mettent à la disposition des bénéficiaires des commodités corrélées aux exigences méthodologiques à satisfaire ;
- Au plan axiologique, c'est-à-dire conceptuelle, théorique et méthodologique, les réflexions développées par les uns et les autres se neutralisent tout en se distinguant subtilement par une légère inflexion soutenue par la mobilisation conséquente des moyens infrastructuraux qui manquent au plan local et apportent un ingrédient supplémentaire au rendu définitif ;
- Que ce soit au Cameroun ou alors à l'étranger, financé ou non, aucun thésard dans le champ archéologique n'a épousé scrupuleusement les délais impartis à la durée de résidence en cycle

doctoral alors que la moyenne des thèses soutenues parle d'elle-même ou alors indique le contraire ;

- Cette prorogation peut aussi être liée à la difficulté à s'insérer dans un projet, un programme ou à avoir une bourse de recherche, des lourdeurs administratives, des lenteurs institutionnelles, parfois l'incompétence des individus qui ont maille à partie avec leur conscience du fait des complexes et frustrations accumulées bon gré mal gré ;
- Tout ne réside pas dans la disponibilité des moyens de tout ordre, mais dans le processus même de production des connaissances dans ce champ scientifique qu'est l'archéologie pour comprendre les séjours prolongés alors que les délais indiqués sont de six semestres avec dérogation dans les cas exceptionnels.

Malgré une méthodologie universellement admise, le champ archéologique dans le contexte camerounais connaît un itinéraire alambiqué. S'il était regrettable de constater que la documentation produite était prioritairement orientée et principalement axée sur la recherche des vestiges pour sustenter des dynamiques passées et actuelles, cette approche connaît aussi des problématiques basées sur des sujets. Pour cette catégorie d'acteur, de nombreux biais structurent leurs modalités d'épanouissement. L'implémentation sur le terrain connaît diverses et multiformes fortunes nécessitant et exigeant une attention particulière pour un développement conséquent. Cette analyse de plus et non de trop permet de comprendre que les mécanismes pédagogiques mobilisés ou les modalités didactiques exploitées actuellement, sont loin du compte des ambitions préalablement postulées par les devanciers. A côté des vestiges qui sont au cœur de sa pratique, un examen de ceux par qui ils transitent aussi ouvre la voie à la préoccupation de A. Schnapp (2005, p.37) qui constate que : « A l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, le passage est brouillé, les archéologues sont comme des médecins qui disposent d'une inépuisable pharmacopée mais qui sont divisés sur le diagnostic et les instruments qui s'imposent ».

**Tableau 1 : Récapitulatif des modalités retenues**

Cameroun	11
Belgique	03
France	01
Suisse	01
Canada	01
<b>Total</b>	<b>17</b>
Thèses financements non personnels	09
Thèses financements personnels	07

Moyenne générale de thèses soutenues en Archéologie (2001-2023)	1, 29/année académique
Moyenne pondérée des thèses soutenues au Cameroun	02/ année académique
Moyenne pondérée des thèses soutenues à l'étranger	3,66/année académique

**Planche 1 : Statistiques des modalités retenues**

Figure 1 : Répartition des thèses de doctorat soutenues AGP au Cameroun (2001-2023)

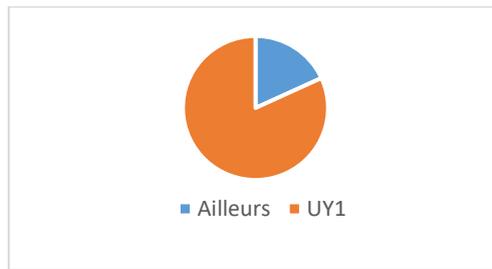


Figure 2 : Répartition des thèses de doctorat soutenues en AGP (2001-2023)

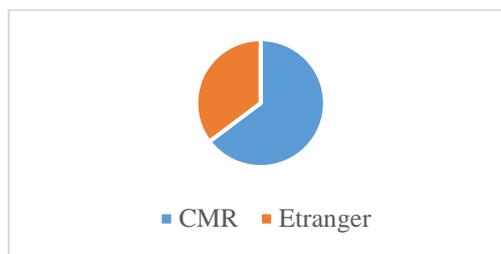
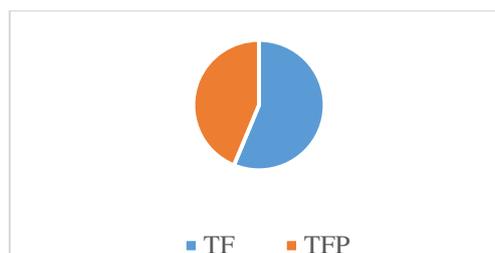


Figure 3 : Thèses de doctorat soutenues en AGP/Pays (2001-2023)



Figure 4 : TF : Thèses soutenues avec financement, TFS : Thèses soutenues avec financements personnels



**Légendes :** UY1 : Université de Yaoundé 1, CMR : Cameroun, BGQ : Belgique, FCE : France, SSS : Suisse, CND : Canada

### **3. Complémentarité d'approches pour une formation optimale : Enjeux et perspectives d'un regroupement des Archéologues au Cameroun**

#### **3.1. Le champ archéologique camerounais : Approche pédagogique et didactique<sup>188</sup> problématique**

Au Cameroun, des espaces géographiques portent l'estampille d'une personnalisation et non d'une certaine institutionnalisation. Cette option ne facilite pas la clarification des engagements des néophytes qui sont pris à partie par des influences compromettantes. Ce fait découle d'un accaparement des espaces d'investigation, car comme le pensait déjà, E. Ghomsi (1992, p. 312) :

Chaque équipe s'est donnée ses propres objectifs et s'est taillée son terrain d'enquête, sans concertation aucune avec les autres ; d'où une impression de diversion. Quel résultat d'ensemble est-on en droit d'attendre de telles recherches ? A ce propos, nous demanderons tout à l'heure aux différentes équipes de nous faire un bilan de leurs recherches. Nous pensons, et cela sera discuté, que seule une vaste concertation méthodologique et une planification des recherches sur le terrain peuvent permettre aux recherches archéologiques de fournir un résultat d'ensemble sur l'histoire du Cameroun. Il faudrait savoir s'il est encore indiqué d'inviter tous les chercheurs qui veulent coopérer avec le Cameroun à continuer à prendre seuls les initiatives qui leur paraissent judicieuses, comme par le passé. N'est-il pas plus judicieux d'inviter toutes les équipes à mettre sur pied, sous la supervision du département d'histoire et d'archéologie, un ou plusieurs programmes de recherches avec des objectifs d'ensemble précis ?

La situation ainsi décrite pose clairement des jalons des engagements concertés des intervenants. Participer aux travaux impliquant un chercheur/enseignant dans un espace géographique quelconque était problématique pour certains étudiants. La quête du savoir, la recherche de la connaissance ou le refoulement des limites agace. La conséquence est que, le temps mis pour la défense de certains travaux, dépasse largement les limites postulées par les normes académiques pour les plus téméraires, et les moins avisés abandonnent purement et simplement (CSC, 2008 ; J.P. Tsala et al, 2009 ; J.E. Pondi, 2011). N'ayant pas achevé leur formation, ils sont obligés d'agrandir les ouvertures et d'élargir les mailles

---

<sup>188</sup>Fruit de l'affrontement entre archéologues académiciens et non académiciens, la dialectique germe du fait que, l'absence de collaboration franche entre ces deux parties prenantes a conduit plusieurs étudiants à perdre du temps inutilement dans le cadre de soutenance de leur mémoire du fait de leur proximité avec certains archéologues et aussi, du choix du sujet de recherche consistant à exploiter, dans le contexte des travaux académiques, les vestiges archéologiques provenant des projets structurants ou des grands travaux. En outre, insidieusement imposé, un autre logique jusqu'à une période relativement récente entretenait le modèle *FIFO*. Des cadets académiques avaient du mal à soutenir avant leurs aînés quelques soient les raisons des retards accusés par ces derniers. Pour d'autres raisons inavouées, plusieurs étudiants ont dû, pour les uns changer d'institution au Cameroun et pour les autres, partir du pays pour contourner cette fallacieuse embuscade...

qui mènent à la pratique de cette profession en intégrant des projets insidieusement et prématurément. Des stupéfactions émergent au sujet de la qualité des travaux et fustigent les résultats produits. Les causes éludées, les conséquences sont indexées du fait que, ces derniers sont exercés par ceux qui ont furtivement foulés la porte d'entrée d'un amphi pour y prendre des connaissances théoriques préalables. Sans toutefois oblitérer le volet des vocations tardives, le contrôle des activités sur le terrain ne devrait pas échapper aux plus expérimentés mais leur échoir. Une mise sur pied d'un processus de décentralisation des pouvoirs et de déconcentration de l'autorité directe augurerait des perspectives positives et intéressantes pour le recrutement des archéophyles. Ainsi, des trois grandes aires culturelles définies à la réunion des archéologues à Garoua en 1979 à savoir : le Nord, l'Ouest et enfin le Sud, une centrale de gestion des intervenants et des interventions filtrerait les activités effectuées tant en laboratoire que sur le terrain tout en accompagnant les uns et les autres en fonction des exigences académiques, contractuelles et/ou professionnelles. La rotation des équipes constituées par les enseignants/enseignés de tous niveaux permettrait d'entrer en contact avec la diversité des champs et des espaces de recherche. Des écosystèmes que sont la forêt, la savane, la côte atlantique ou les *grassfields*, engendreront autant d'expérience imposés par leur contexte particulier au plan méthodologique comme en témoigne, J-P. Ossah-Mvondo (2007, p. 125) :

Les problèmes actuels de l'Afrique exigent de plus en plus une professionnalisation des enseignements et des formations dans les universités. Au terme de la formation, l'étudiant doit être capable de résoudre les problèmes qui se posent sur le terrain par rapport à sa spécialité et s'insérer dans le tissu économique de sa société. (...). Sur le terrain, les étudiants doivent s'exercer aux techniques de fouille et aux problèmes liés à l'acquisition de l'information archéologique. Ils doivent aussi s'initier aux techniques de fouille en fonction des écosystèmes, savane, forêt, sahel.

Que l'archéologie soit programmée ou préventive, de sauvetage ou de chantier, des amphes ou de laboratoire, une fois sur le terrain, un chantier est ouvert. Permettre aux uns et aux autres de se mouvoir quel que soit l'espace de déploiement ouvrirait des pistes novatrices aux éléments structurants la chaîne de production des cognitions afin de faciliter l'épanouissement du vivant avant de se consacrer à la recherche des manifestations d'hier. Le doctorat étant alors l'aboutissement ultime de tout travail de recherche une fois inscrit à l'académie, il existe des zones de convergence malgré cette séparation en palier pour la progression. Pour y parvenir, il faut préalablement franchir le premier et second cycles puis, être éligible pour le troisième. Cette stratification pertinente couplée à la hiérarchisation conséquente, présente néanmoins des points communs malgré des différences. Allant dans la même logique et ayant

bien compris ce qui se passe d'un cycle à l'autre, Henriette Danet et AElvis Elengabeka (2013) comme l'indique, P. N'da (2015, p. 27) pensent que :

En général, au niveau du premier cycle, l'objectif majeur est l'acquisition d'un ensemble de connaissances, qui n'exclut pas bien entendu l'acquisition de méthodes et la capacité de penser par soi-même...En principe, au second cycle, le rapport au savoir évolue en même temps que le rapport aux enseignants. L'étudiant doit entrer dans la démarche d'une quête qui le pousse à vouloir conduire un travail par soi-même... En troisième cycle, l'aventure de la thèse de doctorat veut conduire à une véritable spécialisation par-delà une culture générale et construit un profil de carrière dans la recherche ou l'enseignement.

### **3.2. Hypothèses sur les enjeux et perspectives d'un regroupement des Archéologues exerçant au Cameroun**

L'activité scientifique reste et demeure dynamique comme le postule l'épistémologie des sciences. Des principes soutiennent et conditionnent sa pratique dans chaque corporation<sup>189</sup>. Au sujet de l'archéologie au Cameroun, la fermeture de la porte qui mène à la tour d'ivoire entretenant des desseins puérils entre différents protagonistes serait salutaire du fait des situations observées, enregistrées ou alors pouvant être évitées<sup>190</sup>. Une sortie d'auberge espagnole pourrait se faire à travers la création d'une structure rigoureusement pensée pour agir collectivement. Probablement, les archéologues mobilisés autour de la même et unique cause, sauvegarderaient un patrimoine commun.

La clarification des modes de gestion, la fluidification des rapports, l'amélioration de la qualité relationnelle, la collaboration franche et la coopération sincère faciliteraient une proximité professionnelle et favoriseraient une mixité inter générationnelle sans heurts prolongés. Les apprenants d'hier, ayant traversé des épreuves circonstancielles et contextuelles, mieux outillés de par leurs expériences respectives poseraient les balises qui serviraient de cadre normatif pour les postulants d'aujourd'hui.

Ces dispositifs permettraient efficacement d'accompagner la formation des intéressés puis, renforceraient les capacités des désireux et curieux. Sans galvauder la verticalité et l'horizontalité qui structurent la hiérarchisation et la juxtaposition des diverses entités, cette perception servirait à la fois, pour un épanouissement social, un encadrement professionnel, un cheminement académique, un

---

<sup>189</sup>Sans professionnalisme, les passions, les émotions, les ambitions et les intérêts partisans constituent et structurent des mobiles des velléités contestataires univoques quand les modalités de fonctionnement ne sont pas bien établies et conduites avec objectivité.

<sup>190</sup> Des échanges avec certains étudiants, il est ressorti principalement des plaintes orientées vers les arguments d'autorité (com pers, 2022).

accompagnement scientifique et un adoubement intellectuel intégral à partir d'un consentement réciproquement validé.

La création du cadre de convivialité pour diluer les incompréhensions, réduire les contestations, juguler les oppositions, mitiger les supputations avec pour objectif direct et majeur de concilier les contraires, du fait de l'omni présence des velléités contestataires favoriserait la poursuite sereine des engagements des uns et des autres. Cet encadrement jugulerait des situations parce que comme l'indique, R. Philombe (2015, p. 14) : « c'est que, sous le soleil des hommes, les coups de becs des jeunes poussins donnent parfois naissance à une tauromachie infernale ». Cette précaution contrecarrerait ou réduirait l'espace occupé par ce qui s'apparenterait aux frustrations causées par la recrudescence des arguments disciplinaires.

Cet itinéraire consentirait l'amélioration des conditions de tous et de chacun puis, de l'archéologie qui reste et demeure la « poule aux œufs d'or », pour ceux qui s'y intéressent professionnellement et non circonstancielle ment du fait qu'un autre argumentaire serait en rapport avec la formation conventionnelle. En effet, enseigner, former et conseiller sont des composantes qui guident les principes des actions pédagogiques et didactiques. Après ces étapes, l'apprentissage ou l'initiation conduit en réalité au perfectionnement et au conditionnement des candidats à la concurrence et/ou des potentiels rivaux.

L'ordre qui serait mis sur pied fonctionnerait suivant une logique de régulation des rapports entre les différents protagonistes parce que régit par des principes institutionnalisés et non plus sur des critères à propension hautement subjectives. Des possibilités et opportunités se présentent régulièrement, ce cadre normatif atténuerait des tensions, jugulerait des crises, modérerait des appétits, recadrerait des dérapages, orienterait des comportements puis fixerait les principes de bases pour modeler des habitudes peu orthodoxes tout en contrôlant les attitudes. Ainsi, tous les archéologues et les étudiants se côtoieraient en constituant un front commun aux aventuriers<sup>191</sup> qui prétendent avoir décelé une niche fertile de spoliation des sommes. Cette agence de régulation professionnelle qui aurait des représentations régionales, constituerait le versant des activités pratiques complément du volet prioritairement théorique dominant à l'UY1<sup>192</sup> actuellement. Le binôme construit autour de la formation et du contrôle des expertises, contribuerait significativement à redorer le blason de cette discipline. Compte

---

<sup>191</sup>Il s'agit ici des promoteurs des cabinets d'expertise qui ne maîtrisent pas les modalités de fonctionnement des expertises archéologiques et qui pensent que les sommes allouées à ce volet sont des frais sans contraintes.

<sup>192</sup>Les étudiants de plusieurs promotions ont été approchés afin de recueillir leur ressenti à propos de la prolongation de la période de résidence dont ils font l'objet en cycle de recherche. Globalement, des échanges avec eux, il est ressorti de manière quasiment unanime, qu'ils sont confrontés en plus du problème financier, mais aussi et surtout à celui de la pratique de terrain et que, d'ailleurs même les étudiants étrangers ne sont pas épargnés de cette situation.

tenu du caractère laborieusement acquis de ses lettres de noblesse, cette combinaison renforcerait sa notoriété publique et la probable conversion des sceptiques par rapport à la perception de l'archéologie qui s'améliore progressivement sous d'autres cieux.

L'ouverture des grands chantiers apparaît donc comme une main tendue aux archéologues pour se rattraper des erreurs et errements du passé. « L'ordre des archéologues exerçant au Cameroun » servirait de moyen de revendication le cas échéant. Cette (re)structuration offrirait plus de visibilité aux actions, de lisibilité aux activités, de traçabilité des stratégies et de variabilité de terrain de recherche de cette discipline scientifique globalisante dont la valorisation, la vulgarisation et la promotion souffrent encore d'une dose homéopathique. Entre intelligence et contingence, défiance et méfiance, un processus de développement inclusif justifierait le paradigme qui stipule que : « l'union fait la force et ensemble on va plus loin ». L'hypothèse qui émerge tend à soutenir l'idée selon laquelle : « une seule main doit encore entreprendre d'attacher un paquet ». Pourtant, cette maxime met subtilement en exergue l'individualisme qui, en réalité reste et demeure une entorse à la sagesse de l'ontologie africaine ou à sa conscience constituante, or E.T. Tatah Lukong (2020, p. 166) conseille que : « pour combler ses lacunes, les professionnels et les chercheurs doivent impérativement se réunir, rassembler des ressources, mener des recherches scientifiques et en publier les résultats en vue de protéger, conserver, développer et promouvoir le patrimoine culturel camerounais ». Ce patrimoine est produit par l'Homme, si ce dernier n'est pas bien formé, des dérives se multiplieront à profusion<sup>193</sup>. Techniquement, le développement des sociétés humaines doit d'abord et avant tout être une résultante de la connaissance vraie, parfaite et éternelle, une démarche de conversion de l'âme vers le vrai, le bien et le beau, avant d'être par la suite, une quête des moyens matériels et financiers (E. Essousse, 2018)<sup>4</sup>.

#### **4. Eléments d'harmonisation et d'homogénéisation des sélections des étudiant(e)s pour des phases pratiques**

##### **4.1. Modalités pour un consentement éclairé entre acteurs**

Certains faits au sujet des mécanismes en vigueur impliquant tant le corps enseignant que celui des enseignés suscitent des questionnements. En effet, des situations qui ne sont pas de nature à fluidifier des rapprochements, mais plutôt à plomber les proximités, galvauder les initiatives et édulcorer les rapports existent. Cette situation d'inconfort a préalablement fait l'objet d'une interpellation par B. D.

---

<sup>193</sup>Sans toutefois heurter l'humilité, bousculer la tranquillité, scruter la psychologie ou interroger la moralité de quiconque, des séminaires portant sur le rappel des règles d'éthique et de « déontologie universitaire » seraient bénéfiques (Pondi, 2011). Les cas des projets : Pipe-line Tchad-Cameroun ; Lom-Pangar (Cameroun) et Mbanza-Congo (Angola) sont révélateurs et symptomatiques de certaines situations.

Nizésété (2020, p. 38) qui atteste que : « La crise des professionnels en archéologie au Cameroun prend sa source certes dans des stéréotypes qu'on se fait de cette discipline, mais elle relève aussi de la qualité de sa pratique dans les centres académiques ». Cette précision vaut son pesant d'or dans la mesure où des paradoxes structurent des dysfonctionnements observés. Autrement dit, au moment des cours théoriques tous les étudiants sont concernés, mais dès qu'il s'agit d'aller sur le terrain, quelques-uns sont happés. Cette problématique était inscrite à la réunion de Garoua en 1979 dans la modalité concernant la « formation de chercheurs camerounais » tel qu'indiqué par E. Ghomsi (1992, p. 313) qui rappelle que :

Par ailleurs, dans le cadre de cette formation sur place des chercheurs camerounais, on pourrait également recommander de créer autour de Yaoundé ou dans les régions d'accès facile des sites écoles pour initier les étudiants aux techniques de prospection et de fouille.

Il est clairement mentionné qu'il s'agit bien des étudiants dans leur globalité et dans leur entièreté. L'attitude ou alors ces choix managériaux qui consistent à choisir quelques-uns seulement créent des confusions dans les esprits de ceux qui n'ont pas ce privilège. Or si les modalités de sélection étaient clairement indiquées aux postulants ou bien structurées dans les curricula et syllabus, beaucoup de situations compromettantes seraient évitées. Cette condition de flou-artistique, de clair-obscur, d'injustice directe ou indirecte, globale ou globalisante, par ailleurs n'entretient pas une publicité convaincante et même une audience honorable auprès de certains étudiants qui repartent extrêmement déçus. Auprès des téméraires, cette situation héberge des foyers de tension, crée des motifs de frustration et fait germer des dissensions entre les apprenants, puis conduit par la suite même à de nombreux abandons.

Cette réduction qui, visiblement n'inquiète pas encore officiellement la famille éducative des archéologues au Cameroun, serait en réalité par ailleurs aussi, la cause de certaines de leurs oppositions. Dans le cadre de la recherche qui consiste à respecter les modalités conditionnant leur épanouissement professionnel, notamment les encadrements, le ratio disponible ne permet pas aux enseignants d'entretenir une projection objective et un *timing* conséquent<sup>194</sup>. Pourtant par le passé, C. Mbida (2017, p. 25) reconnaît que « Ces projets où étaient impliqués les enseignants de l'université de Yaoundé 1 ont été un cadre idoine d'accomplissement de leurs missions ».

---

<sup>194</sup>Sans oblitérer le fait des abandons indiqués par Tsala et al (2009) et Pondi (2011), des propos de certains étudiants, il ressort que certaines pratiques heurtent l'éthique et la déontologie. Partant du principe que la nécessité est le creuset des situations, à titre d'hypothèses ces mécanismes peu orthodoxes dont la véracité est difficile à établir puis les limites entre le social, le sentimental et le harcèlement, font ressortir les faits suivants : Paiement des droits universitaires, sollicitation des encadrements ultérieurs sous forme de menace, conception et imposition du choix du sujet, substitution de rédaction...

#### **4.2. Éléments d'harmonisation et d'homogénéisation de sélection des étudiants pour les phases pratiques**

A une époque relativement récente, des enseignés allaient sur le terrain avec des devanciers qui par ailleurs, n'étaient pas forcément leur encadrant. Aujourd'hui, le fait d'être impliqué dans un projet serait devenu un motif réverbérant au point où, des étudiants sont parfois enrôlés officieusement sans que l'institution d'attache ne soit informée<sup>195</sup>. Cependant, si les bases sont clairement posées et les principes objectivement identifiés au sujet des sélections pour faire du terrain dans le cadre des projets comme le préconise P. Nlend (2017, p. 92) en établissant le parallèle entre les performances en salle et l'enrôlement pour la phase pratique :

L'étudiant doit faire le maximum pour être au-dessus de la moyenne dans l'ensemble de son parcours universitaire. Il doit montrer sa volonté d'apprendre, sa régularité dans le travail, sa disponibilité et, par-dessus tout, son bon comportement. Il faudrait qu'il se renseigne sur les pistes existantes, les contacts qui peuvent l'aider et le guider dans son cursus. (...). ...Celui qui souhaite intégrer les études d'impact archéologique doit d'abord être brillant, audacieux et patient. Il doit se focaliser sur sa formation et ne pas mettre en avant les intérêts financiers.

Sauf que, cette base performative est un moyen efficace pour la quête de l'excellence certes, mais ces conditions expliqueraient aussi la régression des effectifs au fur et à mesure que le temps passe. Rejeter totalement et entièrement la responsabilité aux nouveaux venus, serait le creuset des scènes impliquant certains qui ne comprennent pas encore les enjeux qui tournent autour de leur enrôlement insidieux, puis le cumul des encadrements auprès des mêmes enseignants<sup>196</sup>.

Lorsqu'on observe la courbe d'évolution des effectifs de près d'un palier à un autre, certes la sélection naturelle existe, mais en adoucissant les formes d'engagement, certaines situations confuses seraient de l'ordre du passé. Les étudiants qui ne bénéficient pas de cette formation pratique sont les plus délaissés. En effet, ceux qui ont eu le privilège d'aller sur le terrain, une fois de retour, chambrent les autres qui à leur tour, accusent à tort ou à raison certains enseignants d'être à l'origine de leur délaissement. Cette

---

<sup>195</sup>Il s'agit des cas d'enrôlement des étudiants en catimini. Pour le moment, du fait que le pire ne s'est encore produit dans cette opération de charme malgré la clandestinité, tout paraît ou apparaît comme normal dans le meilleur des mondes. Mais le jour où un problème surviendrait, les uns et les autres pourraient se rejeter les responsabilités.

<sup>196</sup>Pour contourner cette difficulté liée au déficit d'effectif en cycle de recherche, certains n'hésitent pas à puiser dans leur registre relationnel des possibilités d'encadrement dans d'autres départements ou institutions afin d'atteindre le quota exigé permettant de postuler au grade supérieur lorsque les productions scientifiques sont satisfaisantes. Sauf que, le corollaire peut aussi faire penser implicitement à une incapacité des enseignants à poser des jalons adéquats et convaincants susceptibles de créer des vocations auprès des enseignés afin qu'ils se projettent et s'identifient à eux.

situation interpelle la complexité du secteur éducatif de manière globale, car intègre la compréhension continue, la prédiction ou la projection et le contrôle des instruments mobilisés et mobilisables afin qu'ils servent de maîtres-mots aux pédagogues et didacticiens. Pris dans ce sens, la globalité des produits issus du moule AGP présenterait des garanties théoriques, méthodologiques, conceptuelles et praxéologiques harmonieuses. Cette maîtrise éveillerait leur faculté à comprendre, à percevoir par l'esprit ou par le raisonnement ce qui peut germer ou émerger des faits sociaux et humains en marge des modalités normatives. Afin d'éviter des contingences, l'élaboration d'un *vade-mecum* au sujet d'un cadre normatif canaliserait les esprits, jugulerait les malentendus, accompagnerait les déterminés, puis édifierait les uns et les autres au sujet des problématiques de chantier. C'est aussi à ce prix que des étudiants efficacement compétitifs émergeraient, parce que le terrain est à la fois, un espace d'observation, d'expérimentation, de vérification, de confirmation, de réfutation, de confrontation ou de construction des déterminants multiformes. Cette formule managériale éviterait de négliger des manquements car, comme l'indique E. Morin (2021, p. 135) :

Les erreurs nous éduquent quand nous en prenons conscience (...). Pour une connaissance pertinente, nous devons savoir nous étonner et nous interroger sur ce qui semble normal ou évident, être capable de contextualiser tout objet de connaissance, reconnaître la complexité, c'est-à-dire les aspects multidimensionnels et parfois antagonistes ou contradictoires des individus, des événements et des phénomènes.

Parvenu au terme de l'analyse, succinctement il ressort plusieurs faits. L'illusion d'oxymore confirme simplement les difficultés qui germent lorsqu'on décide de faire ses classes au sein de cette approche à vocation contrastée malgré l'appui financier de certains organismes (IRD, AUF, ONG...). La démarche adoptée sépare inexorablement deux types de raisonnement, l'un factuel et l'autre herméneutique. La combinaison procédurale soutient la sortie de la problématique abordée de sa portion congrue du fait que le champ archéologique dans le contexte camerounais tarde encore à avoir pignon sur rue. Des échanges avec certains protagonistes donnent raison à l'un des piliers postulés par la SND 30<sup>197</sup> au sujet du développement du capital humain. Les enjeux et les perspectives envisagés visent donc l'amélioration des conditions d'un épanouissement réciproquement partagé. Entre les apprenants et les enseignants, sans toutefois généraliser, des cas fondés sur des argumentations de prépondérance du fait de l'opacité des frontières de compétence, balisent les sentiers qui ouvrent parfois les portes aux « infanticides » et

---

<sup>197</sup>SND 30 soutient techniquement quatre piliers essentiels : La transformation structurelle de l'économie nationale, la promotion de l'emploi et de l'insertion économique, la question de gouvernance et le développement du capital humain.

aux « parricides ». Ces incidents bien que marginaux, sont le fruit du galvaudage de certains principes moraux et professionnels favorisés par l'utilisation des arguments de saison ou de circonstance, lesquels colorent le passage de l'autorité des arguments aux arguments d'autorité.

### **Conclusion**

En définitive, le cheminement suivi paraît jugement du fait d'une illusion de paradoxe. Le raisonnement des faits et le raisonnement des valeurs distinguent, la phase de consommation de celle de production de connaissances. Comprendre le global, exige techniquement d'interroger le local. Ce choix méthodologique indique que des spécificités structurent chaque contexte d'élaboration et de promotion de représentations. Améliorer le prestige des vivants vaut aussi mieux que rechercher les vestiges des existants d'hier. Les perspectives balisées n'occultent pas le caractère perfectible des œuvres humaines. Elles permettraient néanmoins de juguler des cas d'archéo-morphose<sup>198</sup>. Avec pour objectif majeur d'attirer l'attention des parties prenantes face aux multiples opportunités et possibilités offertes par les travaux de développement au Cameroun et leur capitalisation ; en plus de plaider pour un mécanisme consensuel et inclusif, l'occasion de procéder à une intelligence tout en évitant des contingences pouvant plomber tout élan de convivialité est arrivée. Cette communion postulée des forces acquiescerait aussi de paralyser le chassé-croisé entre la préparation théorique et la formation pratique des aspirants. La symbiose souhaitée contribuerait efficacement à une pédagogie de l'action tout en rabotant substantiellement l'initiation par embuscade et l'entretien de certaines frustrations qui favorisent à demi-teinte la vulgarisation positive de la discipline. Cette prise de conscience individuelle puis collective de démarcation des situations contre productives ou inopérantes, serait salutaire pour tous et pourrait à échéance, construire une chaîne dynamique de solidarité autour des différents membres et de consolidation des acquis des divers acteurs autour de cette noble approche scientifique qu'est : l'Archéologie.

### **Bibliographie**

- CSC. 2008. *Normes de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses (F.A.L.S.H.)*. Yaoundé : Les Grandes Éditions.
- DE MUNCK, J. 1999. *L'institution Sociale de l'esprit*. Paris : Presse Universitaire de France.
- DURKHEIM, E. 2002. *Les règles de la méthode sociologique*. Québec : Chicoutimi.

---

<sup>198</sup>Archéo-morphose : néologisme pour signifier la contamination des cas de malaise ayant germé des conflits entre archéologues du fait de leur insertion dans le cadre des grands travaux et projets structurants au Cameroun.

- ELA, J-M. 2011. *La plume et la pioche*. Yaoundé : Editions CLE.
- ELA, J-M. 2001. *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement de l'Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- ELA, J-M. 2006. *L'Afrique à l'ère du savoir : science, société et pouvoir*. Paris : Éditions l'Harmattan.
- ELOUGA, M. 2019. *Comprendre les productions culturelles africaines. Apports de l'archéologie et des disciplines scientifiques connexes (Sciences sociales, physiques et de l'art)*. Mauritius : Éditions Universitaires Européennes.
- ESSOMBA JM (Ed.).1992. *L'Archéologie au Cameroun. Actes du premier colloque international de Yaoundé (6-9 janvier 1986)*, Paris : Édition Karthala.
- ESSOMBA, JM.1992. *Civilisation du fer en Afrique Centrale*. Paris : Édition L'Harmattan.
- ESSOMBA, JM.1986. *Bibliographie critique de l'archéologie Camerounaise*. Yaoundé : Édition SOPECAM.
- ESSOUSSE, E. 2018. *Valeurs fondamentales parfaites et développement de l'Afrique : De la renaissance aux lumières africaines*. Paris : Edition L'Harmattan.
- FOURASTIE, J. 1996. *Faire des Adultes*. Paris : Éditions Gallimard.
- GHOMSI, E. 1992. « Les problèmes de la recherche archéologique au Cameroun », in Essomba, JM (dir). (1992). *L'Archéologie au Cameroun*. Paris : Éditions Karthala. PP. 311-314.
- LE MOIGNE, J-L. 2007. *Les épistémologies constructivistes*. Paris : Édition PUF.
- MBIDA, C. 2017. « Perspectives africaines sur la recherche académique : Le cas du Cameroun », in Smith, A L ; Gosselain, O P et MacEachem, S. (2017). *Manuel de terrain en Archéologie africaine*. Bruxelles : « Documents de Sciences Humaines et Sociales ». Disponible en version en ligne sur le site internet du Musée royal de l'Afrique centrale : [www.africamuseum.be](http://www.africamuseum.be). PP. 24-26.
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de L'Aménagement du Territoire. 2009. *Cameroun vision 2035*. Yaoundé : MINEPAT.
- MOUNDOUBOU, M. 2019. *Implantations humaines du bassin moyen de la Sanaga : Données archéologiques et phases d'occupation dans le pays-banen du pléistocène au XVII<sup>e</sup> siècle*. Thèse de Doctorat. Université de Yaoundé I.
- MORIN, E. 2021. *Leçons d'un siècle de vie*. Paris: Éditions Denoël.
- N'DA, P. 2015. *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*. Paris : Édition L'Harmattan.

- NIZESETE, B. D. 2020. *Archéologie du Cameroun. Des strates du sol aux pages d'histoire*. Yaoundé : Éditions de MIDI.
- NIZESETE, B. D. 2013. *Apports de l'Archéologie à l'histoire du Cameroun. Le sol pour mémoire*. Paris : Édition L'Harmattan.
- NLEND, P. 2017. « Etude de cas : Prendre part à une étude d'impact en tant qu'étudiant », in Smith, A L ; Gosselain, O P et MacEachem, S. (2017). *Manuel de terrain en Archéologie africaine*. Bruxelles : « Documents de Sciences Humaines et Sociales ». est uniquement disponible en version en ligne sur le site internet du Musée royal de l'Afrique centrale : [www.africamuseum.be](http://www.africamuseum.be). PP. 91-93.
- PHILOMBE, R. 2015. *Lettres de ma cambuse*. Yaoundé : Éditions CLE.
- PONDI, J-E. 2011. *Harcèlement sexuel et déontologie en milieu universitaire*. Yaoundé : Éditions CLE.
- SCHNAPP, A. 2005. « Histoire de l'archéologie et l'archéologie dans l'histoire » in Démoule, J-P ; Giligny, F ; Lehöerff, A et Schnapp A. 2005. *Guide des méthodes de l'archéologie*. Paris : Éditions La découverte. PP 9-38.
- TATAH LUKONG, E.T. 2020. *Manuel sur le patrimoine culturel camerounais*. Yaoundé : Éditions LUPEPPO.
- TSALA TSALA, J P., Van Dyk, G.A.J., et Maboul, E M A. 2009. « Niveau de stress chez les étudiants camerounais en fin de cycle » In *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, Volume 1, N° 10, Nouvelle série 2009, Deuxième semestre, UYI. PP. 209-234.

# “ANTIQUITAS”



Les Universités d'Afrique Centrale et de l'Ouest (Université Omar Bongo du Gabon, Universités Félix Houphouët Boigny d'Abidjan et Alassane Ouattara de Bouaké, Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Université Yaoundé 1 et l'Université de N'Gaoundéré du Cameroun, Université d'Abomey-Calavi du Bénin, et l'Université de Lomé du Togo) publient une nouvelle revue scientifique intitulée “*Antiquitas*”.

“*Antiquitas*” est une revue à la fois électronique et physique qui publie des articles sur l'archéologie, l'Égypte ancienne, la Rome Ancienne, le Moyen-Age et l'Afrique précoloniale. Il s'agit d'une revue régionale à vocation internationale dont les objectifs sont de permettre une large diffusion des savoirs savants et profanes sur l'Afrique profonde en privilégiant la longue durée, d'assurer une plus grande proximité entre l'Afrique et l'Occident européen par un passage au tamis de tout ce qui fonde leur existence, de partir du passé le plus lointain pour remonter au présent afin de mieux comprendre les ressorts des sociétés dont il est question, de combler une grave lacune au plan heuristique en dotant tous ceux intéressés par l'antiquité, d'un important outil de vulgarisation de tous les savoirs disponibles, d'être un outil de croisement des connaissances pour et par les Africains, et d'être un instrument de décloisonnement des connaissances et de faire office de pont entre des universitaires de deux espaces, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'ouest pour un échange plus pratique de connaissances, d'expériences et d'expertise.

**Revue publiée avec le soutien du CELHTO et de l'IRES - RDEC**